DERNIÈRE ÉDITION —



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12157 — 6 F — DIMANCHE 26-LUNDI 27 FÉVRIER 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 — Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro notre supplément illustré

Un dialogue entre Libanais

Sept voix de tous les camps une seule volonté de salut national

Près de neuf ans de guerre, des déchirements sans nom, une capitale à nouveau coupée en deux après une parenthèse de seize mois, et bombardée chaque jour... Quand, et dans quel état le Liban sortira-t-il de ce cauchemar ?

Pris entre les deux branches de la tenaille israélo-syrienne, enjeu d'un conflit Est-Ouest qui le dépasse, champ clos de tous les règlements de comptes de la région, le pays du Cèdre a éclaté. Il est occupé sur la plus grande partie de son territoire, et le chef de l'Etat, contesté jusque parmi les siens « ne gouverne » plus que dans un palais bombardé.

Les Libanais ont le sentiment d'avoir exploré toutes les voies, invoqué tous les recours, frôlé le salut et le désastre. Bien qu'ils aient souvent, et à juste titre, dénoncé les ingérences de leurs voisins et de l'étranger, ils savent qu'ils portent aussi une part de responsabilité dans leurs épreuves.

Alors que vient de s'opérer une gigantesque redistribution des cartes, il nous a semblé intéressant de demander aux Libanais comment ils concevaient un règlement et quelles réformes ils envisageaient pour leur pays. Sept d'entre eux, largement représentatifs de l'échiquier politique et communautaire, même si leurs responsabilités et titres sont très dissemblables, allant de l'ancien premier ministre au journaliste donnent leur réponse dans ce numéro.

Les points d'accord sont certes bien rares. Mais l'un d'entre eux, capital, c'est la volonté de vivre — de survivre — ensemble et de ne voir ni morceler, ni annexer, ni détruire l'entité libanaise. Les projets sont cohérents, les revendications précises, les attitudes envers la Syrie et Israël clairement définies. Dans le vacarme des obus, c'est là une frêle note d'espérance en une négociation, en une entente et en un renouveau.

P.-J. F.

(Lire page 3 à 5.)

Qui a désarmé les routiers ?

M. Charles Fiterman s'est déclaré « heureux » que les transporteurs aient été « sensibles » aux propos de M. Jacques Delors

Après M. Jacques Delors, premier ministre d'un jour, c'est M. Charles Fiterman l'« homme du jour ». Du moins est-ce là l'opinion du très sérieux *Financial Times*, qui considère que le ministre des transports a intelligemment mené les négociations avec les routiers. Tel n'est pas l'avis d'un autre organe des milieux d'affaires, français celui-ci. L'hebdomadaire *la Vie française* titre, en effet, cette semaine : « *Fiterman : la chute.* »

Qui perd, qui gagne ? Si l'on dresse un bilan politique du conflit des routiers, il faut revenir au point de départ. Il est clair que l'on peut reprocher à M. Fiterman — et au gouvernement — de ne pas avoir vu venir le coup, de ne pas avoir mesuré le caractère explosif du dossier. Il est non moins clair que l'on reproche implicitement à M. Fiterman de ne pas avoir trouvé un équilibre, comme le souhaite le premier ministre, entre le rail et la route.

Sur l'attitude du pouvoir face au conflit lui-même, le jugement doit être plus nuancé. Pour la seconde fois était mise à l'épreuve, de façon grave, la capacité d'un ministre communiste à gérer un différend avec une catégorie en majorité hostile au gouvernement. « *M. Fiterman*, écrit le *Financial Times*, *n'a pas entraîné le gouvernement dans une controverse du type de celle de M. Jack Ralite avec les médecins.* » De fait, l'ancien ministre de la santé avait aggravé les choses. Dans l'affaire des routiers, tout l'effort du gouvernement — et de l'Elysée — a été d'éviter une évolution analogue, et M. Fiterman n'a rien dit ou fait qui n'ait été en accord avec la tactique gouvernementale. Même si les responsables de la FNTR et de l'UNOSTRA ont pris prétexte de son intervention, le samedi 18 février, à la télévision pour durcir leur mouvement, alors que le porte-parole du gouvernement, M. Gallo, avait tenu la veille des propos de même nature.

Il reste que, l'intérim et les circonstances aidant, c'est M. Delors qui, pour la majorité, a ramassé la mise. Bien que le point de départ (le « ras-le-bol » dû à la grève des douaniers) ait été de la compétence du ministre de l'économie, c'est lui qui apparaît comme le vainqueur.

Un autre homme peut aussi tirer profit de l'issue heureuse du conflit : M. Jacques Chirac, parce qu'il a su devancer l'événement et tenir le discours que l'on attend d'un « présidentiable ». On touche là une autre leçon d'un conflit qui a menacé de bloquer l'économie sans entraîner de crise politique.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

Mal aimés et fiers de l'être

La fête aura été plutôt triste. Après le vertige des premiers barrages, dans les Alpes, après le plaisir de la confusion, le long de routes enneigées, où s'engluaient les touristes, dès avant la levée des barrages, le mouvement des routiers était retourné à la grisaille.

Ils étaient quatre, jeudi, à s'en faire la remarque. Trois chauffeurs « nationaux » et un « international », qui discutaient sans passion, vidés de leur colère, à l'une des étapes de la chaîne du blocus. La grève, à bien y réfléchir, avait ressemblé à la suite sans fin des journées de travail qu'ils avaient voulu interrompre. Ils restaient prisonniers de la route, champ clos longiligne, usine sans relief.

Il n'y avait qu'à regarder le décor où s'était planté leur « ras-le-bol ». Une bande d'asphalte entre des camions immobilisés flanc contre flanc, des bûchers de vieux pneus, avec, pour se reposer, des cabines minuscules ou les glissières de sécurité de l'autoroute. « *Dans d'autres professions, une grève est toujours une petite fête. Pas chez nous.* »

Ils regrettaient, sans trop le dire, que leur révolte n'eût pas rompu la monotonie du quotidien de la route, de n'avoir rien inventé, rien changé aux images mélancoliques qui symbolisent souvent la profession. Cette grève, au-delà du mécontentement et des revendications, risquait de n'être, au fond, qu'un long arrêt de parking, *une attente prolongée en douane.*

Vite énervés, repliés sur eux-mêmes plus qu'à l'habitude, les chauffeurs n'avaient pas pris le temps, sans doute, tout au long de cette semaine, de parler avec leurs otages, de raconter leur vie anachronique. En auraient-ils eu encore l'envie ? Quelque chose, dans leur idéal, dans la dynamique de la route s'était fêlé. *Affaire d'époque, de génération, de modifications sociales ou de modernisme technologique, ils n'en savaient rien.* « *On se marre moins, c'est tout.* »

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 8.)

Fabuleux sultanat des mille et un puits...

Brunei a fêté son indépendance

De notre envoyé spécial

Bandar-Seri-Begawan. — Peu de territoires auront mieux mérité l'appellation de « fleuron asiatique » de la Couronne de Sa Majesté britannique. Et nul sans doute n'a été aussi copieusement béni par Allah le Miséricordieux. Sur la côte nord-ouest d'un Bornéo déshérité, le sultanat de Brunei vient de célébrer, avec son faste de routine, sa toute neuve indépendance (1er janvier 1984).

Allah est grand. Et la Brunei Shell Petroleum n'est pas mal non plus. Fabuleux sultanat des mille et un puits. Il est 5 heures du matin, une pluie énorme d'orage donne une allure surréaliste à Bandar-Seri-Begawan, sous-préfecture lumière des mers de Chine.

La capitale minuscule d'un micro-Etat pavoise, et tous les bâtiments décorés de milliers d'ampoules colorées scintillent, *vaisseaux égarés dans la mousson.* Imagine-t-on Romorantin ou Bangui en Luna Park mouillé ? Eh bien, ce serait cela, mais avec la Malaisie en plus et l'ombre de Somerset Maugham bridgeant sous la véranda du vénérable Brunei Yacht Club pour tromper un solide ennui.

Brunei n'existe pas. Brunei est un mirage, un émirat inventé du *Golfe, une erreur de l'Histoire*, de la géographie et de la géologie *réunies, un pays de sortilèges* malais et de bon génies pétroliers.

Il est 5 heures du matin. Au minaret de la grande mosquée, *sous un dôme d'or fin qui* surplombe le fleuve et la cité flot*tante de Kampong Ayer,* Venise de la roture locale, le muezzin *appelle à la prière.* Et le chant couvre l'orage, miracle d'une bien *profane sono, ici assurément* japonaise. Et c'est extraordinaire ce *chant dans la tempête,* sous ces trombes d'eau qui douchent inlassablement le haut-de-forme d'un Winston Churchill de bronze. Brunei existe bien, comme un long voyage vers Bornéo, vers cette verrue *précieuse*, au nez de la Malaisie, comme un grand saut dans l'imaginaire. Dix-huit heures d'avion ; quitter Paris au museau des routiers pour risquer de se faire écraser ici par des Rolls-Royce aux cabochons d'or : dur métier tout de même. Plonger sans préavis dans l'autoclave d'un climat équatorial et regarder ces fêtes de l'indépendance comme une moite superproduction hollywoodienne. Avec, dans le rôle principal, Sa Majesté Hassanal Bolkiah, vingt-neuvième sultan de Brunei, jeune monarque absolu régnant sur deux cent cinq mille sujets plus quelques milliards de tonnes de pétrole et de mètres cubes de gaz.

Un sultan comme la plus concrète illustration d'une totale confusion des genres, des lieux et des temps. De Brunei, enclave minuscule, 5.765 kilomètres carrés posés sur le beau gros trésor géologique de son micro-empire, providence du pétrodollar et du polo réunis, le jeune sultan se plaît à répéter que « *Dieu fut vraiment très bon pour lui* ».

On ne saurait trouver meilleure explication en effet. Car il fallut bien quelque sollicitude divine pour faire de ce confetti de l'Empire britannique, de cet historique haut lieu de piraterie, un des cinq Etats les plus riches du monde *(le Monde daté 1er-2 janvier 1984)*.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 6.)

La carrière impertinente de Raul Ruiz

Enquête dans la « ville des pirates »

La Ville des pirates est-il ou non le cinquantième film du plus « expérimental », du plus libre, du plus flou des cinéastes de ce temps ? Qu'importe. Raul Ruiz, né au Chili, éloigné de sa terre natale pas les événements que l'on sait, établi en France en 1974, a déjà pu tourner avant son départ un choix de films révélateur de ses préoccupations, et à cheval un peu entre tous les genres. Dans la limite des moyens modestes mis à sa disposition.

Trois Tristes Tigres, en 1968, frappe vraiment les trois coups d'une carrière *impertinente* : des acteurs « se défoncent » littéralement *sous nos yeux*, la violence quotidienne affleure dans le dialogue, les citations, tout a pourtant été doublé, postsynchronisé, avec une perfection maniaque. Pour le cinéaste aujourd'hui très attaché à ses racines chiliennes, cela reste son œuvre la plus importante, avec *Nadie Dijo Nada*, en 1971.

Comme Miguel Littin, Helvio Sotto, Patricio Guzman, ses compatriotes en exil, Raul Ruiz doit survivre, mais n'essaie pas de perpétuer à l'étranger le mythe d'une révolution qui a si mal tourné.

Il rencontre l'écrivain Pierre Klossowski, en qui il lui semble reconnaître un complice en mystifications dialectiques, en même temps que, hanté par le souvenir d'une tradition glorieuse, il donne l'impression (très fausse) de devoir vite rejoindre cette « qualité française » du cinéma où s'inscrivent aussi bien Jean Cocteau que Jean Delannoy. C'est *la Vocation suspendue*, en 1977, *l'Hypothèse du tableau volé*, en 1978. Il a lu très attentivement l'essai provocant de ce même Klossowski sur Nietzsche, *le Cercle vicieux* où l'éternel retour, cher au prophète de Sils-Maria, devient système esthétique.

Les Trois Couronnes du matelot naît l'automne dernier, puis *la Ville des pirates*, en ce début 1984, marque l'entrée du cinéaste dans une *nouvelle dimension romanesque* : visions échevelées, et retour plus ou *moins masqué aux origines, à ce* Valparaiso où il a vécu et pu rêver aux *horizons lointains*. L'aventure pour Raul Ruiz est triple : conquérir le monde, certes, un espace infini, mais aussi se conquérir soi-même, n'être jamais dupe des bons sentiments, des jolies formules, des causes nobles, enfin inventer à travers le cinéma une « préhension » autre du réel. Rien n'est donné une *fois pour toutes, tout meurt, tout* renaît, tout devient. Valparaiso, *comme le Sète de Paul Valéry*, engendre des fictions, et tout d'abord cette île mystérieuse où va échouer Isidore, l'héroïne de *la Ville des pirates*, confrontée à un enfant diabolique.

Qui a tué qui, qui joue quoi, quand ça commence, quand ça finit ? Mais y a-t-il vraiment un début ? Le spectateur égaré, piégé, doit faire confiance au nautonier, payer de sa personne en même temps que son billet d'entrée. Cinéma, art machiavélique, où qui perd gagne, où rien n'est « naturel », ne va de soi, où, pourtant, une réalité insidieuse filtre derrière le jeu de miroirs.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire page 11.)

★ Voir les films nouveaux.

AU JOUR LE JOUR

Dette

Les séparatistes corses sont des gens honnêtes et scrupuleux. Au cours d'un attentat contre un hôtel, le 5 février, les militants du FLNC avaient trouvé sur place 3 300 francs et s'en étaient emparés, croyant que cette somme appartenait au propriétaire de l'établissement. Après « enquête », le FLNC a appris que cet argent était aux gardiens et l'a restitué à ces modestes salariés.

C'est un début. On peut rêver : les poseurs de bombes corses rembourseront-ils toutes les dettes qu'ils ont contractées envers la France ? L'ardoise est trop forte.

BRUNO FRAPPAT.

RENDEZ-VOUS

Samedi 25 février. – *Bulgarie :* visite du secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar.

Dimanche 26 février. – *Espagne :* élections au Parlement autonome basque.

Italie : rencontre œcuménique.

Lundi 27 février. – *Bruxelles :* conseil des ministres de l'agriculture de la CEE.

Montréal : examen par l'organisation de l'aviation civile des conclusions du rapport sur la destruction du Boeing sud-coréen.

Genève : date de la réunion, encore hypothétique, du congrès de réconciliation libanaise.

Delhi : manifestation des sikhs devant le Parlement.

Mardi 28 février. – *Etats-Unis :* premières élections primaires du New-Hampshire.

Mercredi 29 février. – *Inde :* visite de M. Mermaz.

1er mars. – *Paris :* visite de M. Pereira, président du Cap-Vert.

Buenos-Aires : visite du primat de Pologne, Mgr Glemp.

SPORTS

Dimanche 26 février. – France-Japon de judo au P.O. Paris-Bercy.

– Championnats de France de cross-country au Touquet.

– Coupe Davis : Inde-France à Delhi.

Mercredi 29 février. – Football : France-Angleterre au Parc des princes.

Vendredi 2 mars. – (jusqu'au 4) : Grand Prix de Paris de gymnastique au P.O. Paris-Bercy.

Samedi 3 mars. – Tournoi des cinq nations de rugby : France-Angleterre au Parc des princes et Irlande-Ecosse à Dublin.

– Athlétisme : championnats d'Europe en salle à Gœteborg.

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 8,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 l. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

IL Y A CINQUANTE ANS, LA MORT DE SANDINO

Le guérillero mystique du Nicaragua

« J'envoie un salut au peuple d'Amérique du Nord. Nous avons besoin de nous connaître pour que la vie de notre continent soit faite de coopération. Les peuples latino-américains et ceux du Nord doivent être comme des frères qui prennent soin ensemble du continent, les yeux tournés vers le Pacifique et l'Atlantique. Je répète, comme des frères, mais cela veut dire qu'aucun ne doit chercher à attenter à la liberté ou à l'indépendance de l'autre. Ainsi, frères du continent américain, le Nouveau Monde doit être la terre des peuples effectivement libres. Un salut et une fraternelle accolade au peuple des Etats-Unis. Patrie et liberté. » Ainsi parlait Augusto Cesar Sandino le 3 février 1933. Un an plus tard, le 21 février 1934, il était assassiné.

La paix venait alors d'être signée au Nicaragua après que le dernier soldat américain eut quitté le pays. L'horloge du palais présidentiel marquait 0 h 5. Augusto Sandino, l'artisan de cette nouvelle indépendance, sortit sa montre : *« Il est 11 h 45, heure de la montaña »* – la montagne, vivier de la guérilla. Ainsi, l'histoire retint la date du 2 février pour cette signature mémorable. La montagne, pour l'heure, avait la priorité.

Les années de guerre avaient coûté la vie à de nombreux Nicaraguayens, aux envahisseurs aussi. Le chef guérillero disait avoir conservé dans des pots de fer-blanc scellés, les cendres des aviateurs et des officiers de « marines » tués, afin de les rendre un jour à leurs familles avec ce message : *« Bien que, par un sentiment de fraternité universelle, nous déplorions cette conséquence inévitable de notre guerre, et partagions de tout cœur les deuils qu'elle a causés, nous souhaiterions que vous montriez ces cendres aux jeunes des Etats-Unis pour que cela leur serve d'exemple, et qu'ils voient de quelle façon ils reviendront si leur gouvernement piétine à nouveau le Nicaragua. »* Sandino estimait les pertes de son armée à trois mille hommes en cinq ans et demi. On ne dénombre pas les milliers de civils victimes des bombardements et de ces opérations qu'on appelle *« de pacification »*. Le Nicaragua était alors un pays de sept cent mille habitants.

Une armée de soixante hommes

Le premier combat que livra Sandino aux troupes américaines eut lieu le 16 juillet 1927 à Ocotal. L'armée rebelle comptait alors soixante hommes auxquels s'étaient joints quelque six cents Indiens armés de machettes. L'intervention de l'aviation retourna la situation en faveur de la garnison assiégée. *« C'était la première fois,* racontait Sandino, *qu'on voyait en action des avions de guerre au Nicaragua, et, pour les Indiens, la première fois qu'ils voyaient des avions et qu'ils entendaient leur fracas assourdissant... Sans les avions, la guerre eût été beaucoup plus dure pour les « marines ». Au début, il semblait que les avions en finiraient avec nous en quelques jours, mais la forêt et les montagnes se sont occupées de nous protéger. »* La nature en symbiose avec les hommes venait au secours de l'insurrection. *« Oui, monsieur,* disait le guérillero, *le marais était le plus féroce des sandinistes. »* Et il ajoutait que les équipements rutilants des Américains produisaient dans la fange un effet que l'on ne pouvait comparer qu'à une imaginaire parade des paysans sandinistes et de leurs mules dans la Cinquième Avenue ou sur les Champs-Elysées.

A l'occasion du reportage en février 1933, le journaliste basque Ramon de Balausteguigoitia – dont Sandino disait qu'il avait un nom imprononçable – décrivait cette armée faite de métis d'Indiens et même de Noirs, en haillons, chaussés de *huaraches*, les sandales du paysan-sud américain, et armés, pour certains, de carabines Springfield prises à l'armée américaine, pour la plupart de revolvers et de machettes. A une telle armée, les troupes de marine des Etats-Unis opposaient leurs mitrailleuses et leurs avions, leurs uniformes et leur prestige. Et pourtant Sandino les tint en échec.

A la fin de la guerre, l'Armée de défense de la souveraineté du Nicaragua étendait son contrôle bien au-delà du sanctuaire de Las Segovias et du rio Coco, qui fait frontière avec le Honduras. A quelques kilomètres des villes de Matagalpa, Esteli, Jinotega, commençait le territoire de la guérilla. Sandino estimait ses partisans dans ces régions à environ cent quatre-vingt mille personnes, pour une force combattante de deux mille hommes. *« Les bombardements atroces et irréfléchis, au lieu de détruire mon armée, ont multiplié mes partisans par milliers »*, disait-il. Il pouvait compter, en outre, sur les Indiens Zambos, Miskitos et Sumos qui organisèrent sa *« flotte »* : cinquante pirogues placées sous la responsabilité du colonel Rivera, un homme qui parlait toutes les langues indiennes, et d'un métis qu'on appelait l'« amiral Sellers du rio Coco », raillant ainsi le contre-amiral commandant en chef des forces navales des Etats-Unis dans les eaux centre-américaines.

Les « trois bâtards »

Sandino avait commencé sa guerre en 1926 dans les rangs de l'armée libérale, lorsque le vice-président constitutionnel Juan Bautista Sacasa *« s'insurgea »* après que le général Emiliano Chamorro l'eut délogé du pouvoir par un coup d'Etat. Lorsqu'ils virent leur protégé menacé, les Américains se portèrent au secours du nouveau président conservateur Adolfo Diaz, ancien chef comptable d'une compagnie américaine, la Rosario and Light Mines Co., un homme sûr. Les baïonnettes du général Feland, chef du corps des « marines », sauvèrent la mise des conservateurs, bousculés par les armées libérales placées sous le commandement de José Maria Moncada. Le président américain envoya alors un émissaire à Managua, Henry Stimson, pour mettre tout le monde d'accord.

Diaz, Chamorro, Moncada : Sandino les appelait les *« fils bâtards du Nicaragua »*. A eux trois, ils résument l'histoire des innombrables intrigues dont se nourrissait la classe politique nicaraguayenne. Le 4 mai 1927, Henry Stimson obtint de Moncada qu'il dépose les armes, moyennant une juste rétribution : il serait président du Nicaragua (il le fut de 1928 à 1932) ; les libéraux recevraient l'administration de six départements. Sandino se voyait attribuer celui de Jinotega. Chaque arme rendue serait payée 10 dollars et les chefs toucheraient une solde de 10 dollars par jour de guerre. L'accord eut lieu sous un arbre à Tipitapa. Tous les généraux libéraux l'entérinèrent. *Todos menos uno,* tous sauf un. *« Je ne suis pas à vendre, je ne me rends pas, il va falloir me vaincre »*, écrit Sandino le rebelle à Moncada. Depuis son quartier général d'El Chipote, l'*« académie de guérilla du Nicaragua »*, il reprend le combat.

Ceux qui l'ont approché décrivent Augusto Cesar Sandino comme un homme petit, 1,63 mètre, mince, mais doté d'une grande énergie. Le cheveu noir et lisse, le front large, le visage glabre au teint pâle, des yeux petits, sombres et très mobiles, un sourire neutre ou triste, il ne riait jamais aux éclats. *« Je suis d'un naturel réservé et je parle beaucoup seulement dans mes crises de latino-américanite aiguë »*, écrivait-il à son ami Gustavo Alleman Bolaños. Sandino était nerveux ; il parlait en marchant de long en large, les mains derrière le dos et la tête penchée en avant, ce qu'il appelait son *« péripatétisme »*. Chaussé de hautes bottes de cuir lacées devant, vêtu d'un pantalon de cheval kaki et d'une chemise militaire, coiffé de son chapeau de style texan, il portait comme seul signe distinctif un foulard rouge et noir noué autour du cou : les couleurs du sandinisme. *« Le rouge pour la liberté et le noir pour le deuil »*, précisait-il à Balausteguigoitia. A José Roman, il donnait cette autre explication : *« Le rouge représente la résurrection sur le noir qui est la mort. »* Le pavillon sandiniste était de plus frappé de la tête de mort : la décision de vaincre ou de mourir.

Né le 18 mai 1895 à Niquinohomo, non loin de Masaya, Augusto Cesar Sandino était le fils naturel d'une paysanne métisse et de l'homme le plus riche du village. *« Je suis un enfant de l'amour, ou un bâtard, selon les conventions sociales. »* Il grandit dans les privations jusqu'à ce que son père le recueille à l'âge de onze ans. Il s'instruisit, travailla, voyagea. La révolution constitutionnaliste le surprit au Mexique, où il travaillait pour la Huasteca Petroleum Company. Le jour de ses trente-deux ans, le 18 mai 1927, il épousa furtivement Blanca Arauz à San-Rafael-del-Norte, puis deux jours plus tard se retira dans les montagnes pour organiser sa guérilla.

ROUIL

« La politique n'est pas mon terrain »

Pour ma belle-famille, « je suis un maçon et un communiste, c'est-à-dire un hérétique excommunié ». Communiste, Sandino ? Si l'on veut. Dans une lettre du 12 mai 1931, il écrivait effectivement : *« Nous sommes plutôt communistes »...* mais après avoir précisé : *« Au Nicaragua, lors de la conquête, il ne vint aucun noble appartenant aux familles privilégiées d'Europe ; pour cela nous avons toujours appartenu aux gens du commun. »*

Issu du libéralisme, Sandino évolua rapidement vers des positions originales et socialement plus radicales. Très vite, il affirma l'autonomie de son mouvement. Echaudé par ses relations avec Sacasa et Moncada durant la guerre constitutionnaliste, confirmé dans ses intuitions par l'expérience de 1927, Sandino se détourna définitivement de la politique politicienne. Cela ne signifiait aucunement, bien sûr, qu'il se voulait apolitique, ou qu'il n'avait pas d'idées précises. Mais il défendait farouchement son indépendance et les objectifs initiaux de sa lutte : la souveraineté du Nicaragua. Le 9 septembre 1929, il écrivait à Gustavo Alleman Bolaños : *« Ni extrême droite ni extrême gauche, mais le Front unique, c'est notre devise. Les choses étant ainsi, il n'est pas illogique que nous tentions d'obtenir dans notre lutte la coopération de toutes les classes sociales, sans qualificatifs en istes. »* Quatre ans plus tard, il confiera à Balausteguigoitia : *« Ici des représentants de la Fédération internationale du travail, de la Ligue anti-impérialiste, des Quakers... ont essayé de nous voir pour nous influencer. Toujours nous leur avons opposé notre critère décisif que c'était là essentiellement une lutte nationale. Farabundo Marti, le propagandiste du communisme, a vu qu'il ne pouvait pas faire triompher son programme, il est parti. »* Sandino dut ainsi se séparer de plusieurs membres de sa Légion latino-américaine engagés politiquement dans leurs pays respectifs. Le Komintern, qui l'avait encensé, ne lui pardonna pas cette indépendance et lui servit dans la *Correspondance internationale*, son organe officiel, une de ces campagnes de calomnies dont Moscou avait le secret. Le 31 janvier 1932, à la veille de son exécution, Agustin Farabundo Marti éprouva pourtant le besoin d'évoquer ses relations avec Sandino et de le laver des accusations de corruption dont il avait été l'objet.

Sandino était d'une sensibilité exacerbée et d'une rigueur morale exceptionnelle. Le fait que la presse officielle et les Américains le qualifient de « bandit » et de « brigand » l'affectait. A tel point que dans le protocole de paix qu'il soumit à la discussion du gouvernement, il prévoyait d'extraire des archives nationales tous les documents désignant son action comme du banditisme et de les brûler. Petite revanche, lors de la signature de la paix, il se présenta au président Sacasa pendant la cérémonie en disant : *« Vous avez devant vous le bandit. »*

Sans doute du fait des traditions malheureuses de la classe politique de son pays, éprouvait-il l'obsession de justifier sa conduite aux yeux de son peuple et de l'histoire. Il tenait minutieusement à jour ses archives (400 kilos). *« Je* [les] *considère comme un trésor moral de haute valeur historique. »* Une partie était enfouie dans une grotte de Tunagualan, une base sandiniste ; une autre partie fut confiée à la Grande Loge maçonnique du Yucatan au Mexique. *« On peut me suivre pas à pas,* déclarait Sandino au journaliste Carleton Beals. *Jamais on n'apprendra que Sandino a pris quoi que ce soit qui ne lui appartienne en propre, qu'il a manqué à sa promesse, ou qu'il est parti en laissant une dette derrière lui. »* Sur ce point, il était d'une sensibilité à fleur de peau. Il s'emporte à une question de Balausteguigoitia : *« Ah ! on croit que je vais devenir latifundiste ! Non, rien de cela ; je n'aurai jamais aucune propriété. Je ne possède rien. »*

Sandino savait que dans sa fermeté de caractère et son intégrité résidait sa force, que cela palliait le manque de moyens de son armée et lui conférait une supériorité morale décisive. Son premier manifeste politique du 1er juillet 1927 déclare : *« L'homme qui n'exige de sa patrie pas même une poignée de terre pour sa sépulture mérite d'être entendu, et non seulement entendu, mais cru. »* Sandino condamnait les gouvernements des Etats-Unis comme *« immoraux »*, les politiciens nicaraguayens comme des *« canailles corrompues et lâches »*. Il souhaitait se voir confier après la guerre l'administration de la zone contrôlée par son armée, non pas par ambition personnelle, mais pour y développer une expérience sociale. Il proposait que l'on donne à ce nouveau département le nom de « Lumière et Vérité ».

Féru de spiritualisme

Car la pensée de Sandino était incontestablement empreinte de mysticisme. Elle apparaît comme un étonnant syncrétisme de rationalisme positiviste et de spiritualisme, et sans doute faut-il voir là l'héritage de sa fréquentation des milieux francs-maçons du Mexique (les trois points dont il ornait le S de sa signature en sont une illustration). Ses interlocuteurs ont relevé son intérêt pour la théosophie, le spiritisme ou le yoga. Lorsque José Roman le rencontra à San-Rafael-del-Norte, le 23 février 1923, le général lui palpa les os du crâne en lui disant qu'en lui revivait l'esprit de Thalès de Milet, l'un des Sept Sages de la Grèce ; et, après lui avoir demandé sa date de naissance et constaté qu'ils étaient du même signe, le Taureau, il sortit de sa poche un calendrier chinois pour observer la coïncidence des signes.

Dans sa correspondance et dans un manifeste du 15 février 1931, intitulé « Lumière et vérité » et adressé aux soldats de son armée, il développa ses conceptions du monde. Au commencement, avant même que n'existe l'éther, étaient l'Amour, qu'on appelle Dieu, et sa fille unique, la Justice divine. Au vingtième siècle aura lieu le Jugement dernier, mais ce ne sera pas l'Apocalypse décrite par les évangélistes ; ce sera le triomphe sur l'injustice. *« Il nous revient l'honneur, frères : du fait que nous ayons été choisis au Nicaragua, par la Justice divine, de commencer le jugement de l'injustice sur la terre. N'ayez pas peur mes chers frères ; et soyez sûrs, tout à fait sûrs, bien sûrs, que très bientôt nous triompherons définitivement au Nicaragua, et alors restera allumée la mèche de l'explosion prolétarienne contre les impérialistes de la terre. »* La dimension visionnaire de Sandino s'exprime dans le caractère régional et la portée continentale, voire universelle qu'il donnait à sa lutte. Il écrivait à son compagnon le général Pedro Altamirano en mars 1931 : *« Si le gouvernement hondurien envoie ses armées nous combattre pour le compte des Yankees, nous proclamerons l'union centre-américaine régie par l'action des ouvriers et des paysans. »*

Sandino nourrissait un grand dessein : organiser de vastes coopératives agricoles sur le rio Coco, et apporter la civilisation aux Indiens, *« la moelle de notre race »*. *« Ces tribus ont rendu des services d'une valeur immense pour la cause... Sans eux notre armée n'aurait pas gagné... Ils sont fidèles jusqu'à la mort et vénèrent notre cause. Comme je l'ai déjà dit, pour eux, je resterai ici à n'importe quel prix. Dans ces coopératives, l'instruction serait gratuite et obligatoire jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun analphabète. »*

Le colonel Abraham Rivera, qui avait vécu plus de quarante ans sur le rio, lui disait qu'il perdait son temps ; que les Indiens ne pensaient qu'à la nourriture, à l'alcool et au sexe, et qu'ils n'avaient que faire de l'espérance, de la joie, de la morale et de l'hygiène que voulait leur inculquer Sandino, non plus que de savoir lire et écrire. Ils partiraient pour d'autres régions. *« Peut-être a-t-il raison,* rétorquait Sandino, *mais le président Sacasa est avec moi et croit dans mon plan de rédemption de cette zone. »*

Le rêve de Sandino ne se réalisa pas. Alors qu'il se trouvait à Managua pour s'entretenir de ses projets avec le président, le soir du 21 février 1934, après avoir assisté à un dîner offert par Sacasa, Sandino fut arrêté par des éléments de la garde nationale, l'armée que les Américains avaient laissée derrière eux. Sur l'ordre d'Anastasio Somoza Garcia, le chef de la garde, Augusto Cesar Sandino périt fusillé avec ses compagnons Francisco Estrada et Juan Pablo Umanzor, à la lumière des phares d'un camion, face à une fosse creusée le matin même, près de l'aéroport Xolotlan.

Lorsqu'il entendit au loin des coups de feu (mais il s'agissait de l'assaut donné à la maison du frère cadet de Sandino, Socrates), le père d'Augusto Cesar, Don Gregorio, arrêté en même temps que son fils, puis séparé de lui, dit au ministre Sofonias Salvatierra : *« Ils sont en train de le tuer ; lui qui se faisait rédempteur, il meurt crucifié. »*

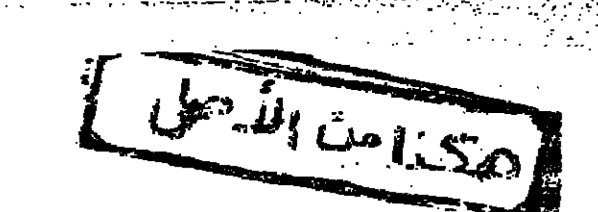
Le lendemain, on trouva ses effets personnels en vente sur les marchés de Managua. Sandino, le mystique, pouvait-il connaître une fin plus symbolique que celle de l'évangile de Jean : *« C'est ainsi que fut accomplie l'Ecriture : « Ils se sont » partagé mes vêtements, et ma tu- » nique ils l'ont tirée au sort. » Voilà donc ce que firent les soldats. »*

PHILIPPE VIDELIER.

Bibliographie

En français :
– BEALS (Carleton). – L'Amérique latine, monde en révolution. – Payot, Paris 1966. – MANIGAT (Leslie). – L'Amérique latine au XXe siècle 1889-1929. – Ed. Richelieu, Paris 1973. – Sandino et la guérilla au Nicaragua (collectif). – Federop, Lyon 1981.

● *Erratum.* – Dans notre article consacré au roi Albert Ier (*le Monde* daté 19-20 février), Jules Cambon était qualifié par erreur d'« ambassadeur à Bruxelles » alors que le célèbre diplomate français était ambassadeur à Berlin, à la veille de la première guerre mondiale.



Étranger

LIBAN : sept suggestions pour un pays éclaté

Comment les Libanais de tous bords conçoivent un règlement

« Comment sortir de la phase actuelle de la crise ? Comment concevez-vous les structures étatiques et politiques du Liban, en particulier ses relations avec la Syrie et Israël ? »

Sept hommes politiques libanais de tous bords et de toutes communautés ont rédigé pour **le Monde** ***les articles ci-contre. Il s'agit de :***

— M. Takieddine Solh (sunnite), ancien premier ministre, considéré comme un premier ministre possible lorsqu'un nouveau gouvernement pourra être formé ;

— M. Ghassan Tuéni (grec-orthodoxe), directeur du journal An-Nahar, ancien député et ministre, ambassadeur du Liban à l'ONU de 1977 à 1982 ;

— M. Akef Haïdar (chiite), président du bureau politique du Mouvement Amal, ingénieur et avocat ;

— M. Antoine Moarbès (maronite), membre du bureau politique du Parti phalangiste, avocat et professeur de droit ;

— M. Samir Frangié (maronite), indépendant, opposé à la ligne phalangiste ;

— M. Marwan Hamadé (druze), ancien ministre, ancien journaliste, bras droit de M. Walid Joumblatt, chef du PSP ;

— M. Karim Pakradouni (arménien-orthodoxe), avocat, conseiller auprès du commandement des Forces libanaises (milices chrétiennes).

Ces textes de réflexion sur l'avenir d'un pays éclaté témoignent — on ne saurait s'en étonner — de la difficulté de dégager un dénominateur commun.

Face à la majorité chiite montante qui veut, on le conçoit, s'en remettre au verdict du suffrage universel et qui mène une résistance armée incessante à l'occupation israélienne, une minorité chrétienne — surtout maronite — laminée et anxieuse, représentée envers et contre tout par le Parti phalangiste et ses milices, même lorsqu'elle en conteste la politique avec virulence, recherche des garanties contre son absorption politico-culturelle, en espérant de nouveau une alliance avec un Israël qui l'a déçue et qu'elle a déçu, mais dont elle rêve encore.

Les druzes, pour leur part, prônent, en attendant la laïcité, une **« démocratie des communautés »** ***et, tout en s'appuyant sur la Syrie, reconnaissent à Israël, avec qui leurs bonnes relations sont notoires, le droit à des garanties de sécurité sur sa frontière nord.***

Les sunnites, seule grande communauté libanaise à ne disposer de milices importantes, donnent l'impression d'être pris en tenaille entre les maronites d'une part, les chiites et les druzes de l'autre.

Rien ne fait l'unanimité, pas même l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983, dont on aurait pu croire que les phalangistes admettaient le caractère inéluctable au moment où le président Amine Gemayel est sur le point d'y souscrire.

Rien, sinon un constat : le Liban éclaté doit être reconstruit. Réunifié ? Oui, pour la plupart des auteurs. Confédéré, selon le souhait des Forces libanaises.

Pour un Parlement national et un Sénat des communautés

par TAKIEDDINE SOLH
ancien premier ministre

Il m'a été donné de vivre de près, en 1943, l'expérience de l'indépendance du Liban. On en a dit beaucoup de mal et peu de bien. Pourtant, le Pacte national — cette Constitution non écrite — conclu entre les musulmans et les chrétiens libanais *recèle* bien des aspects positifs que la nouvelle génération ignore, alors que l'ancienne refuse de reconnaître *qu'elle en a dénaturé l'interprétation* et l'usage. Le Pacte national consigne les grandes lignes *politiques* d'une entente de principe qui nécessitait des textes d'application dont un trop petit nombre a été promulgué *depuis* l'indépendance. Au lieu de faire de ces principes généraux les fondements à l'établissement d'une autorité centrale *unie* et évolutive, en fonction des changements internes et externes de la situation, les intérêts personnels et partisans les ont étouffés. Ainsi, la Constitution, écrite celle-là, stipule que la répartition des fonctions publiques *sur* une base communautaire *est une mesure provisoire*, et la déclaration ministérielle du premier gouvernement de l'indépendance *condamnait le confessionnalisme* et appelait à son abolition. Au lieu de cela, le confessionnalisme a *été consacré et consolidé au fil des ans*, devenant la voie d'accès obligée non seulement aux fonctions publiques *mais aussi aux privilèges* économiques, sociaux et politiques.

Hormis une initiative audacieuse en 1974, menée *sous* le slogan : *« Toutes les fonctions à toutes les communautés »*, aucune tentative d'application des principes du Pacte n'aura *été* enregistrée en quarante ans.

Le déclenchement de la guerre du Liban en 1975 est imputable à une série de causes directes :

1) La présence armée palestinienne a *divisé les Libanais. Au fond*, musulmans et chrétiens étaient d'accord pour s'en débarrasser, les uns et les autres refusant de faire de tout *ou partie du* Liban une patrie de rechange pour les Palestiniens. Mais alors que les chrétiens voulaient *écarter par la force les Palestiniens armés*, les musulmans ont combattu Israël aux côtés de ces derniers pour leur permettre de récupérer leur patrie ;

2) La formule libanaise a constamment constitué pour Israël une anti*thèse de son propre concept. Aussi*, lorsque les Palestiniens l'ont présentée comme exemple de solution de l'affaire *palestinienne, et que l'Occident* l'a considérée positivement, Israël a définitivement décidé de détruire la coexistence *entre les* communautés libanaises ;

3) Les résultats des guerres arabo-israéliennes depuis 1948 ont incité les chrétiens du Liban, postulant la faiblesse des Arabes, à tendre la main à l'ennemi israélien, qui est l'ennemi des Arabes ;

4) *Les mouvements révolutionnaires* arabes ont effrayé les chrétiens.

Des causes indirectes sont également à l'origine de la guerre :

— Les limites imposées par le *confessionnalisme* ont *généré une* démocratie propre au Liban. Des communautés ont bénéficié de droits politiques dont les autres étaient privées. Ainsi les maronites, les chiites et les sunnites se sont vu réserver les trois présidences — de la République, de la Chambre, du gouvernement, — alors que les quatorze autres communautés se pressaient au portillon des portefeuilles ministériels. Résultat : Kamal Joumblatt a pu faire et défaire les présidents, il n'a jamais pu être plus que ministre parce que *appartenant à la communauté minoritaire* des druzes ;

— L'évolution démographique au cours des quatre dernières décennies en faveur des chiites a rendu inéluctable une révision des droits et quotas en fonction des données nouvelles,

— *Les progrès réalisés par les* communautés musulmanes sur les plans social, du rapport entre *classes*, de l'instruction et des finances, alors que, parallèlement, l'Etat délaissait des régions dont la population s'accroissait très vite,

— Le sentiment des musulmans que les *responsables chrétiens* développaient leur pouvoir au détriment de celui des représentants de l'Islam *au gouvernement, bien que la majorité* musulmane se soit contentée de droits en deçà de ceux qui auraient *dû lui* revenir.

La création d'un Sénat

Toutes ces erreurs ont été chèrement payées par le peuple libanais. Que peut-il faire à présent ?

Il est indispensable en premier lieu que le pouvoir central élargisse un jour ses prérogatives au détriment des communautés. Cela ne devrait pas empêcher cependant, dans une étape intermédiaire, de consacrer la répartition communautaire des trois présidences. La création d'un Sénat pourrait compéler le système. Par contre, les autres fonctions publiques devraient être déconfessionnalisées et attribuées selon le critère du seul mérite.

La démocratie parlementaire est la *seule formule convenant au pluralisme* politique du Liban, à condition de la débarrasser du confessionnalisme. *La solution, à cet égard*, ne consisterait-elle pas à annuler la répartition communautaire des sièges parlementaires à travers un amendement de la loi électorale, quitte à faire du Sénat, pendant une phase *déterminée*, le reflet de la mosaïque des communautés libanaises, un Sénat doté du pouvoir de décision dans les affaires engageant le destin de la nation ?

En d'autres termes, la Chambre des députés représenterait le peuple dans son ensemble et le Sénat les *communautés*. La citoyenneté du député et de ses électeurs s'en trouverait raffermie.

En politique *étrangère*, l'option arabe du Liban ne peut être mise en question. Ce n'est pas affaire de sentiment mais d'intérêts, dont la crise actuelle atteste qu'ils ne peuvent être ignorés. Des Libanais ont cru que leur pays signait une convention pacifique avec Israël. En réalité, Israël — il l'a lui-même annoncé — choisissait *le deuxième pays arabe*, après l'Egypte, qu'il entendait mener à des relations de paix.

Il est, en conséquence, impératif d'annuler l'accord du 17 mai 1983 et de s'entendre avec la Syrie d'abord et les Arabes ensuite sur une politique permettant de chasser l'ennemi israélien du Liban-Sud, *que ce* soit par le biais des résolutions de l'ONU ou de toute autre manière. *Comme d'autres peuples occupés*, celui du Sud montre, par sa résistance à l'armée israélienne, sa détermination *de rejeter l'occupation*.

En attendant l'élaboration d'une stratégie arabe unifiée pour mener la lutte contre Israël, la politique étrangère libanaise devra se fonder, conformément au Pacte national, sur la concertation avec la Syrie voisine, à charge de revanche pour celle-ci.

Une décentralisation administrative servirait les intérêts des citoyens, à condition que la politique *de développement demeure unifiée et* qu'elle soit fondée sur la justice sociale pour tous les Libanais, à travers *tout le Liban*.

Si l'unification du Liban est aujourd'hui une solution difficile à promouvoir, sa partition l'est encore plus. Il n'est de salut pour le Liban que dans son unité, loin de toute idée de fédéralisme ou de confédéralisme.



Conserver l'essentiel du régime en y apportant des aménagements

par ANTOINE MOARBÈS

Pour faire sortir le Liban de sa crise actuelle, il faut d'abord libérer son territoire de toute présence armée étrangère. A cet effet, plusieurs moyens pourront être utilisés, dont l'appui des organismes régionaux et internationaux, l'assistance des pays amis et la résistance armée. Une fois la libération acquise, nous sommes sûrs que les Libanais s'entendront facilement entre eux. La présence armée étrangère est *constituée principalement par* les troupes israéliennes et les troupes syriennes. Le retrait des troupes *israéliennes a été l'objet de négociations*, qui ont abouti à la signature de l'accord du 17 mai 1983. Ledit *accord a été approuvé par le gouvernement* libanais et par la Chambre des députés. Tout amendement éventuel ne pourrait être que le résultat de consultations et d'acceptations de la part des pays signataires et aucun Etat tiers n'a le droit de s'immiscer dans ses dispositions.

Plus particulièrement, la Syrie n'a aucun droit de regard sur cet accord :

— En effet, sa présence armée au Liban est illégale ;

— elle n'a pas à s'occuper de questions qui sont uniquement du ressort des autorités libanaises et *enfin*, elle est responsable de la plupart des malheurs qui se sont accumulés au Liban et qui y perdurent.

Ayant été investie par la Ligue arabe d'une mission déterminée (rétablir la sécurité au Liban et freiner les abus des Palestiniens sur son territoire), elle a failli à cette mission *en* cherchant à soumettre les Libanais et les Palestiniens à sa tutelle par des procédés machiavéliques.

La Syrie, naguère, a, au demeurant, signé l'accord de désengagement avec Israël et le traité d'amitié et de coopération avec l'Union soviétique sans demander l'autorisation à quiconque.

Si Israël a accepté de se retirer du Liban sur la base d'un accord librement négocié et approuvé, il reste à trouver les moyens permettant l'évacuation des troupes syriennes.

Hélas, aucun progrès n'a été enregistré *dans ce sens, en dépit* des efforts politiques et diplomatiques de toutes sortes.

Il demeure que les Libanais ne sauraient tolérer sur leur territoire la prolongation d'une occupation illégale et inadmissible, et trouveront certainement les moyens d'y mettre fin.

D'aucuns se sont demandés si l'on peut placer l'occupation syrienne sur le même plan d'égalité que l'occupation israélienne. Pour notre part, nous jugeons très sévèrement la première car elle n'aurait pas dû avoir lieu. L'entrée des troupes syriennes au Liban s'est opérée en vertu de décisions de la Ligue arabe en vue d'une mission déterminée et pour une durée bien limitée. La Syrie a tout fait pour saboter sa mission et prolonger illégalement sa présence au détriment des intérêts libanais, palestiniens et arabes. En outre, c'est cette occupation illégale, avec tous ses effets néfastes, qui a ouvert la voie à l'entrée des troupes israéliennes au Liban. Enfin, membre de la Ligue arabe, la Syrie aurait dû se retirer sans difficulté, à la simple demande des autorités libanaises.

Il est prématuré de parler du régime politique futur du Liban. Toutefois, il devra être le résultat d'un dialogue entre les différentes communautés, dans le cadre de l'entité géographique du pays et sur la base de l'égalité des droits et des principes de la démocratie libérale, en garantissant l'existence et le libre développement du pluralisme communautaire et culturel.

Plusieurs solutions ont été proposées, dont la déconfessionnalisation politique et administrative, la fédération et la cantonisation.

Nous ne sommes pas partisans de la déconfessionnalisation politique pour les deux raisons principales suivantes :

— La première découle du principe de la laïcité qui doit être adopté comme un tout ;

— La seconde tient au fait que la déconfessionnalisation politique aboutirait à la dictature d'une minorité (c'est le cas en Syrie) ou à celle d'une majorité, et à la suppression des libertés, comme dans les principaux pays de la région.

Nous accueillerons favorablement le *principe d'une déconfessionnalisation* administrative à condition de créer un organisme indépendant qui sera chargé de la *fonction publique*, avec toutes les garanties nécessaires assurant son fonctionnement neutre et impartial au service de l'intérêt national.

La fédération et la cantonisation ne nous semblent guère recommandées dans un petit pays qui se prête *difficilement* au partage requis par cette formule. D'ailleurs, la plupart des régions libanaises sont habitées *par des populations* de *confessions* différentes.

Le phénomène de la cantonisation ou de la fédération aboutirait, en fait, à la domination d'une fraction confessionnelle sur les autres, ce qui mettrait fin à la coexistence pacifique entre les divers éléments de la population.

Le régime politique actuel est fondé sur une fédération communautaire (et non géographique) dans laquelle toutes les communautés sont représentées et participent au pouvoir politique, administratif et judiciaire à tous les échelons. Ce système a donné jusqu'à présent de bons résultats quant à la préservation de la démocratie et à la légitimité du pouvoir.

L'essentiel de ce régime devrait, en principe, être conservé en y apportant des aménagements pour une meilleure répartition des postes dans l'Etat et une meilleure participation aux affaires du gouvernement.

A notre avis, il conviendrait d'attribuer un poste politique important à chacune des grandes communautés confessionnelles au Liban : maronite, sunnite, chiite, orthodoxe, catholique, druze et arménienne. Il *faudrait aussi conférer une force* politique aux minorités chrétiennes et une autre aux minorités musul*manes. C'est une réforme aisée par* le biais de la création de nouvelles institutions politiques : Sénat, *Conseil constitutionnel, Haute Cour*, prévus par l'article 80 de la Constitution.

Nous sommes, par ailleurs, pour l'établissement de relations normales avec l'Etat d'Israël, car il s'agit d'un membre des Nations unies qui a reconnu n'avoir aucune visée sur le territoire libanais.

Il ne peut subsister aucune réserve arabe ou islamique à la normalisation, après que l'Egypte (*le* plus grand pays islamique et arabe de la région) a normalisé ses relations avec Israël.

La présence d'Israël dans cette partie du monde pourrait être un facteur de progrès technologiques, culturels et économiques.

Enfin, nous sommes pour l'établissement de relations diplomatiques avec la Syrie, conformément aux principes du droit international public.

Lire la suite pages 4 et 5

LIBAN : sept suggestions

Aller au-delà de la non-belligérance entre les communautés

par SAMIR FRANGIÉ

Le contrôle de Beyrouth-Ouest par le mouvement chiite Amal montre à *quel point la tentative* de recréer un Etat structuré en marge des communautés religieuses était vaine et illusoire. L'armée, symbole du pouvoir, s'est effritée malgré le soutien matériel fourni par les Etats-Unis et la France. Et le président Gemayel, persuadé jusque-là que la légalité, dont il était l'expression, suffisait à lui assurer la légitimité dont il avait besoin pour gouverner, s'est retrouvé isolé à la tête d'un pouvoir qui ne reposait plus sur rien.

Le pouvoir, chez nous, acquiert sa légitimité des communautés qui constituent la société libanaise. Il est fondamentalement l'expression de l'accord que ces communautés concluent entre elles à chaque grande période historique, même si, par la suite, il se dote de l'autonomie qui lui est nécessaire pour fonctionner. Or, le dernier accord intercommunautaire, conclu en 1943 et légèrement modifié en 1958, a été remis en question à partir de 1975, et au*cun nouvel accord* n'est *venu le remplacer*. La tâche prioritaire à laquelle le *chef de l'Etat aurait dû* s'atteler était donc de définir les termes d'un nouveau « pacte national ».

Il ne l'a pas fait, préférant donner la priorité au retrait des forces israéliennes et syriennes du Liban. Le résultat *ne s'est pas fait attendre*. Persuadés que le président Gemayel et le *Parti phalangiste, auquel il appar*tenait, voulaient imposer leur « hégémonie » à l'ensemble de la population, les druzes, puis les chiites, ont pris les armes pour défendre ce qu'ils estimaient être leurs droits légitimes. De leur côté, les milices chrétiennes, convaincues que l'armée libanaise n'était pas « fiable », en raison de sa composition multiconfessionnelle, ont refusé de céder le contrôle de leur région à l'Etat, dont l'existence s'est retrouvée ainsi, *dans la pratique, contestée aussi* bien par les musulmans que par les chrétiens. Et c'est sur cet Etat privé de tout soutien intérieur que se sont exercées les pressions d'Israël et de la Syrie.

Cette situation est-elle sans issue ? La bataille de Beyrouth a créé un nouvel état de fait, qui peut, s'il *est mis à profit, hâter l'amorce* d'*une* solution. Quelles sont ces nouvelles données ?

1) La communauté chiite, dont le pouvoir ne voulait pas jusque-là reconnaître l'importance, s'est finalement imposée, et ses chefs, conscients du rôle dominant que leur communauté est appellée à jouer *dans le cadre d'un Liban unifié, ont* fait preuve d'un sens remarquable des *responsabilités en maintenant la* coexistence islamo-chrétienne à Beyrouth-Ouest et en préservant les institutions, y compris l'armée ;

2) L'armée, qui constituait pour les extrémistes chrétiens l'ultime recours, n'est plus en mesure de jouer le *rôle qui lui était dévolu*. Sa « *neutralisation* » et le retrait de la force *multinationale rendent désormais* impossible toute solution militaire de la crise libanaise;

3) L'affaiblissement des forces libanaises, forcées de se replier sur *leur région*, et la *paralysie* d'Israël ont facilité l'émergence en milieu *chrétien d'un courant favorable à la* coexistence avec l'Islam et le monde arabe. *La* hiérarchie religieuse a d'ailleurs montré la voie à suivre en renouant déjà le contact avec les chefs religieux musulmans.

Dépasser la réalité communautaire

Ces nouvelles données facilitent grandement la recherche d'un nouveau consensus national. Celui-ci ne *saurait se limiter sur le plan inté*rieur à une redistribution plus équilibrée des pouvoirs entre *les différentes* communautés libanaises, comme le propose aujourd'hui le chef de l'Etat. Une telle mesure est certes nécessaire pour dépasser le stade des régressions communautaires, mais elle ne suffit pas à unifier la société. L'objectif doit être de dépasser la réalité communautaire *du pays à partir d'un projet com*mun, qui devrait assurer le plein épanouissement des communautés et des individus, sans pour autant être réductible à leurs intérêts étroits. Autrement, le dialogue ne pourrait déboucher, dans le meilleur des cas, que sur un accord de non-belligérance entre les différentes *communautés*.

La recherche d'un nouveau consensus national nécessite également la définition de nouvelles relations entre le Liban et son environnement direct. Quelle que soit la nature du régime en place à Damas, il est absolument indispensable d'établir avec la Syrie une relation *privilégiée*, que motivent les affinités historiques et culturelles qui *lient les deux pays et les considéra*tions géopolitiques que nul ne saurait ignorer. *Le Liban et la Syrie* doivent se fixer comme objectif essentiel une action commune en vue de donner à l'ensemble proche-oriental, auquel ils appartiennent, le rôle privilégié qu'il a longtemps assumé dans son histoire ancienne et présente. Cette action commune est d'autant plus nécessaire à définir que, *depuis 1943, les relations entre* les deux pays ont presque toujours été antagonistes. *L'intervention sy*rienne au Liban n'a pas modifié la nature de ces relations. Bien au contraire, elle a accru la méfiance qui existait déjà entre les deux pays et a renforcé les craintes chrétiennes. Or, il est désormais vital pour les *Libanais* et *pour les Syriens* d'assainir le climat entre eux et d'as*seoir leurs relations sur des bases* équilibrées et saines. La reconnaissance par l'Islam libanais du « caractère définitif » de l'entité libanaise devrait libérer les chrétiens de leurs craintes ancestrales de minoritaires et les sortir de leur crispation à l'égard de leur environnement arabe.

Quant à Israël, la seule position que le Liban est aujourd'hui en mesure d'adopter à son égard, après tout ce qu'il a subi depuis 1982, est celle-là même qu'a définie le chef du Parti socialiste progressiste, M. Walid Joumblatt, qui a estimé qu'en échange du retrait des forces israéliennes du Sud les Libanais s'enga*geraient à empêcher toute action mi*litaire contre Israël à partir de leur territoire, *conformément* à *l'accord* d'armistice conclu en 1949.


Gravure extraite du Tour du Monde, *1861.*

Savoir tirer parti de l'émergence des nouveaux pouvoirs de fait

par GHASSAN TUENI

Ce que nous vivons au Liban, c'est une nouvelle guerre, une de plus, ve*nue s'ajouter à celles qui se sont suc*cédé depuis 1975. Chacune — on le dit *aujourd'hui plus aisément qu'hier* — ayant eu non seulement son enjeu propre... mais aussi ses limites, ses règles et, bien entendu, son moteur principal. Les parties en conflit, virtuellement les mêmes, assumaient en fait à chaque guerre des rôles différents et changeaient d'alliances, comme au théâtre.

Les mêmes acteurs, réutilisés, ont poussé la violence jusqu'à son paroxysme : le Liban, déjà brisé à deux ou trois reprises, semble maintenant définitivement défunt.

*Parviendra-t-on à le réinventer au*jourd'hui, ce Liban qu'en 1976, *1978 et 1982 ont n'avait déjà pas* réussi à refaire ?

Parce que paroxystique, la violence engendrera peut-être la solution. Mais celle-ci ne saurait être instantanée ni tenir du miracle : il faut reléguer aux oubliettes le mythe du *« miracle libanais »*. Au *niveau* des nations les miracles se forgent par *les peuples et les dirigeants ; ils* ne tombent pas du ciel.

A défaut, nous aurons peut-être — un « peut-être » problématique d'ailleurs — un Liban qui n'en sera pas un*;* un petit Liban dans une grande Syrie, c'est-à-dire un mini-Etat à do*minante chrétienne se réclamant* d'une légitimité historique vidée de sa substance de souveraineté réelle. Les provinces à dominante islamique, sans être tout de suite juridiquement annexée par la Syrie, ou par Israël, seront, de fait, tellement dépendantes de l'une ou de l'autre, qu'elles en perdront ce qui leur reste de caractère national. Leurs dernières attaches avec le Liban d'hier — et d'*aujourd'hui — disparaîtront* graduellement ; et quand elles seront *rompues, on le percevra à peine*.

Des autorités de fait

Si, par contre, nous nous déci*dions à travers le Liban, en plus des* arrangements, à négocier avec la Sy*rie et Israël, une œuvre fondamentale* incombe aux Libanais : restructurer leur pays.

Organiquement, il ne s'agit plus d'en empêcher la partition, mais de *reconstituer l'unité d'un Liban déjà* morcelé. Le Liban « central », le Liban de la légitimité constitutionnelle, doit accepter les réalités nouvelles, celles des autres entités libanaises où se sont concrétisées des aspirations trop longtemps refoulées, et qui *s'expriment maintenant sous* la forme d'une violence contre laquelle aucune victoire militaire n'est possible. Toutes les nouvelles entités libanaises — les chiites du Sud ou les druzes du Chouf, un Nord qui se réclame d'un Frangié encore conserva*teur ou un Beyrouth-Ouest où le sun*nisme bourgeois se cherche, sans parler d'une Bekaa devenue, depuis les missiles soviétiques, une sorte de seconde frontière — sont déjà autant *de provinces autonomes*, gouvernées certes sans légitimité mais par des *autorités structurées, presque souve*raines, quelquefois plus efficaces, plus réelles que le pouvoir central malgré sa légitimité. Ces autorités *de facto* utilisent les infrastructures du *pouvoir et ses institutions, du fait* même qu'elles commandent ses *agents*.

Refaire la Constitution

Mais d'un mal peut naître un bien. *Irrationnelle et malsaine en principe,* cette situation peut devenir utile, voire bénéfique. S'il admettait que l'unité nouvelle du Liban passe par la multiplicité — *le pluralisme*, — le pouvoir central, légitime et légitimiste, renonçant du même coup aux options militaires, déclencherait en effet une dynamique centrifuge ten*dant à créer un nouveau modèle* social, un nouveau contrat, un nouveau pacte *national* pour remplacer le pacte de 1943 devenu caduc et inopérant. La sagesse imposerait que l'on laissât faire le temps pour permettre aux provinces, aux régions, aux communautés de s'apercevoir qu'elles n'ont de victoires qui ne soient à la *Pyrrhus, suicidaires*, et donc impossibles, et que le véritable *aboutissement de leur épanouisse*ment est un retour au Liban, dans le cadre de ce que le président Amine Gemayel appelle un *compromis historique*, concrétisé par un ultime dialogue avec une légitimité, elle aussi rénovée.

Structurellement, les Libanais doivent, mais ensemble, refaire leur *Constitution. Le dialogue national* présuppose la paix, mais la paix elle-même *dépend* d'un nouvel équilibre des forces qui sera reflété, constitutionnellement, par la redistribution des pouvoirs, des charges et des privilèges. Il ne s'agira plus de répartir des fonctions entre les communautés mais de redonner vie et consistance *aux pouvoirs constitutionnels par une* représentation plus adéquate, par *une adhésion plus entière des régions* et des communautés, telles qu'elles s'expriment dans leur nouvelle réalité. Les cadres de l'ancienne Constitution, *écrite ou non écrite*, ont tous craqué, avouons-le. Mais comment convoquer une constituante à l'ombre des canons des uns et des autres, et des canons aussi de l'étranger ? Ne faudrait-il pas donner à chaque partie la latitude de digérer *son coup d'Etat interne, de découvrir* les limites de sa victoire — qui sont *aussi les limites de sa liberté — avant* d'entamer le dialogue ?

Politiquement, c'est ensemble, et *non chacun pour soi, que les Libanais* — ou plutôt « les Libans » d'aujourd'hui — *se libéreront des occupa*tions étrangères. Il n'y aura pas de « retrait symétrique » par équilibre externe ou par coercition. Chaque partie pense encore s'attribuer la vic*toire grâce à une alliance* avec l'étranger — son étranger — contre « les autres » ; c'est-à-dire contre la coalition réelle ou supposée des forces internes et externes dont elle se démarque le plus, sans nécessairement la combattre activement. *Seule la sécurisation que les uns re*cherchent autant que les autres permettra aux diverses parties de se désengager de l'étranger.

C'est après l'instauration d'une *harmonie organique nouvelle, issue* d'un pacte national nouveau que les Libanais seront en mesure d'exercer une réelle souveraineté nationale sur la totalité de leur territoire, à l'exclution de tous les étrangers. D'où le risque certain de voir les multiples *étrangers occupant le Liban, ou inté*ressés par sa guerre, se liguer pour empêcher, qui par la déstabilisation et qui par l'occupation, la paix et l'unité des Libanais.

Deux dynamiques *s'affrontent* ; celle de l'alliance des Libanais et une *autre, aujourd'hui plus puissante,* celle de l'alliance des intérêts étrangers. *Laquelle des deux vaincra ? Il* faut espérer que les Libanais pourront se ressaisir avant qu'il ne soit trop tard.

Ajoutons qu'une neutralisation du Liban, *une neutralité garantie* internationalement, serait théoriquement *le contexte idéal pour une restructu*ration de l'unité nationale. Unité pluraliste, il est vrai, mais dont la convergence centrifuge serait alors une dynamique plus puissante que celle des attractions centripètes qui, en permettant les polarisations étrangères ou régionales des uns et des autres, disloquent la société libanaise *d'aujourd'hui*.

Après la guerre la révolution

Le paradoxe libanais, si l'on devait pousser l'analyse dialectique jusqu'à son extrême, c'est que le Liban est aussi en « danger de paix ». Après la guerre viendra en effet la révolution.

La guerre, *plus* exactement les guerres successives, masquent, tant qu'elles durent, les problèmes énormes qu'elles engendrent, imposant le silence à ceux qui souffrent, déforment les aspirations réelles, transforment les besoins vitaux. *Mais, une fois la paix instaurée,* apparaîtra l'étendue du drame.

Car alors il faudra reconstruire villes et villages, relancer les industries et toute l'économie. D'un peuple de réfugiés, masses errantes dans leur propre patrie, il faudra refaire une nation mariée à sa terre, apprendre à toute une jeunesse, née *dans la guerre, comment travailler, et* travailler ensemble, lui expliquer non *seulement les destructions mais* aussi les morts, fussent-ils des martyrs. *Les seigneurs de la guerre,* perdant leur crédibilité, devront céder le pas à des classes nouvelles qui ne se dessinent pas encore. Le Liban de demain ne sera-t-il pas fait et gou*verné par ces classes plutôt que par* ceux qui sont devenus eux-mêmes *otages* et victimes des guerres qu'ils ont l'illusion de mener ?

Faut-il l'espérer ?

Il ne faut jamais forcer le rythme de l'histoire, même si au Liban celle-ci ne se décide pas encore à regarder vers l'avenir. Menée par des chefs historiques qui n'ont que l'autorité de *l'héritage, cette guerre ne se termi*nera que quand les Libanais seront réveillés par les réalités d'aujourd'hui, secoués par le cataclysme *qui s'annonce*, menaçant comme une fin du monde, avec ses images de famine, de folie, de mort et d'annihila*tion totale. Ils sauront qu'alors il n'y* aura plus rien à conquérir, *plus rien à réformer, plus rien à unifier*, plus rien à détruire non plus.

Il faut instituer le système des cantons

par KARIM PAKRADOUNI

L'automne 1982 laissait présager la *fin de la guerre* dans laquelle le Liban s'était engagé depuis neuf ans déjà. *En effet, le pays paraissait voir* le bout de ses épreuves à la veille *d'une solution globale*. Au *printemps* 1983, le gouvernement liba*nais espère tout au plus un règle*ment partiel. Au début de 1984, il *plonge de nouveau dans la tour*mente : l'impasse est totale. L'engagement du président Reagan, *visant* à libérer le Liban de toute présence militaire étrangère, à *unifier* et à y instituer un Etat fort, a tourné court. Les « marines » quittent notre pays sur un constat d'échec. L'accord libano-israélien signé le 17 mai 1983 — pièce maîtresse de la diplomatie américaine — a fait long feu face à l'hostilité farouche de la Syrie. Enfin, l'entente intercommunautaire préconisée par le président Amine Gemayel sombre après l'échec par les druzes des régions chrétiennes, et à la suite du déferlement des milices chiites qui ont occupé la moitié de Beyrouth.

Les revendications et les projets antagonistes foisonnent : l'abrogation de l'accord du 17 mai réclamée par la Syrie à coups de boutoir et de *canon, la démission du président Ge*mayel exigée par deux dirigeants de *l'opposition, MM. Walid Joumblatt* et Nabih Berri, comme condition à l'arrêt des *hostilités militaires*, les réformes déposées par les différentes formations politiques pour rééquilibrer ou réviser le système en présence, la conférence de Genève convoquée par le président Amine Gemayel en vue de promouvoir l'entente nationale. Toutes ces suggestions demeurent conjoncturelles ou *insuffisantes. Elles ne comportent* pas les fondements d'une vraie solution de paix.

Trois scénarios se profilent à l'horizon : la désintégration, le retour au statu quo de 1975, ou une refonte structurelle du système politique. Le premier équivaudrait à la disparition du Liban au profit de deux projets *idéologiquement expansionnistes* : la Grande Syrie et le Grand Israël, et donc au condominium de ces deux superpuissances régionales.

*Le retour à la coexistence inter*communautaire dans un Etat unitaire « formule 1943 » semble irréaliste et irréalisable. La haine confessionnelle et le fossé psychologique ont atteint des proportions jamais égalées jusqu'à présent. Il serait inconcevable de bâtir à nouveau un Etat centralisateur. Les musulmans et les chrétiens peuvent dorénavant se côtoyer, mais non coexister. D'ailleurs, à vouloir imposer à des entités si différentes des structures étatiques stéréotypées, on a fini par aboutir, depuis 1943, à un *régime en ébullition* continue. La formule de 1943 a transformé le Li*ban en un « Japon politique ». Nous* vivons sur un volcan imprévisible et *dévastateur*.

Le projet de Bechir Gemayel

Reste la *seule* solution valable et viable : le projet politique de Bechir *Gemayel, qui s'articule autour* de trois idées principales : libérer le ter*ritoire de toute présence étrangère*, expressément palestinienne, syrienne et israélienne ; unifier la volonté nationale autour de l'idée d'indépendance ; rénover le système politique en favorisant l'entité culturelle de chaque communauté. Il s'agit de rénover géographiquement le Liban dans ses frontières actuelles, mais aussi de le diversifier culturellement à travers un régime *fédéral*. Au lieu du *centralisme ex*plosif de 1943, qui tend à intensifier *les particularismes, il faut instituer* le système des cantons. Afin d'éviter le retour à une formule malheureuse qui a échoué, et pour ne pas tomber sous le condominium des étrangers, les Forces libanaises proposent le fédéralisme comme solution négociée *de la crise libanaise*.

Ce choix ne sera ni facile ni rapide ; il convient dans l'immédiat de retrouver l'« *esprit de résistance* » qui avait habité Bechir Gemayel. Les Forces libanaises travaillent à mobiliser la population chrétienne, à unifier *ses rangs*, à défendre *son ter*ritoire et à y organiser la vie sociale. Afin de survivre le temps qu'il le faut, les Forces libanaises invitent d'autre part les druzes de la montagne et les chiites d'Amal à conclure un nouveau pacte national qui assure la liberté, la sécurité et l'égalité pour toutes les composantes de la nation.

Ce projet s'inscrit déjà dans les faits. Le Liban ne sera jamais plus ce qu'il était. Cette transformation se dessine sur le terrain : le découpage du pays en cantons confessionnellement homogènes et l'émergence de nouvelles forces politiques. En effet, les maronites, les chiites et les druzes, qui constituent plus que les deux tiers de la population libanaise, se sont dotés de leurs structures militaires propres et contrôlent déjà une grande partie du territoire. Il existe actuellement six cantons « *de fait* » : un au sud sur la frontière israélienne, un autre dans la Bekaa sur la frontière syrienne, deux à prédominance chrétienne : l'un au centre, que dirigent les Forces libanaises, et l'autre au nord, sous la houlette de M. Soleiman Frangié ; *enfin, le canton sunnite* à Tripoli et Akkar, et le canton druze au Chouf, Beyrouth étant « *capitale fédérale* ». L'esprit de rénovation doit vaincre la force d'inertie.

Si la solution de 1943 a été le fruit d'une entente entre les maronites et les chiites, nous pensons que la solution fédérale doit être l'émanation d'un accord entre les maronites et les chiites, ces deux commu*nautés à vocation majoritaire. Cette* solution fédérale sauvegarderait l'intégrité territoriale du Liban contre les tentations de partition ou de désintégration, résorberait les séquelles psychologiques de la guerre, limiterait les ambitions des intégristes *religieux, sécuriserait* l'ensemble des communautés et favori*serait le* progrès *socio-économique*. Chacun doit se sentir chez soi, tout en restant avec les autres. Le droit à la différence devrait être reconnu par tous, et surtout par l'islam libanais. Ni islamisation, ni sionisation, mais libanisation : voilà « l'autre Liban » que proposent les Forces libanaises.

gestions



pour un pays éclaté

Le temps du « ménage à deux » de 1943 est révolu

par MARWAN HAMADÉ

En près de neuf années, la crise libanaise a pris tous les visages possibles, tous les masques imaginables : guerre civile, conflit régional, dissuasion arabe, invasion israélienne, occupation étrangère, intervention *des grands et des moins grands*, interposition multinationale, initiatives de l'ONU. Toutes les passions de l'Orient, toutes les convoitises de l'Occident, tous les antagonismes de l'heure – juif, chrétien et musulman – s'y sont mêlés et affrontés dans une suite incroyable d'alliances renversées et de situations retournées.

Néanmoins, dans cet écheveau *pratiquement inextricable, les lignes* de force sont aujourd'hui claires, les options évidentes : au triple plan local, régional et international, c'est le sort du Liban, son existence même, qui se décident. Plus qu'en 1861 (création du gouvernorat du Petit-Liban), qu'en 1920 (proclamation du Grand-Liban) ou qu'en 1943 (indépendance du Liban moderne), l'entité même du pays, son identité, son appartenance et sa vocation sont en jeu. Il n'y va plus de la cause palestinienne, de l'influence syrienne, de la *sécurité* israélienne ou de l'hégémonie américaine... C'est du Liban, en tant qu'Etat, qu'il s'agit.

Voilà pourquoi les retrouvailles entre Libanais sont un rendez-vous existentiel ; au carrefour de leur nouvelle histoire, les chemins se retrouvent pour de bon ou se séparent une fois pour toutes. Il y a trop de morts et de destructions pour que les *masques de l'hypocrisie ou les artifices* du compromis tiennent encore.

Trop souvent, en effet, depuis dix ans, un parti libanais avide de pouvoir absolu, figé dans des croyances d'une autre époque, agrippé à des privilèges désuets, a trompé tout le monde, en trompant d'abord une partie de sa clientèle chrétienne. Né en 1936 d'une mode fasciste et d'une *illusion* communautaire, le Parti phalangiste a donné à la guerre toutes les dimensions et les appellations imaginables (libano-palestinienne, islamo-chrétienne, syro-israélienne) pour fuir la seule et la vraie dimension, l'intérieure.

Or, le conflit, il faut désormais le dire, porte sur les fondements mêmes du contrat libanais et non sur ses aspects accessoires. Sans l'association des trois composantes, l'indépendance, la démocratie et l'arabité, le Liban n'aurait *ni sa raison ni* les moyens d'être. Et c'est précisément la triple rupture de ce contrat originel qui a plongé le pays dans *l'abîme*.

Rompu, ce contrat l'a été une première fois lorsque, sous le prétexte de *juguler les débordements de la* présence palestinienne, une coalition de droite, menée par les Phalanges, a cherché dans la violence à retarder les échéances que dictaient les nouvelles données démographiques, économiques et sociales.

Rompu, ce contrat *le* sera une deuxième fois lorsque cette même coalition, toujours menée par les Phalangistes, fera appel à Israël. Alliance d'abord secrète, puis affichée et enfin transcrite dans les faits par l'invasion de 1982. Complices du siège de Beyrouth, auteurs des massacres de Chabra et de Chatila, les Phalangistes sont « récompensés ». le pouvoir est offert par Ariel Sharon *d'abord à Bechir Gemayel, puis* à son frère Amine.

Au profit d'un seul parti

Le Liban perd du coup son visage arabe pour passer dans l'orbite d'Israël.

La troisième rupture du contrat viendra avec l'abolition du système démocratique au seul profit non plus d'une communauté mais d'un seul parti : les Phalanges, qui s'imposent d'abord aux chrétiens par la terreur, puis subjugent les musulmans par la *force – moins par la leur propre que* par celle de l'étranger. Laquelle ? Peu importe, puisque même les Américains et les Français sont mis à contribution. Ce sera le fameux « dérapage » de la force multinationale, le désastre du Q.G. des « marines », la destruction du camp Drakkar, le raid sur Baalbeck, les salves du New-Jersey : la politique de la canonnière se porte au secours *de la dictature phalangiste*...

Ainsi, en mai 1983, il ne reste déjà rien de l'indépendance, de la démocratie et de l'arabité du Liban, donc rien du Liban, sinon la dictature intolérable qui se traduit sur tous les plans (décrets abusifs, nominations partisanes, arrestations arbitraires, liquidation des détenus, couvre-feu et censure, répression armée). Contre cette dictature, l'insurrection ne tarde pas à éclater : face à Israël au sud, face aux Phalanges partout ailleurs.

Février 1984, la crise libanaise aborde sa phase finale, celle de la conclusion de l'inévitable contrat sans lequel il ne resterait bientôt rien du Liban. Pour éviter tout vice de forme, ce contrat, dont l'objet est de refaire le pays, aura cette fois pour témoins toutes les communautés du Liban.

Le ménage à deux de 1943 – où seul le chrétien portait la culotte et où le musulman n'avait d'autre recours que les liaisons fugitives – est désormais dissous. Le temps des chiites « intouchables », des druzes « relégués » dans leurs réserves, des orthodoxes « négligés », des catholiques « oubliés », des Arméniens « marginaux » est révolu. Le Liban *sera à tous ou à personne*.

Ce contrat comporte ensuite, sur le fond, des obligations inaliénables :

1) L'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai ; la sécurité de la Galilée ne saurait en effet justifier la satellisation du Liban par Israël. Un déni d'arabité serait tout à la fois un déni d'indépendance et *d'identité* ;

2) L'abolition de la dictature du parti unique. Et, pour éviter la confusion savamment entretenue en Occident, disons tout de suite que cela ne veut nullement dire l'atteinte aux droits et aux intérêts des chrétiens du Liban, bien au contraire, c'est de leur libération qu'il s'agit en premier lieu. Quand l'arbitraire phalangiste est rejeté par toutes les communautés et tous les partis du Liban, ce n'est pas le pouvoir chrétien *« libéral, éclairé et démocratique »* qui est en cause. Dans cet ordre d'idées, le Parti socialiste progressiste et son chef, Walid Joumblatt, estiment nécessaire un changement de président et un changement d'équipe. Ce dont le Liban a besoin, et vite, c'est d'un nouveau chef d'Etat – chrétien, personne ne le conteste – qui soit l'homme de *l'ouverture, l'artisan du fameux* compromis historique ;

3) La réforme des institutions. *Celles-ci, modelées à l'avantage* d'une seule caste, ont craqué. Tant mieux. Car en rétablissant la démocratie, les Libanais ont cette fois l'occasion de la parfaire au profit de tous, sans exception. Ici, le choix est clair : ou un Etat laïc, totalement dé*confessionnalisé, auquel va directement* la préférence du parti socialiste, ou, premier pas vers cette solution idéale, une « démocratie des communautés », qui garantisse l'égalité des Libanais dans leurs droits et dans leurs obligations. *Cette année est pour les Libanais* une « nuit du 4 août » ; le régime de l'apartheid communautaire est désormais aboli ;

4) Le retrait de toutes les forces étrangères. Mais d'abord celle de l'envahisseur israélien, que nous ne saurions, quelles que soient les circonstances, mettre au même rang que les autres. La Syrie, en effet, demeure le frère et le voisin par lequel passe, dans le respect mutuel, l'affirmation de notre engagement arabe. Pour le Liban du sud, enfin, une formule « onusienne » serait souhaitable, mais l'expérience affligeante pour tous de la force multinationale ne saurait être rééditée.

Dans l'indépendance, la démocratie et l'arabité, le Liban a donc toutes les chances de se retrouver. Car, pour le Parti socialiste progressiste, l'unité du pays n'est pas négligeable. Il n'y a pas, il n'y aura pas d'expérience séparatiste : maronite, chiite, druze ou autre. Il n'y aura plus de pouvoir unique. Le Front de salut national, le PSP, Amal et les autres forces démocratiques n'ont pas bousculé les Phalanges pour y substituer leur hégémonie. L'islam libanais, qu'il soit sunnite, chiite ou druze, n'a pas affirmé son droit à la *participation pour le dénier aux autres*. Contre l'aventure du parti unique, nous proposons donc l'expérience démocratique. Les chrétiens du Liban doivent réaliser qu'à travers celle-ci, nous trouverons ensemble le salut.

Le cessez-le-feu annoncé à Damas n'a pas été respecté

De notre correspondant

Beyrouth. – Arrivés à Beyrouth en octobre 1982, les « marines » américains en sont partis samedi 25 février 1984, au bout d'un an et cinq mois. Commencé en début de semaine, leur repli sur les navires croisant au large de Beyrouth s'achève donc sans histoire. Depuis qu'ils font leurs paquets, les « marines » ont joui d'une totale tranquillité malgré la bataille parfois violente qui se déroulait non loin de leurs positions. Leur ultime problème : à qui remettre les installations fixes qu'ils laissent derrière eux, l' « armée officielle » n'ayant pas accès à leur zone. Ils les ont finalement *laissées à la 6e brigade qui* est déployée à Beyrouth-Ouest, avec l'accord et sous l'autorité effective de la milice chiite Amal.

De la force multinationale, qui comptait six mille hommes et quatre contingents, il ne reste plus à Beyrouth qu'un contingent opérationnel, le français, dont les mille trois cents soldats encore en place, et de nouveau bien acceptés, sont les seuls à attendre l'éventuelle relève d'une force de l'ONU. En attendant, ils assurent une mission ponctuelle utile en servant de « tampon » dans la zone du Musée, permettant ainsi le fonctionnement de l'unique point de passage entre les deux secteurs de *Beyrouth*.

Les Américains maintiennent néanmoins quatre cents « marines » *à terre, préposés à la garde de leur* ambassade. Les Italiens ont gardé une centaine de soldats avec la même tâche. Même si elle s'achève relativement dans l'ordre et sans nouvelles convulsions, la mission de la force multinationale au Liban n'en apparaît pas moins à Beyrouth, sur le fond, comme un fiasco pour l'Occident, abstraction faite des erreurs et défaillances du pouvoir libanais.

Le cessez-le-feu annoncé pour vendredi à 11 h par le négociateur saoudien, l'émir Bandar Ben Sultan, a été fictif. Après des accrochages intermittents tout au long de la journée, une violente bataille a fait rage *durant la nuit sur les lignes de dé*marcation et en banlieue, ainsi que sur le front de Souk-El-Gharb, où la pression des forces antigouvernementales liées à la Syrie s'était pourtant nettement atténuée depuis trois jours.

Un nouvel arrêt des combats a été annoncé pour samedi à 1 h du matin, *à la suite de contacts* avec les belligérants cette fois, alors que ceux-ci avaient été les premiers étonnés de l'annonce faite à Damas par l'émir Bandar, *la veille*, n'ayant pas *été* consultés. Les affrontements, après s'être poursuivis sur le même rythme violent qu'en soirée jusqu'à 3 h du matin, ont progressivement décru, pour pratiquement cesser vers 6 h du matin, sans qu'il soit possible de dire s'il s'agit de la pause diurne plus ou moins habituelle ou d'une trêve plus durable.

Une « flexibilité » syrienne

En tout cas, les progrès paraissent avoir été réalisés par les négociateurs de Damas. Le médiateur saoudien, M. Rafic Hariri a fait état, au cours d'un *entretien téléphonique* avec le ministre libanais, M. Elie Salem, d'une certaine *« flexibilité »* dans l'attitude syrienne. Les respon*sables des deux principales milices* antigouvernementales : MM. Nabih Berri pour Amal et Marouan Hamadé pour le PSP, sont entrés de leur côté en contact avec le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, qui leur a confirmé être favorable à un arrêt des hostilités.

Le cessez-le-feu serait le premier point d'un règlement de la phase actuelle de la crise,qui en comporterait quatre, les trois autres étant dans l'ordre : l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 ; la reprise de la conférence interlibanaise de Genève ; la formation d'un gouvernement d'entente nationale *sur la base de la politique qui* serait définie par cette conférence et des réformes qui y seraient arrêtées.

Mais, au fur et à mesure que le président Gemayel est contraint de souscrire à l'abrogation de l'accord du 17 mai 1983, ses partenaires au *sein du camp chrétien le lâchent* et haussent d'un ton leur hostilité à son égard. Refusant catégoriquement l'abrogation, M. Dany Chamoun a, pour la première fois, utilisé le terme de *« trahison »*, parce que – dit-il – le Liban renoncerait à son indépendance au profit de la Syrie. Son père, M. Camille Chamoun, fait savoir qu'il refuserait en cas d'abrogation de participer à la conférence *de Genève. Les Forces libanaises ont* adopté la même attitude, et, selon M. Dany Chamoun, le président Gemayel a eu de vives discussions avec les membres de son propre parti, les Phalanges, qui ont vigoureusement contesté la tendance à abroger l'accord libano-israélien.M. Chamoun a souligné : *« Lors de la rencontre entre des représentants de mon parti, le PNL, et le président Gemayel, celui-ci a avancé de nombreuses excuses et s'en est pris tantôt aux Américains, tantôt aux Israéliens, tantôt aux Forces libanaises. Il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. »*

LUCIEN GEORGE.

● *Affrontements entre Israéliens et chiites.* – Des affrontements ont opposé vendredi matin les soldats israéliens à la population chiite du village de Maarakah dans la région de Tyr au Liban du Sud (non loin de la frontière israélienne), faisant, selon les correspondants sur place, quatre blessés israéliens et six blessés civils libanais.

M. Nabih Berri, dirigeant du mouvement chiite Amal, a pour sa part affirmé vendredi à Beyrouth lors d'une conférence de presse que trois civils ont été tués, vingt-trois autres blessés lors de l'attaque de ce village par des forces israéliennes à l'aide de blindés et d'hélicoptères. – *(AFP.)*

Un président élu par le peuple et l'introduction du référendum

Par AKEF HAIDAR

La phase actuelle de la crise a un responsable. Celui-ci n'est pas une entité abstraite. Il a une fonction et un nom. Une fois de plus, nous le désignons du doigt et le dénonçons : c'est le chef suprême des forces armées, le président de la République, Amine Gemayel.

Notre insistance n'est pas vindicative ; elle est tournée vers l'avenir : nous voulons que ce drame immense – *le drame de la banlieue sud*, où un crime a été perpétré contre le quart de la population libanaise – ne soit pas le simple souvenir d'un événement, mais une date charnière de notre histoire, un élément agissant et transformateur dans le sens d'une réforme radicale et d'un changement structurel du pouvoir, afin d'empêcher toute récidive des agissements hors-la-loi qui jalonnent notre vie nationale depuis près d'un demi-siècle.

Notre mouvement a tout fait durant les derniers mois pour éviter que le pouvoir nous mène droit à la catastrophe *qui se dessinait par suite* de ses errements politico-militaires. En vain. *Le peuple de la banlieue sud* – mon peuple – en a payé le prix dans sa chair. Nous ne laisserons pas ce crime impuni.

Nous avons réclamé la démission du chef de l'Etat, nous l'exigeons toujours. Qu'il s'en aille de son propre chef ou qu'il soit écarté dans les formes légales, c'est-à-dire par le *Parlement qui le destituerait* ou écourterait son mandat, peu importe. L'essentiel c'est que, ayant agi comme il l'a fait, il soit mis hors *d'état de gouverner.*

Pour sortir de l'impasse actuelle – nous le voulons de toutes nos forces et nous le montrons chaque jour dans nos actes, – mettant entre parenthèse, par un effet d'abstraction la destruction de la banlieue sud, blessure encore béante, nous proposons une solution en deux volets :

– *Annulation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983* et mobilisation de la nation en vue de chasser l'ennemi israélien du territoire national s'il ne se résoud pas à une stricte application des résolutions 508 et 509 du Conseil de sécurité ;

– *Reprise du dialogue interlibanais à Genève en vue essentiellement* d'adopter les indispensables réformes politiques, économiques et sociales.

Ces réformes seront le fondement du Liban de demain tel que nous le voulons puisqu'elles comporteront l'abolition du confessionnalisme politique, des mesures de développement et la refonte structurelle de l'armée. *Nous en avons exposé le détail* dans un document soumis à la Conférence de Génève qui reprend les thèses du Conseil supérieur chiite énoncées par *l'imam Moussa El-Sadr* de 1977.

Relations fraternelles avec la Syrie

Toute forme de gouvernement suppose, à la base, une justice politique, c'est-à-dire l'égalité des citoyens face aux urnes. Notre système électoral doit être radicalement révisé en conséquence pour que le résultat du scrutin traduise l'image réelle de la volonté populaire et pour que le Parlement en soit l'expression véridique. Tous les citoyens doivent avoir les mêmes droits et le même poids électoraux. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, ne serait-ce que parce qu'en fonction d'un découpage arbitraire des circonscriptions, l'électeur vote pour un, deux, trois, voire sept ou huit députés. Pour que l'Assemblée soit réellement représentative du peuple, nous préconisons le régime du scrutin de liste à l'échelle nationale après l'abolition du confessionnalisme politique et des quotas communautaires.

Peu nous importe que le régime soit parlementaire ou présidentiel mais qu'il soit l'un ou l'autre et non plus l' « ersatz » actuel qui nous fait vivre *théoriquement* en régime parlementaire et *de facto* en régime présidentiel sans que le président soit élu au suffrage universel. Le référendum populaire doit d'ailleurs être instauré pour toutes les grandes décisions engageant l'avenir du pays.

NOus *réclamons* un équilibre entre les pouvoirs. Nous sommes particulièrement soucieux de l'indépendance du judiciaire, et nous voulons remplacer *dans les charges publiques le critère* de l'appartenance communautaire par celui de la seule compétence.

Ainsi restructuré, le Liban devra avoir une politique claire à l'égard de ses deux voisins. Avec Israël, toute autre relation que celles définies par la Convention d'armistice de 1949 est exclue. Tant qu'Israël continue à occuper notre terre et à spolier le peuple palestinien de ses droits légitimes, nous ne saurions avoir d'autres rapports avec ce pays que ceux définis dans les multiples résolutions *du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies.*

Avec la Syrie, c'est une tout autre affaire. Les relations libano-syriennes sont, en effet, et resteront toujours, fondées sur le principe de l'arabité du Liban et de son appartenance à la Ligue arabe. Elles ne peuvent être que privilégiées et fraternelles, issues d'une destinée commune et des intérêts bien compris des deux pays à condition que ce soit dans le respect mutuel.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak reconnaît implicitement que les forces iraniennes ont atteint le Tigre

L'Irak a reconnu vendredi 24 février, implicitement, que les forces iraniennes étaient parvenues jusqu'au fleuve Tigre en certains points du front, en annonçant l'échec d'une offensive iranienne contre la localité d'Ahwar à une dizaine de kilomètres à l'ouest du cours d'eau. Radio Téhéran a pour sa part admis que les forces iraniennes n'avaient pas pris la ville d'Al Qournah, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Bassorah, contrairement à ce qu'elle avait annoncé la veille. Selon la radio, les troupes iraniennes ont occupé cependant plusieurs ponts sur le Tigre, dont ceux d'Al Qournah, près de la ville du même nom, et d'Al Uzayr, au nord d'Al Qournah.

Au cours de la journée de vendredi, les deux armées semblent avoir engagé leur aviation plus massivement que durant la plupart des combats précédents. Pour la seule journée de vendredi, les chasseurs-bombardiers et hélicoptères de combat irakiens ont, selon Bagdad, effectué 229 sorties. Téhéran a annoncé pour sa part que son aviation avait bombardé jeudi et vendredi des concentrations de troupes irakiennes dans la région de Qalat-Saleh, sur la route Bagdad-Bassorah. Ces bombardements et les combats au sol avaient déjà fait vendredi matin, quelque 5 000 morts du côté iranien, selon Bagdad, et plus de 3 500 tués du côté irakien, selon Téhéran.

Téhéran a annoncé, qu'en représailles à la reprise des bombardements irakiens d'objectifs civils iraniens, après une trêve d'une semaine observée des deux côtés, ses avions ont bombardé les centres administratifs et militaires de deux villes irakiennes, Rawanduz, au nord près de la frontière turque, et Al Amarah, au sud.

Le président iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenie, a déclaré lors de la prière du vendredi à Téhéran que l'Iran ne bloquerait pas le détroit d'Ormuz tant qu'il pourrait exporter son pétrole, et a mis en garde les États-Unis contre toute *« action aventuriste »* dans le golfe. *« Si la flotte américaine, avec l'aide de navires anglais ou d'autres qui viennent la renforcer, veut entreprendre des actes aventuristes, elle connaîtra un destin pire que celui des États-Unis au Liban. » « Nous ne commencerons pas. Tant que nos pétroliers pourront aller et venir dans le détroit d'Ormuz, nous ne ferons rien*, a-t-il ajouté. *Mais si les menaces américaines sont sérieuses, et s'ils veulent défendre l'Irak en entrant dans le golfe Persique, ils doivent savoir que nous ne saurions alors permettre la sortie d'une goutte de pétrole de cette région. »*

Aux Nations Unies, le représentant de l'Irak, M. Ryad el Kaysi, a réaffirmé vendredi que son pays était déterminé à user de *« tous les moyens à sa disposition »* pour arrêter *« l'agression iranienne »*, sans écarter un éventuel bombardement des installations pétrolières iraniennes du Golfe. Il a ajouté que Bagdad avait informé le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, et le Conseil de sécurité, de sa détermination. Le représentant irakien a demandé pour la seconde fois une supervision internationale sur le front, sous l'égide de l'ONU.

A Paris, un communiqué du service de presse de l'hôtel Matignon a annoncé vendredi que M. Taha Yassin Ramadan, premier vice-premier ministre d'Irak, fera une *« visite de travail »* en France, du 27 au 29 février, à l'invitation de M. Pierre Mauroy.

C'est le premier séjour en France de M. Ramadan, qui fait figure de numéro deux du régime irakien, puisque, outre ses fonctions gouvernementales, il est membre du Conseil de la révolution, instance suprême irakienne, et commandant en chef de l'armée populaire. On souligne à Paris que cette visite était prévue de longue date, qu'elle n'est pas liée aux graves développements intervenus sur le front irako-iranien, mais qu'elle sera essentiellement consacrée à des entretiens économiques. *(AFP-Reuter-AP.)*

Étranger

Le Sultanat de Brunei fête son indépendance

(Suite de la première page.)

Brunei, Etat nouvellement indépendant, presque malgré lui, est né doté : *une fabuleuse richesse, un revenu garanti au moins pour vingt années*, une balance commerciale inexorablement bénéficiaire, 3,5 milliards de dollars en 1983. Le salaire moyen annuel atteint ici des sommets, 20 000 dollars par habitant (8 600 en France). Bref, une manière de rêve moderne pour des citoyens très inégalement gâtés par la fortune selon qu'ils sont pengirans, nobles, ou simples sujets, mais *tous astreints à ne point payer* d'impôts, voués à l'éducation gratuite et condamnés à obtenir des prêts d'Etat sans intérêts pour se loger.

La crise, on le voit, n'est pas vraiment une notion brunéienne. Et les cérémonies organisées ici pendant *trois jours à l'occasion* de la première fête nationale l'auraient prouvé si nécessaire

Etonnantes fêtes, étonnant pays : l'Asie, l'Orient, la Grande-Bretagne de papa, la Shell Petroleum et la Mitshibushi Company, le luxe inouï d'une richesse sans limite, et le souci brut de la tradition islamique, tous les ingrédients y étaient bien pour *faire de l'événement une affaire mémorable.*

Devant le prince Charles

Brunei, posé entre deux âges, entre ses suzerains et ses derricks, s'est offert des fêtes à son image : *celle d'un musée du colonialisme* britannique saisi par l'indépendance. Avec d'abord une grande parade de la jeunesse dans le stade olympique, fête très colorée et presque baroque dans le contraste des genres. Cela vous fait un choc tout de même quand *aux enfants des écoles coraniques* venus, au rythme des tambours malais, prêter serment au sultan, succède un régiment fort martial, avec casquette façon pompiste, des jeunesses de la Shell Petroleum, et que s'inscrit au tableau électronique du stade : *« Qu'Allah protège le Brunei, notre pétrole et notre gaz. »*

Avec ensuite le grand banquet offert par *le sultan* à ses deux mille invités dans le palais somptueux qu'il s'est offert pour l'indépendance. Un Versailles asiatique, 20 hectares au sol, 1 788 pièces, 300 millions de dollars clés en main. Et là encore, des dômes en or massif car, tout compte fait, comme l'on dit, *« cela s'use moins »*.

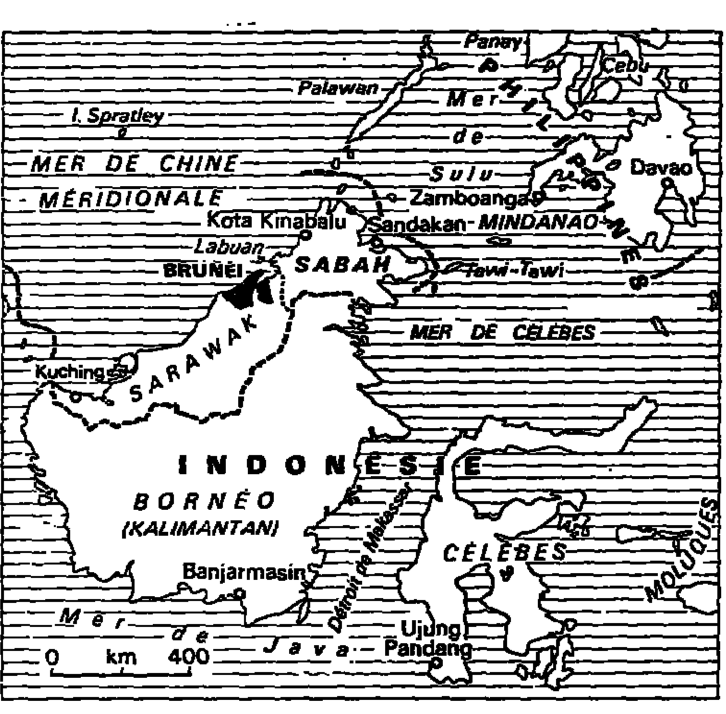
Avec enfin, vendredi matin, la parade militaire devant le grand cousin, le prince Charles d'Angleterre, une parade terrestre côté rue, l'armée du *Brunei, fille de* l'armée britannique et élève des Gurkhas en prêt-garnison ici, cornemuses et bombardes en tête, pas de parade dans le plus pur style anglais, sticks et moustaches en guidon de vélo pour les officiers. Et côté fleuve, la marine, avec missiles Exocet, très lointaine parente de la Navy, en escadre sur les eaux boueuses survolées par les hélicoptères de combat.

Le tout évidemment dans un ballet permanent de somptueuses limousines des délégations officielles et d'invités prestigieux. Outre le prince Charles sont venus le président indonésien Suharto, le président philippin, M. Marcos, les premiers ministres de Singapour et de Thaïlande et tous les ministres des affaires étrangères des pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est). A l'exception notable de celui de la Malaisie, le gourmand pays frontalier.

La France, elle, est représentée par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Dure tâche, de toute évidence, puisque, c'est bien connu ici, la France n'existe pas. La légende veut en effet que notre pays ait été rayé de la mémoire brunéienne depuis un impair commis par Charles de Gaulle. Au père du sultan actuel, Sir Omar, qui se *présentait à lui, l'ancien président* français aurait répondu : *« Ah bon ? Et c'est quoi ça, Brunei ? »*

Brunei est aussi cette chasse gardée britannico-japonaise dont le sultan vient d'être invité officiellement par M. Gaston Defferre, au nom de M. François Mitterrand, à venir voir que la France est un pays. Et il a accepté.

PIERRE GEORGES.



La détente en Afrique australe

● *Réunion de la commission angolo-sud-africaine*
● *Renforcement des liens entre le Mozambique et ses partenaires occidentaux*

La première réunion sur le terrain de la commission angolo-sud-africaine chargée de superviser le cessez-le-feu dans le Sud angolais a lieu, ce samedi 25 février, a annoncé Pretoria, sans autres précisions. Cette décision fait suite à une *requête des autorités sud-africaines* (*le Monde* du 25 février), qui se sont inquiétées d'une exploitation du retrait militaire sud-africain par les maquisards de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), qui se battent dans le Nord namibien pour l'indépendance de leur pays.

A ce sujet, le président de la SWAPO, M. Nujoma, a confirmé, vendredi à New-York, que ses partisans respecteraient l'accord de non-belligérance entre l'Afrique du Sud et l'Angola tout en poursuivant la lutte armée en Namibie. Il a démenti les affirmations de Pretoria selon lesquelles des centaines de maquisards de la SWAPO auraient profité du cessez-le-feu dans le Sud angolais pour pénétrer en territoire namibien.

Sur l'autre front de la négociation en Afrique australe, la détente semble se confirmer, ainsi que le laisse entendre ci-dessous M. Jacinto Veloso, le principal négociateur mozambicain, que certains considèrent comme le « numéro deux » du régime. Le renforcement des liens entre le Mozambique et ses partenaires occidentaux se précise, *puisque* M. Veloso insiste sur le rôle positif des Etats-Unis dans la négociation et que Paris vient d'annoncer l'octroi à Maputo d'un prêt d'un milliard de francs destiné à l'achat de *matériel agricole*, de pièces détachées et de produits semi-finis. Ce prêt, précise le bureau de M. Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, s'ajoute à un *prêt spécial de 7 millions de francs* (pour l'achat de semences agricoles) et à une enveloppe de coopération portée, cette année, à 10 millions de francs.

« L'apartheid est un problème intérieur sud-africain »,
nous déclare M. J. Veloso

De notre envoyé spécial

Maputo. « *La question de l'apartheid peut être plus facilement résolue dans un climat de paix et de stabilité car chaque pays peut alors se concentrer d'avantage sur la solution de ces propres problèmes* », a déclarer au « *Monde* », le vendredi 24 février, M. Jacinto Veloso, membre du bureau politique du Frelimo et ministre mozambicain des affaires économiques qui vient de rencontrer à Maputo, M. « Pik » Botha, ministre Sud africain des affaires étrangères (*le Monde* du 23 février). « *L'apartheid*, a-t-il ajouté, *est un problème intérieur à l'Afrique du Sud qui préoccupe toute l'humanité. Il y a même dans les cercles dirigeants de ce pays des gens qui sont intéressés à la solution de cette question.* »

Pour M. Veloso, le Congrès national africain *(ANC)* n'est rien d'autre qu'« *un mouvement qui lutte pour l'élimination de l'apartheid* ». La signature envisagée d'un pacte de sécurité mutuelle entre Maputo et Prétoria risque-t-elle de limiter la liberté d'action de ce mouvement ? A ses yeux, « *s'il y à accord, la seule différence sera que l'ANC ne pourra pas utiliser notre territoire pour lancer des actions violentes contre le territoire Sud-Africain* ». Souligner cette « *différence* », n'est-ce pas implicitement avouer que, bon gré mal gré, le Mozambique à pu, dans le passé, offrir à celui-ci des « facilités » qu'il est pret maintenant à lui refuser ?

Le chef de la délégation mozambicaine a admis qu'il y avait de la part du gouvernement sud-africain une volonté d'aboutir à un accord. « *La méfiance commence à se dissiper entre nous. Ces conversations directes nous ont permis de mieux nous connaître et de constater que, souvent, nous étions, les uns par rapport aux autres, complètement en dehors de la réalité.* » Sans nier l'existence d'autres concours comme ceux de la France, le Portugal et la Grande-Bretagne, M. Veloso a insisté sur le fait que « *les Etats-Unis avaient joué et jouent encore un rôle important dans l'établissement d'un climat de paix et de stabilité dans la région* ». A cet égard, il s'est montré « *optimiste* » sur les perspectives de négociation de l'indépendance de la Namibie : « *Peut-être cette année, ou au début de l'an prochain.* »

La paix revenue, les dirigeant mozambicains attendent une reprise de leurs relations éconimiques avec l'Afrique du Sud qui devraient notamment se concrétiser par une « *réanimation* » du port de Maputo, un développement du tourisme et la signature d'accords de pêche. Nécessite fait loi : « *Pour notre développement, nous avons besoin de travailler avec tous les pays* », a insisté le ministre. Celui-ci a rappelé les orientations du IVe Congrès du Frelimo, réuni en avril 1983, qui s'est prononcé en faveur d'une diversification de la *coopération*.

Ce rapprochement avec le régime « *raciste* » de Pretoria ne risque-t-il pas de modifier quelque peu la nature du régime marxiste de Maputo ? « *Si nous savons bien négocier, tout se conclura dans l'intérêt de chacune des parties* », a dit M. Veloso. La campagne diplomatique d'explication qui s'est notamment traduite par le voyage en Europe, en octobre, de M. Samora Machel, chef de l'Etat, « *a été*, selon le ministre, *interprété à tort comme un changement de ligne politique* ».

Radio-Maputo vient de préciser le contexte dans lequel il fallait placer les récentes conversations avec l'Afrique du Sud : « *La République populaire du Mozambique demeure un pays socialiste et le Frelimo un parti marxiste-léniniste. La révolution continue.* » Il n'empêche que, derrière la réaffirmation de ces grands principes, les tristes réalités d'un pays ruiné par la guerre, des calamités naturelles et des erreurs humaines, demeurent. Aussi le souci très immédiat des dirigeant est-il de « *résoudre les problèmes du peuple*, a conclu le ministre, *c'est-à-dire de le nourrir, de l'éduquer et de le soigner* ».

JACQUES DE BARRIN.

APRÈS L'ENTREVUE MITTERRAND-KOHL A L'ÉLYSÉE

« Nous ne sommes pas encore arrivés au but »
déclare le chancelier ouest-allemand

MM. Mitterrand et Kohl ont insisté, au terme d'un entretien de *deux heures suivi d'un dîner de travail* à l'Elysée vendredi 24 février, sur la nécessaire solidarité entre la *France et l'Allemagne fédérale* pour sortir l'Europe de la crise, mais aussi sur le fait que les deux pays ne peuvent régler à eux seuls tous les problèmes. « *Sans l'accord franco-allemand, il ne peut pas y avoir de vraie communauté*, a dit le président de la République, *mais un accord franco-allemand qui se substituerait à un accord général, cela ne marcherait pas (...). Il ne faut pas substituer les grands pays à la volonté souveraine de chacun.* »

De son côté, le chancelier ouest-allemand a dit : « *Nous avons avancé, mais nous ne sommes pas encore arrivés au but, et il nous faut continuer à travailler très durement (...). Il est vital que le conseil européen de Bruxelles, les 19 et 20 mars prochain, soit un succès et que l'échec d'Athènes ne se répète pas.* »

Sur la question des montants compensatoires monétaires, qui *favorisent les agriculteurs allemands et* dont la France demande la réduction, MM. Mitterrand et Kohl n'ont pas *voulu révéler les résultats de leurs* échanges de vue : « *Nous en avons parlé*, a dit le président de la République, *et nous nous efforçons de ne pas parler pour ne rien dire.* » Ce problème reviendra sur *le tapis dès lundi* et mardi à Bruxelles, où les ministres de l'agriculture des Dix vont tenter *de dégager un accord sur les prix* pour la campagne 1984-1985 et sur la révision de la politique agricole commune. Deux autres conseils des mêmes ministres sont encore prévus avant le sommet de Bruxelles dans trois semaines.

Lundi également se tiendra à Paris, sous la présidence de M. Cheysson, une réunion des dix ministres des affaires étrangères consacrée à la coopération politique. Les problèmes du Liban, et de l'échec de la force multinationale à laquelle ont *participé trois pays de la communauté* (Grande-Bretagne, Italie et France), de la recrudescence de la guerre Iran-Irak, *et de ses effets possibles* sur les approvisionnements pétroliers, des relations Est-Ouest après l'arrivée de M. Tchernenko à la tête du PC soviétique, devraient *constituer l'essentiel de l'ordre du* jour de cette réunion. Au terme d'une procédure employée pour la première fois, *les résultats de ces délibérations* seront communiqués aux ministres des affaires étrangères de l'Espagne et du Portugal, les deux pays candidats à l'adhésion, par une « troïka » composée du président actuel du conseil (M. Cheysson), *de son prédécesseur* et du ministre qui lui succédera dans cette fonction, les ministres grec et irlandais.

Avant de se rendre à Paris vendredi soir, M. Kohl avait abordé à Bonn avec *M. Craxi, chef du gouvernement italien*, les mêmes grands dossiers européens, ainsi que celui des barrages routiers en Europe et du rôle qu'ont joué à cet égard les mouvements revendicatifs des douaniers italiens. « *Les nouvelles réglementations que le conseil des ministres italiens arrêtera samedi apporteront une solution durable à ce problème*, avait dit notamment M. Craxi, *mais il faut qu'à l'avenir on harmonise au niveau européen les réglementations douanières régissant le trafic des biens et des personnes.* »

● *M. Hernu à Washington.* — M. Charles Hernu, ministre de la défense, est arrivé vendredi 24 février à Washington où il s'est entretenu avec le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, avec qui il a discuté de diverses questions *militaires communes* à la France et aux Etat-Unis. Le ministre a rencontré aussi M. Robert *McFarlane*, conseiller pour la sécurité nationale de la Maison Blanche, puis le secrétaire d'Etat américain M. *George* Shultz. *Un* certain nombre de thèmes d'actualité, notamment la présence militaire française à *Beyrouth* et la situation au Tchad, ont été évoqués à cette occasion. — *(AFP.)*

● *Le comité paritaire ACP-CEE*, qui réunit des parlementaires des pays de la Communauté européenne et des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, signataires de la convention de Lomé, a adopté au cours d'une session à *Brazzaville* du 20 au 24 février une résolution condamnant l'intervention lybienne au Tchad et soutenant le gouvernement de M. Hissène Habré. Ce texte a été voté, au sein du groupe ACP, par douze voix contre huit et quinze abstentions. Du côté français, les socialistes se sont abstenus, et les communistes ont voté contre cette résolution, due à l'initiative de M. de la Malène (RPR).

A travers le monde

Cameroun

● LE PROCÈS DE M. AHIDJO. — *L'ancien président aurait tenu* deux réunions, le 18 juin 1983, pour tenter de mobiliser l'opinion *contre un remaniement ministériel* à la veille de la visite officielle de M. Mitterrand. Son successeur, le président Biya, aurait alors décidé de placer les forces armées en état d'alerte. Ces révélations ont été faites devant le tribunal militaire de Yaoundé, qui juge « *par défaut* », depuis jeudi 23 février, l'ancien chef de l'Etat, inculpé d'avoir « *conspiré* » pour faire assassiner M. Biya. — *(Reuter.)*

Cuba

● VIOLENTE DIATRIBE DE M. CASTRO CONTRE LES ÉTATS-UNIS. — M. Fidel Castro s'est livré, le vendredi 24 février, à une vive attaque contre la politique étrangère américaine. Le chef de l'Etat cubain a, en particulier, dénoncé la « *honteuse intervention* » des Etats-Unis au Nicaragua aux côtés des groupes antisandinistes, leur « *croissant engagement* » au Salvador, leur *intervention au Liban et le* « *le misérable crime qu'ils ont commis contre le petit Etat de la Grenade* ». S'adressant à la Centrale des travailleurs de Cuba (CTC, le syndicat officiel), M. Castro a indiqué que, *face à* la politique « *perfide, malhonnête, égoïste et subversive* » de Washington, « *la direction du Parti* [communiste] *surveille constamment tout ce qui est en relation avec la défense du pays* ». En particulier, Cuba dispose d'armes pour équiper cinq cent mille nouveaux citoyens qui s'ajouteraient à un demi-million de miliciens. — *(AFP.)*

Italie

● ARRESTATION DU CHEF DE LA N'DRANGHETA. — Giuseppe Piromalli, chef de la N'Dranghetа calabraise, l'une des trois branches, avec la Mafia et la Camora, du crime organisé en *Italie*, a été arrêté. Piromalli, dit « Don Pepino », qui était en fuite depuis neuf ans, est tenu pour responsable d'une trentaine d'homicides. Il aurait systématiquement fait éliminer les chefs de toutes les autres familles de la N'Dranghetа susceptibles de lui porter ombrage. — *(AFP.)*

Pérou

● EXTENSION DE L'ÉTAT D'URGENCE. — Le gouvernement péruvien a étendu l'état d'urgence à une douzième province des Andes, celle de Castrovirreyna, à 200 kilomètres au sud-est de Lima, a annoncé, le vendredi 24 *février*, M. Percovich, ministre de l'intérieur. L'état d'urgence avait été imposé pour la première fois dans quatre provinces en octobre 1981. Il donne aux forces armées des pouvoirs d'exception en vue d'éliminer les guérilleros maoïstes du mouvement le Sentier lumineux. — *(Reuter.)*

RDA

● CONDAMNATION DE PACIFISTES. — Quatre pacifistes est-allemands ont été condamnés, vendredi 24 février, *par un tribunal* d'Erfurt, à des peines de cinq à huit mois de prison. Ces pacifistes, âgés de dix-huit ans et *originaires* de Weimar, appartiennent à un groupe de l'Eglise protestante est-allemande. Ils avaient peint *sur* des murs le slogan « *SS-20 : non merci !* » et ont été condamnés pour « *vandalisme* ». — *(AFP.)*

● ENTRETIEN MARCHAIS-HONECKER. — M. Georges Marchais a eu un « *échange de vues fraternel* », vendredi 24 février, avec le chef de l'Etat et du parti est-allemand, M. Erich Honecker. L'entretien a principalement porté sur « *la lutte pour la paix* ». M. Marchais est en vacances en RDA depuis une semaine à l'invitation du dirigeant est-allemand. — *(AP.)*

Algérie

Annulation du voyage de M. Christian Nucci
Une réponse du berger à la bergère

De notre correspondant

Alger. — Après le « *coup de passion* » entre l'Algérie et la France dont a parlé un jour M. Cheysson, la carte du Tendre s'est compliquée. Dernière péripétie, l'annulation par l'Algérie, le vendredi 24 février, de la *réunion de la commission mixte* de coopération, prévue pour le lundi *27 février*, en raison d'une « *réorganisation administrative* », Alger ne peut recevoir M. Christian Nucci.

Il s'agit, en fait, d'une réponse du berger à la bergère. Le ministre délégué à la coopération et au développement avait lui-même été victime d'une maladie diplomatique qui lui avait *fait* reporter un voyage à Alger prévu pour la fin de l'année. Il s'agissait, pour Paris, de manifester une certaine humeur après la réunion de la commission de coopération *économique tenue* à Alger début décembre. Malgré les déclarations officielles, ces entretiens avaient été décevants quelques semaines après la visite du président *Chadli* à Paris.

Le mécontentement des coopérants

Il ne faut pas exagérer l'importance d'un événement dû au climat étrange qui règne parfois ici. Un représentant de certains des propriétaires concernés par la vente des derniers immeubles appartenant à des Français en Algérie nous assurait, il y a quelques jours, que cette question et celle des transferts de fonds n'avaient pas progressé d'un pouce malgré les promesses faites lors de la visite du chef de l'Etat algérien à Paris (*le Monde*, daté 6-7 novembre 1985). Ces Français demandent avec insistance « *l'égalité de traitement entre nationaux des deux pays, rien de plus, rien de moins* ». De source consulaire, on affirme, au contraire, que de nombreux dossiers sont débloqués et que l'Algérie fait preuve de bonne volonté. De même, à la chancellerie se félicite-t-on des bons contacts avec les ministères depuis la formation du nouveau gouvernement.

Il reste que la partie de cache-cache au sujet de la réunion de la commission mixte est particulièrement inopportune. Une réflexion paraît *amorcée* à Paris *sur ce que* devrait être la coopération avec l'Algérie, notamment en matière d'enseignement. Plus de mille coopérants français servent actuellement dans le secondaire ou le *technique* et plus de trois cent cinquante dans le supérieur. Ils sont de plus en plus dispersés en province dans des localités pour lesquelles les Algériens sont rarement volontaires. Paris n'a plus un nombre de candidats suffisant pour satisfaire les demandes de l'Algérie. Tôt ou tard, il faudra bien que la question de la relève de la coopération de substitution par la coopération de formation soit évoquée.

S'il était venu, M. Nucci aurait probablement abordé le problème des pertes au change des coopérants, payés en grande partie par l'Algérie. *En raison de la décote du* franc par rapport au dinar, le salaire est en baisse constante. Aucune solution n'a été trouvée à ce jour.

Autre dossier épineux, la récupération par l'Algérie, *à une date* encore indéterminée, des immeubles français de Viterolles, à proximité de la présidence de la République. Ces locaux sont utilisés comme logements pour certains coopérants. Ils abritent aussi des écoles primaires françaises.

Enfin, *problème* « *franco-français* » celui-là, les coopérants attendaient M. Nucci de pied ferme pour discuter des retards d'application des dispositions ayant trait à la titularisation des maîtres auxiliaires. La loi Le Pors relative à cette question fait problème en ce qui concerne ces auxiliaires quand ils sont à l'étranger, dans la mesure où leur réintégration en France aboutirait à une création de poste.

Forts des promesses qui leur auraient été faites, les coopérants entendent obtenir satisfaction. Il y a quelques jours, ils ont occupé le consulat de France à Alger. Une manifestation est prévue à l'ambassade pour lundi, devant des diplomates qui n'en peuvent mais.

JEAN DE LA GUERIVIERE.

Étranger

RFA

Les Verts en quête de potion magique

Après des débuts fracassants, les écologistes allemands — les Verts — et plus généralement le mouvement pacifiste, marquent le pas. En essayant de dévoyer leur bel idéalisme vers un soutien aux thèses de Moscou, les communistes leur rendent ce rétablissement difficile.

Correspondance

Bonn. — « *Nos points d'accord sont plus forts que nos points de désaccord. Le mouvement de la paix continuera ensemble. Ce que nous avons en commun, c'est de vivre en Allemagne fédérale sous la menace d'armes atomiques et d'armes conventionnelles, de vivre sous la peur des nouvelles stratégies offensives de l'OTAN* ». Depuis qu'il est à la tête de la commission de coordination du mouvement de la paix, Jo Leinen s'est tant de fois vu prédire l'« éclatement » du mouvement pacifiste que ce n'est pas la fausse sortie des militants du parti communiste allemand (DKP) l'autre week-end, lors de l'« *Aktion-Conferenz* » de Cologne, qui lui fera perdre son calme. Pourtant, en ce début d'année, quelques mois à peine après l'extraordinaire mobilisation populaire déclenchée dans toute l'Allemagne par le débat sur les euromissiles, cet optimisme va nettement à contre-courant.

Tout ne marche pas si bien en effet au royaume de la paix, et bien moins encore chez les Verts. La grande vague de 1983 est retombée. L'implantation des premiers Pershing-2 américains sur le territoire de la RFA a été perçue par beaucoup comme un échec du mouvement. Une partie de la population est lasse des manifestations. A Mutlangen, haut lieu s'il en est de la contestation anti-missiles, les habitants commencent à trouver quelque peu encombrante la dernière poignée d'*irréductibles qui s'acharnent à* vouloir faire de la résistance passive. Avec les doutes, les divisions sont réapparues au grand jour, et les partis politiques de tous bords, échaudés par l'alerte de l'année dernière, en profitent pour tenter d'occuper le terrain comme ils le peuvent. Chacun à sa manière.

Les sociaux-démocrates réclament à cor et à cri une refonte de la stratégie occidentale qui permettrait de se passer des armes nucléaires, tactiques ou à moyenne portée sur le sol de l'Allemagne. Ils préconisent la création de part et d'autre de la frontière interallemande d'une bande où chacun des deux camps n'aurait le droit que de maintenir des milices d'autodéfense. Même le gouvernement ne perd pas une occasion de proclamer à haute voix la nécessité d'une reprise sérieuse des négociations sur le désarmement *et s'agite comme un beau* diable pour au moins donner l'impression de faire quelque chose. Et quel parti ne rivalise-t-il pas au Bundestag avec les Verts pour prouver sa bonne volonté dans le domaine écologique ?

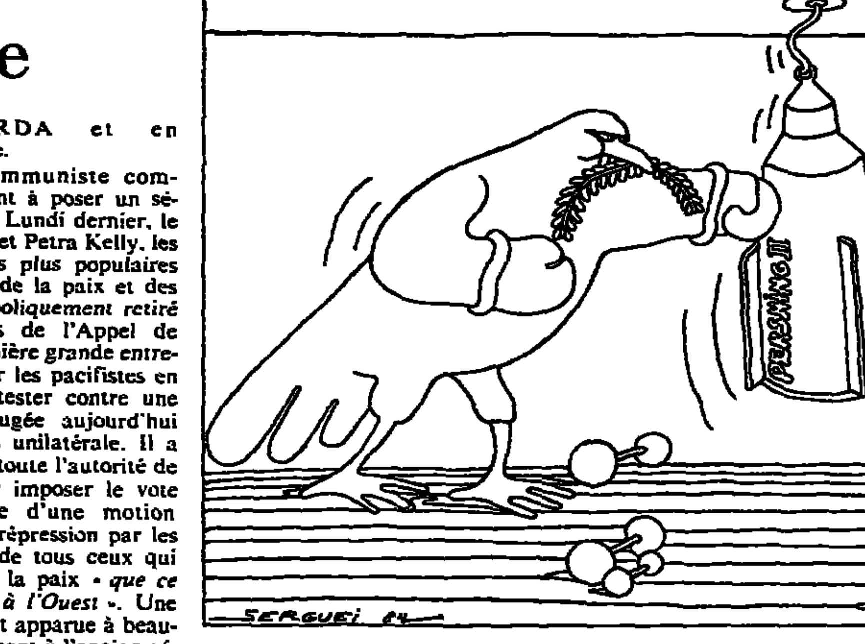
Un référendum sur les Pershing

Lors de sa première assemblée depuis le début du déploiement des missiles américains, les 11 et 12 février, à Cologne, le mouvement de la paix a pourtant réussi à faire au moins la preuve qu'il allait encore falloir compter cette année avec le dynamisme de ses troupes. Venus de l'Allemagne tout entière, les délégués des diverses tendances du mouvement ont approuvé un nouveau programme d'action pour 1984. Objectif : demander le retrait des missiles déjà en place, empêcher l'accroissement des forces conventionnelles de l'OTAN en RFA et lutter contre la doctrine militaire américaine *Air-Land-Battle 2000*. Le point fort sera l'organisation, le 17 juin prochain, jour des élections européennes, d'un vaste référendum populaire contre le déploiement des Pershing. Sont également prévues une grande campagne contre le service militaire, la reprise des marches de Pâques, de la Journée d'action antiguerre du 1er septembre et une nouvelle semaine de manifestations à l'automne contre les grandes manœuvres prévues par l'OTAN dans la région de Fulda, en Hesse, près de la frontière entre les deux Allemagnes.

Dans l'amphithéâtre bourré à craquer de l'école normale de Cologne, les empoignades ont été sévères : *faut-il davantage d'actions* radicales, comme le souhaitent les *mouvements indépendants*, ou au contraire davantage de travail à la base ? Faut-il plus de soutien aux mouvements de l'Est comme le veulent les Verts qui se sont violemment affrontés sur ce terrain aux militants du DKP, le Parti communiste allemand, venus, comme chaque fois, en force ? Doit-on enfin se limiter à demander la suppression des armes nucléaires ou également le retrait de l'Allemagne de l'OTAN ? Un « consensus minimal » s'est dégagé à l'issue des travaux. Rien n'est tranché, mais on s'oriente vers une condamnation un peu moins unilatérale des Etats-Unis, et la discussion est ouverte, que ce soit sur l'attitude à avoir à l'égard de l'OTAN ou à l'égard de la doctrine de dissuasion, du déploiement des SS-21 et SS-22 soviétiques en RDA et en Tchécoslovaquie.

Le Parti communiste commence cependant à poser un sérieux problème. Lundi dernier, le général Bastian et Petra Kelly, les deux figures les plus populaires du mouvement de la paix et des Verts, ont *symboliquement retiré* leurs signatures de l'Appel de Krefeld, la première grande entreprise réussie par les pacifistes en 1980, pour protester contre une interprétation jugée aujourd'hui de plus en plus unilatérale. Il a fallu à Cologne toute l'autorité de Jo Leinen pour imposer le vote par l'assemblée d'une motion condamnant la répression par les gouvernements de tous ceux qui se battent pour la paix « *que ce soit à l'Est ou à l'Ouest* ». Une résolution qui est apparue à beaucoup, et notamment à l'ancien général, comme insuffisante au regard des difficultés que rencontrent actuellement les quelques *mouvements indépendants* dans les pays de l'Est, en RDA notamment.

La démission fracassante du *général du groupe parlementaire* des Verts au Bundestag, le 10 février, reflète la frustration croissante d'un certain nombre de dirigeants pacifistes de la première heure déçus par l'ampleur des combats de tendances et par l'influence prise aussi bien par les communistes que par les tenants d'une ligne de coopération plus étroite avec les sociaux-démocrates. Officiellement justifié par des désaccords sur le fonctionnement du groupe parlementaire et du parti dans son ensemble, ce départ a plongé les Verts dans une crise grave qui, si elle devait se prolonger, menacerait ni plus ni moins leur groupe de disparition au sein du Bundestag. Les amis de M. Gert Bastian



ont pour le moment fait savoir qu'ils poursuivraient la bataille au sein du groupe parlementaire, mais il faudra pour cela que les Verts s'attellent à remettre un peu d'ordre dans leurs idées.

Or rien n'est moins sûr. Beaucoup, par une sorte de naïveté politique, n'ont pas compris le geste du général Bastian. « *Comment avons-nous pu en arriver là ?* », se lamentait un des députés du groupe le soir de la démission de l'ex-général, sans parvenir vraiment à comprendre. Sous les néons tristes d'une des salles du *Bundestag, toute l'affaire Bastian* se résumait ce jour-là à une simple question de personnes. « *Comment peux-tu faire chanter de cette manière tout le parti ?* », accusait le député Christian Nickels. Visage tiré, impavide, l'ex-général de la Wehrmacht restait de marbre, sourd à toutes les objurgations. S'élevant contre la « *dictature de l'incompétence* », il affirmait le lendemain qu'il entendait se consacrer entièrement à sa lutte pour le désarmement comme *député non apparenté à l'intérieur* du Bundestag, mais aussi au sein du mouvement de la paix.

Restés accrochés à leur volonté de ne pas être un parti tout à fait comme les autres, à la démocratie de base, très sensibles à tout ce qui pourrait leur apparaître comme de l'anticommunisme primaire, les Verts ne semblent pas avoir en eux la force de changer. Prise entre les feux croisés des groupes d'extrême gauche, de *ceux qui, comme en Hesse, esti*ment le moment venu de passer des compromis avec le Parti social-démocrate et, enfin, des fondamentalistes, la grande masse n'a ni les moyens ni l'envie de trancher. Beaucoup, il est vrai, ne sont pas venus chez les Verts ni même dans le mouvement de la paix pour retrouver l'ambiance étouffante des partis traditionnels ouest-allemands et renoncer à leur liberté de parole et d'action. Quoi qu'il en coûte.

HENRI DE BRESSON.

ANGOLA

Une guérilla au garde-à-vous

Passer plus de deux mois dans le maquis de l'UNITA sans une seule conversation en tête-à-tête. C'est ce que vient de vivre un voyageur reçu, avec tous les égards, par le mouvement pro-occidental que dirige M. Savimbi et qui s'appuie sur l'ethnie des Ovimbundus (40 % de la population).

Correspondance

Jamba (Sud angolais). — Un orchestre sur un podium drapé de rouge, protégé du soleil tropical par un auvent de paille tressée, avec guitare électrique, batterie et synthétiseur dernier modèle, entame un air connu de toute l'assistance. Des spots *rouges et verts clignotent* au rythme de la musique, et le chanteur en costume de scène s'empare du micro pour interpréter le dernier « tube » à la gloire du « leader ». Le public, très sage, reprend le refrain avec un empressement un peu forcé. Applaudissements, bis et sifflets à l'américaine.

Club de vacances pour clientèle occidentale ? Non. Il s'agit de l'un des maquis les plus surprenants de la planète, celui de l'UNITA de M. Savimbi, qui, au cœur de l'Afrique australe, au fin fond de la forêt angolaise, donne une fête en l'honneur de ses visiteurs.

Dès l'arrivée, le ton est donné : accueil populaire « spontané », *omniprésence* de militaires plus ou moins galonnés, aux uniformes irréprochables et perpétuellement accrochés à leurs talkies-walkies qui ponctuent le déroulement du protocole. Dans un coin, deux jeunes soldats, kalachnikov à la bretelle, filment l'« *événement* » en vidéo. « *Pour les archives du mouvement* », nous dit-on. De grands portraits peints du général Savimbi sont accrochés dans les arbres, ainsi que des drapeaux frappés de la devise « *Socialisme, démocratie, négritude, non-alignement* » et des slogans sans ambiguïté : « *Russes, Tchèques, Cubains, rentrez chez vous !* », « *UNITA, clef de l'Angola, Angola, clef de l'Afrique, Afrique, clef de l'Occident.* »

Un groupe de jeunes filles vêtues de rouge et vert, couleurs du mouvement, scandent inlassablement des hymnes à la gloire du président. Dans un nuage de poussière, une Toyota tout-terrain, achetée en Afrique du Sud, débouche sur l'esplanade. Entouré d'une garde prétorienne, sa tenue léopard cachant mal un certain embonpoint, le général Savimbi nous salue et nous remercie de notre venue, ponctuant ses paroles en frappant le sol de sa canne d'ébène.

Tout est fait pour donner la meilleure impression possible au visiteur. Privée de reconnaissance internationale, mais persuadée d'être aux « *avant-postes de l'Occident* », l'UNITA considère tous ses visiteurs comme des propagandistes en puissance. Visiblement, le long séjour de M. Savimbi en Chine durant la colonisation portugaise a laissé des traces. Nous sommes bien loin de l'image d'Épinal d'une Afrique *anarchique et spontanée*. « *Programme* » est en effet le mot-clé du mouvement. Il est vrai qu'ordre et discipline sont peut-être les seuls gages de survie dans un environnement si hostile.

Les déplacements, très lents, se font à bord de gros camions russes pris à l'adversaire, sur des pistes étroites, sablonneuses et sinueuses, à 20 kilomètres/heure de moyenne et toujours solidement escortés. Combats au sol et raids aériens se déroulent plus au nord, sur la ligne de chemin de fer qui relie Benjuela, sur l'Atlantique, au Sud minier du Zaïre.

Les seuls habitants de cette région déshéritée sont des réfugiés fuyant les zones d'insécurité et de *guérilla, des familles de combattants* ou bien des soldats au repos. Tout ce monde est parfaitement répertorié par l'UNITA, et est contraint de se déplacer fréquemment selon les aléas climatiques et les besoins tactiques. Il est fréquent de croiser des camions surchargés de femmes et d'enfants migrant d'un campement à l'autre. Il n'y a pas de véritables villages dans cette zone, la population vit dans des bases, très éloignées les unes des autres, faites de cases camouflées sous les arbres. Certaines bases sont alimentées en électricité vingt-quatre heures sur vingt-quatre par de gros générateurs sud-africains.

Jamba (*éléphant, en ovimbundu*) est la capitale provisoire du mouvement. Dix mille personnes y vivent. Il y règne un ordre strict, des policiers en gants blancs veillent aux carrefours, chacun a une tâche précise. On y trouve écoles, ateliers divers (*menuiserie, habillement, réparation* de véhicules et d'armement avec des machines-outils toutes neuves), stade et même « ministères ».

Il n'y a ici ni monaie, ni marché, ni même de troc. L'UNITA pourvoit à tout : nourriture, vêtements, objets usuels, sont distribués selon les besoins de chacun, évalués par les responsables politiques et en fonction des arrivages. Chaque famille reçoit *une fois par semaine sa ration* de farine de mil (le *fou-fou*), aliment de base, et quelques boîtes de corned-beef ou du poisson séché, et — c'est surtout la tâche des femmes — peut cultiver un lopin de terre pour ses légumes autour des maigres points d'eau.

Plus au nord, là où l'agriculture est possible, *l'UNITA* a créé des fermes collectives, utilisant des tech*niques d'irrigation* et des engrais pour cultiver maïs et tabac (pour la troupe). Malgré ces efforts, les besoins alimentaires, notamment protéiques, ne peuvent être couverts sans les achats massifs à l'Afrique du Sud. On constate très peu de *malnutrition, les enfants à gros ven*tre sont rares. Seuls les nouveaux réfugiés présentent des carences alimentaires.

Il est très difficile d'entrer en relation avec cette population militarisée à l'extrême, vous accueillant au garde-à-vous et récitant un discours stéréotypé lors de tout entretien. Si les cadres utilisent le portugais, parfois même le français, la plupart des gens utilisent leur dialecte, et ont peine à communiquer entre eux. En dix semaines de séjour, il ne nous a jamais été donné de prendre un repas avec un Angolais. Il faut toujours être flanqué de deux anges gardiens armés, chargés de vous « *protéger contre les lions* ». Une visite inopinée dans un hôpital déclenche un mouvement de panique, et l'affaire remontera jusqu'au comité central du parti ! Nous avions osé prendre une initiative... En revanche, tout sera fait, et souvent à *l'excès, pour notre confort. Repas* améliorés, Coca-Cola, et même vin blanc du Cap dans les grandes occasions.

L'UNITA a fait de la santé une de ses priorités. L'hygiène est enseignée dans les écoles et dans les réunions de la LIMA (organisation des femmes). Partout sont installées des *latrines*, et l'eau de boisson est filtrée et bouillie. Ainsi est éliminée une grande partie de la pathologie tropicale. Le territoire est divisé en régions comportant hôpitaux et postes sanitaires de premiers soins. Il n'existe qu'un seul médecin, un *prisonnier angolais*, pour toute la zone « libérée ». Mais de nombreux infirmiers, formés du temps des Portugais, sont capables de diagnostiquer et de traiter la pathologie courante.

Un corps spécial d'infirmiers *ayant des notions de chirurgie* assurent très proprement les opérations élémentaires, appendicectomies, hernies et amputations. L'UNITA possède son école de formation d'agents de santé proposant un cycle de douze mois. On nous montre même des « études épidémiologiques », un peu farfelues, il faut bien le dire. Les *médicaments* et le matériel sanitaire sont rares, stockés à Jamba et distribués au compte-gouttes au gré des arrivages.

PANCHO

Un monarque adulé

L'UNITA a d'autres priorités, et les armes coûtent cher ! Certes, cette *structure* est *rudimentaire*, alourdie par la bureaucratie, mais l'essentiel est assuré. Bien peu de pays du tiers-monde pourraient présenter un état sanitaire aussi avancé. L'UNITA ne manque pas d'en tirer argument pour sa propagande vis-à-vis de l'autre camp, dont on dit qu'il est bien moins organisé dans ce domaine.

Revendiquant de quinze mille à vingt mille combattants, l'armée est omniprésente. Les officiers supérieurs formés à l'occidentale, notamment au Maroc, imposent une discipline de fer à une troupe très jeune. Bien habillés, équipés de kalachnikovs, les soldats passent six mois au front et six mois au repos. Les séances d'endoctrinement politique, fréquentes, sont axées sur l'explication des écrits du général Savimbi.

Une école de formation de cadres *militaires comprenant tous les éléments* d'un petit campus a même été créée. Dans la maigre bibliothèque trônent *les Mémoires* du général de Gaulle. Des cours de stratégie sont même illustrés par... un film vidéo sur la guerre des Malouines. *Dans le quartier général souterrain*, un jeune officier, très britannique d'allure, fait un *briefing* sur la situation militaire. Très optimiste, il pense que l'UNITA pourra bientôt « *lancer des raids dans les faubourgs de Luanda* ». Sur les murs *couverts de cartes d'état-major* et de citations de M. Savimbi, figure l'organigramme complet des dirigeants du MPLA, de grosses croix rouges barrant les photographies des disparus. On nous explique que lorsqu'une localité est conquise par l'UNITA, loin de son « sanctuaire » dans sa progression vers le nord, ses habitants sont évacués et regroupés dans des camps de brousse déplacés périodiquement pour des raisons de sécurité.

La visite de rigueur aux vingt otages tchécoslovaques, capturés il y a près d'un an, nous rappelle l'extrême intransigeance de nos hôtes. *Considérés par l'UNITA* comme des « *prisonniers de guerre* », ils attendent *une* hypothétique libération. Tous coopérants, spécialistes de la pâte à papier, ils ont été attirés en Angola par l'attrait du gain et la perspective de nouveaux horizons. Visités de temps en temps par la Croix-Rouge, mais se sentant totalement abandonnés par leur gouvernement et l'opinion mondiale, ils sont *très amaigris* et *dans un état psycho*logique déplorable. Inquiets de leur santé, les gens de l'UNITA acceptent d'ailleurs d'améliorer leurs conditions de détention. Pourquoi ces otages ? Pour faire parler de l'UNITA dans la presse mondiale, et pour dissuader les étrangers de collaborer avec le régime de Luanda.

Lorsque l'on parle des otages à M. Savimbi, *un certain agacement* se lit sur son visage. Il vient pourtant de proclamer qu'aucune question ne l'embarrasse ? Trônant dans un grand fauteuil au milieu d'une case décorée d'affichettes à son effigie, citant Mao et la Bible, il évoque les duretés de la guerre civile. Ses rapports avec l'Afrique du Sud ? « *On choisit ses amis, pas ses voisins, et pour chasser les Cubains, toutes les aides sont bonnes.* » Les Sud-Africains se bornent, ajoute-t-il, à fournir essence, pièces détachées et nourriture, et cela au prix fort. N'est-il pas gêné d'être soutenu par le pays de l'apartheid ? Noir, il ne peut que « *condamner ce système* », mais souhaite un passage pacifique à une société multiraciale. Quel avenir pour l'Angola ? La pression militaire toujours plus forte ruinera l'économie du pays et amènera le MPLA à négocier. M. Savimbi se dit « *trop réaliste* » pour croire possible une victoire militaire, du moins tant que les Cubains soutiennent *Luanda. Il se propose plutôt* la formation d'un gouvernement de coalition et l'instauration d'un « *système démocratique fondé sur l'économie de marché* ». M. Savimbi veut encourager les Portugais nés ici à revenir afin d'aider à relever le pays.

Reste à aller au-delà d'un recrutement purement ethnique, à prendre ses distances à l'égard de l'encombrant « parrain » de Pretoria, à ne *pas passer pour une simple marionnette*. Lourde tâche ! Notre hôte veut-il l'assumer ou se satisfait-il de son statut de monarque adulé par ses partisans ? En tout cas, une guerre civile de huit ans ne semble pas près de s'éteindre.

PHILIPPE HOUDART.

France

La fin du conflit des transporteurs routiers

Tous les barrages routiers étaient levés en France à 16 h 30, *vendredi 24 février*, soit un peu plus de huit heures après l'appel lancé par les deux *organisations de transporteurs*, la FNTR et l'UNOSTRA. Les derniers barrages à sauter ont été ceux mis en place dans le Finistère par des adhérents du SNPMI de M. Gérard Deuil. Dans la région d'Albi, des ouvriers d'une verrerie – menacés de chômage technique – sont intervenus pour convaincre les routiers de cesser leur mouvement. Dans le Sud-Est, et notamment dans les Alpes, la situation était redevenue normale dès le début de l'après-midi.

En revanche, il subsiste quelques barrages importants dans d'autres pays d'Europe. Le trafic reste paralysé pour les camions au col du Brenner (frontière austro-italienne), où deux mille véhicules sont au point mort, et à Kufstein, près de la frontière ouest-allemande. Enfin, des routiers allemands ont créé, vendredi soir, à la frontière austro-allemande un nouveau barrage à proximité de Hoerbranz, à 120 kilomètres à l'ouest d'Innsbruck.

La fin du conflit a été évoquée à Vienne (Autriche) par M. Mauroy. Le premier ministre a déclaré : *« Dans l'expression de mécontentements professionnels, il faut toujours prendre souci de mesurer le rapport qui doit exister entre la nature de la revendication et le trouble qui peut en être la cause. »* Après avoir évoqué le sort des routiers, *« nomades des temps modernes »*, M. Mauroy a affirmé que la France avait *« la volonté d'établir un équilibre entre le transport par la route et le transport par le rail »*. Au sujet d'une éventuelle réunion des ministres européens des transports réclamée par les Pays-Bas, il a répété qu'il était favorable à *« un assouplissement et à une harmonisation des contrôles aux frontières »* et que, pour la réunion, *« un accord de l'ensemble des pays membres »* était nécessaire. *« Nous nous attachons,* a-t-il dit, *à faire un ordre du jour acceptable par tous les États membres. »* M. Mauroy a conclu sur le conflit des routiers : *« Dans cette affaire, la règle du gouvernement a été la fermeté tranquille. Telle demeure notre attitude. »*

Des discussions techniques auront lieu, dès le lundi 27 février, au ministère des transports pour préparer la « table ronde » annoncée pour le 1[er] mars sur les problèmes de fond des transporteurs. Au programme de ces discussions, qui se révèlent délicates : amélioration des procédures douanières, tarification, déductibilité de la TVA sur le gazole, aides à la modernisation, temps de travail. M. Fiterman a indiqué, le 24 février, qu'il éprouvait une *« compréhension attentive »* pour les problèmes des transporteurs et qu'on pourrait *« aller vers des solutions »*. Il s'est déclaré *« tout à fait satisfait de l'évolution des choses »*. Une polémique a eu lieu dans l'après-midi de vendredi à propos d'une déclaration de M. Maurice Voiron, président de la FNTR, qui s'était plaint d'avoir été *« cocufié »* deux fois par le ministre des transports. M. Fiterman ayant demandé des excuses pour cette *« insulte »* et M. Delors ayant jugé le propos *« inadmissible dans la forme et dans le fond »*, M. Voiron a reconnu : *« Après six nuits blanches, on peut déraper »*, et affirmé : *« J'ai du respect pour les hommes et pour la fonction. »* M. Fiterman a pris acte de ces excuses.

Alors qu'un peu partout en France – et notamment chez Peugeot, la firme la plus touchée – était annoncée une reprise du travail pour *« lundi aux heures habituelles »*, certaines conséquences du conflit étaient encore sensibles samedi matin. On notait encore une légère hausse du prix de certains légumes à Rungis et une baisse du cours du poisson dans les régions de pêche.

Sur le plan du tourisme, notre correspondant dans les Alpes, Claude Francillon, nous indique qu'on estime à environ 10 % le nombre des skieurs qui ont renoncé à entreprendre leur voyage vers la neige, du fait du conflit.

Mal aimés et fiers de l'être

(Suite de la première page.)

Leur goût traditionnel de l'errance et de la solitude avait été porté par la vague de l'aventure retrouvée des années 70. Des jeunes avaient choisi de *« bouffer du kilomètre »* à bord d'un poids lourd, comme d'autres se mettaient en marge pour voyager. « Router »... Ils méprisaient ou ignoraient le phénomène culturel, inventé par *« des mecs qui restaient le cul sur leur chaise »*, mais ils avaient conscience d'avoir représenté une avant-garde, avant que la « route » soit devenue un boulevard pour cadres moyens, une aristocratie, qui, à défaut de reconnaissance sociale, s'attirait une étrange considération.

La légende s'essoufflait, sans doute. La France, l'époque, étaient occupées ailleurs, et des symboles, hier porteurs, commençaient à peser. Le « look » du camionneur au long cours, cet esthétisme volontairement patibulaire, avait pris un coup de vieux. *« Vous avez vu les interviews à la télé ?* demande Bernard, trente-cinq ans, *« qui fait la Hollande ». Ma femme, au téléphone, m'a dit qu'on avait l'air de voyous avec nos tignasses sales et nos voix éraillées. »* Sa femme, Bernard, il ne l'avait jamais entendue parler ainsi.

Mal-aimés et fiers de l'être. Cette idée force revient plusieurs fois dans la conversation, mais ils ne sont plus très sûrs de sa justesse. Pendant la grève, les routiers en ont ajouté sur le chapitre du délit de sale gueule.

Ils ont un peu forcé sur leur réputation de méchants, de râleurs invétérés, sur tout un folklore ébouriffé, par peur, peut-être, d'avoir saturé leur adhésion individuelle à un genre de vie, une philosophie à base d'idées devenues trop simples.

Crispations

La profession, comme tant d'autres, est soumise à des vents contraires. Sous la couche de la solidarité, la route se crispe entre les intérêts divergents des petits patrons, des artisans endettés et des grosses sociétés. Les lieux obligés, le relais routier, le centre de fret, peuvent devenir parfois des ghettos à la fonction trop codée où les colères des camionneurs tournent parfois à l'aigre.

Le métier, à l'abri des regards, vide des querelles qui laissent un goût d'amertume général. Bernard et ses copains, par exemple, détestent la nouvelle imagerie qui traverse depuis quelques années le petit monde de la route. Cette quincaillerie ambiguë façon *Mad Max*, qui veut faire des libertaires du bitume les croisés d'une violence de fer. *« Même cette folie de la CB nous gonfle »*, disent-ils.

Après les symboles « cool », certains, dans la profession, voudraient imposer le style débridé, en vogue parmi les routiers américains. *« Je préfère encore passer pour un lourdingue buveur de vin rouge et un amateur de prostituées que pour un de ces dingues à casquette de cuir. »*

Nous y voilà. Après une heure de discussion et alors que la nuit tombait sur le barrage, ils osaient aborder un problème qui les touche plus qu'ils ne l'admettent : cette réputation montante d'homosexualité. *« Des pédés, il y en a, mais pas plus qu'ailleurs. »* La question n'est pas là, bien sûr. L'un des mondes sociaux, sans doute les plus « machos », s'est ouvert lui aussi, ces dernières années, aux différences. Mais cette existence minoritaire tend à se répandre dans l'idée que les sédentaires se font de la route. Et ça déprime Bernard.

Ça le rend moins heureux de ses muscles, de son enveloppe physique, et ça complique l'appréciation qu'il porte sur ses copains, les grandes tablées aux heures de pause, son métier en général.

Sans doute le mouvement de revendication survient-il à un moment incertain de la chronique de la route. De barrage en barrage, les chauffeurs ont eu le temps, cette semaine, de mener un débat, échelonné sur tout le territoire national, dans lequel il n'a pas été toujours question des seules revendications professionnelles. *« Peut-être, après tout, que cela nous fera du bien, notre grève. »*

PHILIPPE BOGGIO.

A Cluses

PHOTO-SOUVENIR

(De notre envoyé spécial.)

Cluses. – Les dernières heures de grève, vendredi, à l'autoport, fief des « irréductibles », ont pris des allures de fin de colo. Journalistes et routiers, qui ont coexisté durant une semaine dans un climat tendu, échangent cordialement leurs adresses : *« Si tu passes par Mâcon, fais le crochet. » « Si tu veux, je te remonte à Paris »* nous propose-t-on de bon cœur. Jean-Paul, le « leader » de Cluses compte s'offrir un week-end italien au volant de son « tracteur » : *« Depuis que je promettais à ma femme de lui faire visiter Florence ! »*

Tandis que Marc et quelques autres posent pour la photo-souvenir avec le capitaine de gendarmerie radieux, Jean-Paul tire les conclusions du mouvement : *« On a montré qu'on existait et qu'on pouvait paralyser le pays. Il est faux de dire qu'on n'a rien obtenu. On a forcé Delors à prendre position pour nous, et on négocie lundi au lieu de jeudi. Que vous le vouliez ou non cette semaine restera dans les livres d'histoire. »* Et de proposer à une journaliste de la radio : *« Je te fais un bobino d'une minute, et après je redeviens un quidam pour toujours. »*

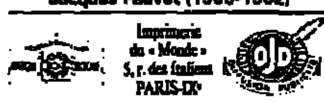
Seul, parmi ses collègues qui téléphonent joyeusement pour s'enquérir des horaires de train, *un chauffeur déambule, lugubre,* dans la salle à manger : *« Cette fin est lamentable. j'ai honte pour nous tous ! »*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

« Vous savez combien ça coûte un 38 tonnes ? »

De notre envoyé spécial

Bourges. – Dans la salle de séjour du petit pavillon familial, Bertrand, dix ans, range amoureusement, sur l'aire de parking d'une table basse, trois superbes poids lourds miniatures, lustrés avec soin. L'alignement est impeccable. *« Hélas !* déplore sa mère, Mme Dominique Auboiron, qui tient la comptabilité de cette petite entreprise de transport, *il a ça dans le sang, comme son père et son grand-père. Avec tous les soucis que nous avons, et pas seulement en ce moment, je préférerais le voir s'intéresser à un autre corps de métier. »*

Mais, dans les prunelles du garçonnet qui joue gravement, en silence, avec ses magnifiques jouets, il y a des « 38 tonnes » en grandeur nature, ceux qu'il voit tous les jours dans les entrepôts de son père. Il en connaît confusément le prix. *« Vous savez combien ça coûte un 38 tonnes ? »* – le sommet de la gamme – demande malicieusement le père, M. Alain Auboiron, petit patron de la société Rapides A.D. Sourire de béotien. Réponse : *« Environ 450 000 F pour le tracteur* (la partie motrice) *et 120 000 F pour la semi-remorque. Il faut amortir. »*

Devant un feu de bois, la conversation s'engage *alors*, loin des tout récents blocages de la Maurienne ou de l'autoroute du Nord. La cité de Jacques Cœur a été épargnée par le mouvement protestataire. *« J'ai créé cette entreprise il y a cinq ans, après que celle de mon père eut dû mettre la clef sous la porte, par suite de la défaillance de sociétés insolvables, mises en liquidation de biens. C'est pourquoi, j'ai commencé avec deux petits camions à faire du transport postal. Avec les PTT, on est au moins assuré d'être réglé. »*

A la tête, aujourd'hui, d'une « flotte » de treize camions, du 3,5 au 38 tonnes, M. Alain Auboiron, trente-cinq ans, fait partie de ces milliers de petits transporteurs routiers, *qui sont d'abord des loueurs* de véhicules avec chauffeur, parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avoir eux-mêmes leur propre clientèle,faute de pouvoir s'offrir des services commerciaux.

Douze PV d'un coup

En très résumé – et si l'on a bien compris, – cela se passe ainsi : Renault, par exemple, a besoin d'envoyer du matériel en Espagne. La firme automobile fait alors appel à un commissionnaire la deuxième plaie du métier : *« Ce sont les intermédiaires, qui prennent leur commission au passage »*, assure M. Auboiron, lequel lance une sorte d'OPA chez les transporteurs routiers. *« Plus on est gros, plus on peut casser les prix »*,dit l'entrepreneur berruyer. Les sociétés, qui travaillent avec la SNCF, ne s'en font pas faute.

Le commissionnaire fait, *admettons, appel* à M. Auboiron. Ce dernier loue un poids lourd et deux chauffeurs, et dès lors, *les soucis* commencent. *« Car,* dit le père de *Bertrand, tous les inconvénients incombent au transporteur. »*

M. Auboiron, comme M. Gérard Thévenin, trente-huit ans, entrepreneur encore plus modeste (trois camions), qui prend part à cette causerie au coin du feu, dénonce d'abord les tracasseries gendarmières, sans compter celles des douanes. *« Les motards nous arrêtent sans cesse,* dit-il, *sous les motifs les plus vétilleux. Au alentours de Châteauroux, la semaine dernière, un de mes chauffeurs s'est vu infliger douze PV d'un seul coup, dont cinq uniquement pour une surcharge. »* M. Thévenin ajoute : *« Un PV coûte de 600 à 10 000 francs. Pour une surcharge, la SNCF peut se porter partie civile, pour « concurrence déloyale », alors que nous, nous sommes, bien sûr, trop « petits » pour nous attaquer au rail. »*

Et puis, ces arrêts forcés font perdre un temps qui, par définition, *ne peut être rattrapé. Or, selon la* législation, un chauffeur-routier ne *peut conduire plus de huit heures* par jour (neuf heures deux fois par semaine, la durée hebdomadaire maximale du travail étant, dans cette corporation, de quarante-huit heures). Même s'il se trouve à 40 ou 50 kilomètres de chez lui, le routier doit impérativement stopper son camion, rentrer par d'autres *moyens* ou dormir dans *la* cabine. Règlement ubuesque : à Paris, par exemple, les chauffeurs de taxi, qui peuvent travailler (s'ils sont artisans) onze heures par jour, ont droit à un « battement » d'une demi-heure. La plupart des routiers *n'observent pas ce règlement.* C'est à leurs risques et périls : le tachygraphe – appelé « mouchard » dans le jargon professionnel, – cette « boîte noire » des camions, est impitoyable. Alors, en cas de pépin...

46 000 F pour 10 000 km

« Qu'on ne vienne pas nous dire, ronchonne M. Thévenin, ancien chauffeur-routier aujourd'hui à son compte, *qu'il s'agit uniquement de questions de sécurité. Des conducteurs beaucoup plus dangereux ont la permission de rouler autant qu'il leur plaît. Et maintenant, avec les progrès technologiques – directions assistées et autres modernismes, – conduire un poids lourd est presque plus facile que de piloter une voiture particulière. Fini le temps des « gros bras ». La preuve : des femmes sont chauffeurs de camions. »* Sans compter que tous les véhicules de plus de 3,5 tonnes sont *obligatoirement* soumis, une fois l'an, à une minutieuse visite *des services techniques des mines.*

Amendes, frais de péage – *« puisqu'on nous oblige à emprunter les autoroutes, ca devrait être gratuit »,* – la Société Rapides AD n'a pas besoin de cela pour voir fondre sa trésorerie. De l'amortisse*ment du matériel* (l'achat d'un poids lourd se règle généralement en quatre ans) aux charges sociales, en passant par le salaire des chauffeurs (1) et, bien entendu,le coût du gazole, le prix de revient d'un 38 tonnes, qui *effectue* 10 000 *kilomètres par* mois est, durant ce même mois, *d'environ 46 000 F.*

En tant que loueur et, la plus souvent, « sous-traitant » d'un gros transporteur, M. Auboiron a une *hantise permanente* : qu'un de ses camions revienne à vide. Comme il est généralement payé au kilomètre, c'est une perte sèche. Comme il s'est aussi lancé dans le transport international (TIR) hors CEE – ce qui nécessite la possession de véhicules *plombés, vérifiés* tous les deux ans par les services des douanes, – le déficit est d'autant plus important en l'absence de frêt de retour.

« C'est un miracle, dit la petit patron de Bourges, *lorsque l'on peut « programmer » de la marchandise aller et retour, avant le départ du camion. La plupart du temps, il faut téléphoner partout, alors que le poids lourd est déjà en route, et les bureaux de frêt n'offrant pas souvent de marchandises intéressantes ». « Il faut sans cesse jongler,* ajoute M. Auboiron, *pour équilibrer le budget, au milieu de toutes les chicaneries paperassières. »* Encore, tout le monde ne possède-t-il pas, comme lui, un *DUT* de gestion d'entreprise. Mais, lui comme les autres petits transporteurs, *commence sa journée* de travail à 6 h 30 pour la finir à 20 heures.

Les difficultés et les aléas du *métier n'empêchent* pas M. Auboiron d'y être profondément attaché. *« Que ferais-tu sans tes camions ? »*, reproche doucement sa femme, en coulant un regard plein d'appréhension future vers Bertrand, qui vient de faire *« démarrer »,* d'un *air préoccupé,* l'un de ses poids lourds sur la moquette du salon.

MICHEL CASTAING.

(1) M. Auboiron emploie dix chauffeurs et un mécanicien. Le salaire d'un chauffeur oscille entre *7 000 F et 9 000 F* par mois, frais de bouche compris.

D'une mythologie à une autre

A l'immense loterie des métaphores, des analogies et des connotations de tous ordres dont se nourrit (!) la vie (!!) sociale et politique, les mineurs *aujourd'hui* en conflit avec les pouvoirs publics *ont* tout perdu. Placés dans la même situation, les camionneurs ont décroché le gros lot.

Grèves, marche sur Paris, exhortations lyriques syndicales, rien n'y fera : les gueules noires ont été chassées des dioramas de la *mythologie nationale*. A cause des lois inéluctables de l'économie ? Pas seulement. Il y a déjà belle lurette qu'ils ont cessés d'extraire, pour notre confort et notre imaginaire, des entrailles de la terre, au péril de *leur vie, notre chaleur domestique* et la pierre philosophale de notre industrie.

Noirceur et poussière du charbon qui nous faisaient contempler avec bonheur derrière la vitre les blancs flocons. Masse inerte et chaotique qui faisait aller et venir harmonieusement les pistons des machines et, pourquoi pas ?, de la locomotive–France tout entière.

Epoque révolue, on le savait. Mais comment mieux mesurer le changement des enjeux qu'en ces jours de barrages généralisés ? *« On »* ne circule plus. *« Ça »* ne circule plus. Bouchons. *Thrombose. Impossible de s'évader* vers la neige. On allait glisser ; il faut faire du surplace. Toutes les fluidités, toutes les mobilités, et pas seulement routières, se trouvent abolies d'un coup par quelques milliers de camions immobilisés.

Aux gênes et inconvénients très concrets, pour les personnes privées, vient s'ajouter l'autre intolérable : *l'idéal jacobin est piétiné.* Le corps national n'est plus *irrigué ; son cœur affaibli* bat en détresse. Son orgueil en prend aussi un rude coup : si puissant et rendu débile par quelques caillots ?

Les routiers eux-mêmes sont gâtés. Ils peuvent bloquer, assiéger, paralyser. Hommes de mouvement, ils immobilisent tout en *s'arrêtant à mauvais escient.* Toujours poursuivis par l'horaire, ils *inventent un contretemps* semblable à leurs appétits, à leurs tonnages, à leurs revendications, à tout leur comportement : gargantuesque.

Verbe

Cornacs habituellement attachés à leur pachyderme, les voilà dehors, et assemblés comme jamais. *Gens de moteurs et de* bruits mécaniques, ils sont rendus en même temps à la nature et à la guerre contre un ennemi qui, pour une fois, n'est pas la puce automobile. Les routiers s'offrent, et présentent à l'œil des caméras des tableaux de genre vivants : Hannibal en *quinze tonnes à Cluses*, les pirates de l'autoroute A1 ; les envahisseurs du boulevard périphérique ; bivouacs et feux de bois (ou de pneus ?), en attendant la victoire.

A ces imageries vécues, aux anarchismes plus ou moins spontanés des routiers, l'Etat fait ce qu'il peut pour imposer *la* raison, tout en rappelant qu'il dispose *aussi, en cas de besoin, de la violence* légitime. A M. Charles Fi*terman, le rôle gris et peu grisant* d'affirmer que le Verbe gouvernemental est véridique, sincère, bienveillant et... écrit. Pendant que d'autres voix officielles susurent avec d'autres mots aux routiers ce que leurs ancêtres mineurs entendirent en d'autres temps : « on repart, ou gare à la casse ».

MICHEL KAJMAN.

LA FIN DU CONFLIT DES ROUTIERS

« Les ambassadeurs du ras-le-bol »

M. Michel Bongrand, l'un des conseillers en communication de l'opposition, analyse le conflit des transporteurs

– M. Michel Bongrand, vous avez inventé la communication politique à la française. Vous travaillez exclusivement pour l'opposition. Comment avez-vous ressenti le mouvement des routiers ?

– Chacun se bat avec les armes qu'il possède. Quand les instituteurs font grève, ils se contentent de laisser les écoliers chez eux quand les agriculteurs veulent protester, ils mettent leurs tracteurs en travers des routes départementales. Il se trouve que les transporteurs routiers n'ont que des bahuts. Leur façon de faire la grève, c'est de les immobiliser sur leur lieu de travail, c'est-à-dire au milieu de la chaussée.

– Les transporteurs routiers auraient pu se contenter de laisser leur camion au garage.

– Personne ne les aurait écoutés. Le meilleur moyen de témoigner lorsqu'on a un camion, c'est de manifester avec. Pour un camionneur, le camion fait partie de sa personnalité. Il la défend en montrant bien à tous les Français qu'il a un camion et que ce camion est utile.

– Et les routiers ont pris en otages les automobilistes.

– Je ne le crois pas du tout. Je pense que les Français ont, malgré tout, manifesté une formidable bonne humeur et sympathie à l'égard des transporteurs routiers parce qu'ils se disent : ils sont mécontents comme nous.

» Les Français se sont dit : « *Evidemment, c'est très ennuyeux si cela devient comme en mai 1968, si cela atteint un seuil désagréable pour chacun d'entre nous.* » Mais les Français se disent en même temps : « *Après tout, ils ont raison. Nous, professions libérales, cadres, agriculteurs, on voudrait faire la même chose, mais quel malheur ! nous n'avons pas de gros camions* ».

» Finalement, les transporteurs routiers sont un peu les ambassadeurs d'une opinion publique qui en a « ras-le-bol ». Il y a un trait d'union entre les médecins, les parents de l'enseignement privé, les cadres et cette manifestation des camionneurs. »

M. Gallo ne dit rien

– Vous avez été le conseil en communication du mouvement des chefs de clinique et des internes des hôpitaux. Sur le plan politique, l'opposition joue ses fronts catégoriels ?

– Non. Dans le cas des transporteurs routiers, c'est tout à fait net. MM. Maurice Voiron, président de la FNTR, et Jean Devay, président de l'UNOSTRA, se gardent totalement de l'appui de telle ou telle formation politique.

– Il n'y a pas une tête politique ?

– Certainement pas. Pour le coup, le complexe d'Allende cher à M. Mitterrand aurait donné tout de suite une autre forme à ce type de manifestation. Il y aurait eu un appel d'un leader charismatique quelconque disant : « *Le moment est venu, faisons basculer le régime.* » Vous n'avez pas entendu cela, au contraire. Les leaders les plus musclés prennent encore plus de recul que les autres.

– Vous pensez à M. Chirac ?

– Je n'ai nommé personne. On pourrait penser, à la rigueur, à l'intervention de M. Gérard Deuil [président du Syndicat national du patronat moderne indépendant], mais, à mon avis, elle n'a fait aucun plaisir aux transporteurs routiers. En revanche, celle de M. Chirac a certainement été bien reçue. Elle soulignait en substance : il n'est pas question de mettre en cause la légalité, il est simplement question pour une profession d'avoir un droit à exprimer son mécontentement.

– La communication du gouvernement a-t-elle été bonne ? Que pensez-vous de l'appel du porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, à l'opinion publique « qui jugera » ?

– C'est difficile d'être porte-parole. C'est sans doute l'un des métiers les plus difficiles qui soient au gouvernement. Mais enfin, quand M. Gallo est en face de M. Voiron à la télévision et que l'on a l'impression qu'un dialogue s'instaure, on attend qu'il dise : « *M. Voiron, je vous ai compris. Je vais rendre compte à M. Mitterrand de cette situation grave et profonde que le gouvernement, jusqu'à nouvel ordre, n'a pas su résoudre.* » Mais M. Gallo est à la fois membre du gouvernement et porte-parole du président. Il a une situation ambiguë et aucun pouvoir. M. Gallo ne dit rien. Sa marge de manœuvre est très limitée.

» D'autre part, M. Charles Fiterman a flotté au niveau des mesures techniques. Il n'a pas vu venir le coup et n'a pas senti qu'une petite allumette – un problème de douanes à la frontière franco-italienne – risquait de mettre le feu à la poudrière. Premièrement donc, erreur gouvernementale. Deuxièmement, réaction des responsables professionnels qui se sont indignés. Troisièmement, adhésion de l'opinion publique, et puis le porte-parole, exquis homme de lettres, qui va et vient.

Le commentaire radio

– Et la FNTR, a-t-elle eu une bonne communication ?

– Une bonne communication ? Ma réponse est : « *A-t-elle eu une communication ?* » Je prétends que la communication des dirigeants de la FNTR n'est pas la leur, mais la vôtre, celle des médias qui se sont efforcés de traduire ce qui se passe. La Fédération n'a pas organisé sa communication de manière suffisante. Elle aurait dû faire paraître un livre blanc pour la presse, les parlementaires, les décideurs. Elle aurait pu engager une campagne de presse dans les journaux pour écrire : voilà ce que nous voulons, et expliquer que la liberté qu'elle demande dans l'exercice de sa profession est aussi fondamentale que la liberté des parents qui manifestent à Rennes pour l'école privée.

» Le seul média utile ici, c'était la radio. Exactement comme la radio a été le média chaud de mai 1968. Aujourd'hui, la radio est l'unique moyen d'intervention pour que les gens sachent où en sont les négociations. C'est le commentaire audiovisuel qui est important (et audio plus que visuel). C'est là que les organisations professionnelles n'ont peut-être pas eu une communication suffisante et que le gouvernement n'a pas réussi à faire passer un message qui s'imposait. Il y a eu un flottement général de la communication, qui a concouru malheureusement à l'aggravation de ce conflit. »

Propos recueillis par
LAURENT GREILSAMER.

Qui a désarmé les routiers ?

(Suite de la première page.)

Même si certains responsables de l'opposition, tel M. Bernard Pons (les ténors de l'UDF sont restés silencieux), ont paru voler au secours d'une agitation venue d'une partie de leur électorat, au point d'évoquer mai 1968, l'absence de réelle politisation est restée la règle.

Cela s'explique par l'attitude de l'opinion ; celle-ci a, si l'on peut dire, contourné, physiquement et psychologiquement, les barrages routiers. Si bien que personne n'aurait gagné à une récupération hâtive du conflit.

Un troisième enseignement est que le réalisme l'a emporté. A l'origine, le gouvernement s'est trouvé face à l'affirmation brutale d'un corporatisme, qui portait en germe, pour peu qu'elle obtienne gain de cause, une contagion à d'autres corporatismes et le blocage de la société. Le gouvernement s'est montré réaliste en ce qu'il a joué des clivages traditionnels, masqués dans le feu de l'action. Il a joué les petits contre les gros, les salariés contre les patrons. De ce point de vue, on a sans doute oublié un peu vite l'un des aspects importants du conflit : de même que l'on a convaincu les petits agriculteurs bretons de s'endetter pour équiper leur exploitation, de même a-t-on décidé d'anciens routiers salariés à s'endetter pour acheter un tracteur et louer leurs services aux propriétaires des remorques. Pour ceux-là, l'important, c'était de rouler, fût-ce quinze heures par jour, une fois la frontière rouverte.

L'analogie avec les agriculteurs ne s'arrête pas là : la FNSEA, comme les organisations de transporteurs, pratique une gestion corporatiste de la profession, masquant de grandes inégalités et qui tient plus du « lobbying » que du syndicalisme. Le gouvernement a fait usage des inégalités qui existent au sein de la FNTR.

Au moment où la France se passionne pour Yves Montand et croit découvrir une nouvelle façon de parler, comme de faire de la politique, il est intéressant de constater que ce sont, finalement, les vieilles recettes, fondées sur des clivages que l'on voudrait archaïques, qui se sont révélées les plus efficaces.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Une communauté derrière ses frontières

De notre correspondant

Bruxelles. (Communautés européennes). – La CEE n'a en pratique aucun moyen d'intervenir dans un conflit du type de celui qui vient de s'achever. La commission de Bruxelles peut, théoriquement, en saisissant la Cour européenne de justice, se retourner contre les Etats membres afin qu'ils honorent leurs engagements sur la liberté de circulation des personnes et des marchandises. Mais lorsque la situation prend l'ampleur qu'on a connue, cette arme paraît dérisoire.

Depuis des années, Bruxelles prône une plus grande souplesse dans les formalités douanières aux frontières entre les Dix. M. Narjes, commissaire responsable du « marché intérieur » de la CEE, a saisi l'occasion du mouvement des camionneurs pour demander la convocation d'une réunion des ministres concernés pour le 8 mars prochain. L'objectif est d'amener les Etats membres à se montrer plus ouverts qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent.

Le 1er décembre 1983, les Dix on fait quelques concessions mais de portée limitée. Encore s'agit-il d'appliquer les mesures envisagées entre le 1er janvier 1985 et le 31 décembre 1986, selon la convenance des gouvernements. Elles portent notamment sur les points suivants :

– reconnaissance des documents établis par l'administration de l'Etat membre de départ qui concernent les conditions d'importation en vigueur dans les pays de transit ou de destination ;

– collaboration étroite entre les Dix pour ce qui est des heures d'opération des services de douane et de la construction de locaux juxtaposés aux postes frontières ;

– ouverture des bureaux pendant dix heures en semaine et six heures le samedi pour les centres de dédouanement les plus importants ;

– création de voies de passage rapides pour les transports circulant à vide.

Selon la commission, l'application de ces dispositions réduirait de 30 % à 50 % les délais d'attente.

Mais sur les deux volets du dossier que Bruxelles considère comme les plus importants, les Dix n'ont pas fait preuve de beaucoup de compréhension à ce jour. Le premier concerne un certificat communautaire qui se substituerait aux documents d'accompagnement des marchandises pour lesquels chaque administration conserve sa présentation propre. La seconde demande de la commission porte sur la nécessité de retirer aux services de douanes la perception de la TVA.

En 1968, après la suppression des droits de douane entre les Dix, les douaniers ont été chargés de ce recouvrement. Seuls les pays du Bénélux ont établi entre eux un « transit communautaire » qui permet à l'importateur d'effectuer sa déclaration fiscale en même temps que celle concernant les produits de fabrication nationale. L'Allemagne fédérale a appliqué pendant un temps cette procédure simplifiée de dédouanement, mais elle y a renoncé en 1981.

En réalité, il existe d'autres raisons – ou prétextes – pour retarder le passage des marchandises aux frontières. Cela va du contrôle des normes techniques ou des labels de qualité à l'octroi de licences à l'importation destinées en principe à des fins uniquement statistiques (« *le Monde* de l'économie » du 23 novembre 1982).

Dans le domaine du transport routier, les changes ne sont toujours pas libérés dans la CEE. Chaque pays dispose d'un quota de camions qu'il répartit entre les entreprises. Certains Etats membres, notamment la France et l'Allemagne fédérale, freinent la libéralisation du marché. Depuis vingt ans, les ministres de la Communauté traitent en vain de l'harmonisation du poids et des dimensions des camions. Il en va de même pour les conditions de travail du routier (temps de conduite et de repos). Un règlement européen existe depuis 1969, mais nombre d'Etats membres le trouvent trop rigide. A telle enseigne que la France ne l'applique pas.

S'agissant de la coopération ferroviaire, les choses ne vont guère mieux. Confrontés au cloisonnement des compagnies de chemin de fer, les industriels préfèrent utiliser la route lorsqu'il s'agit de transports lointains. Aussi la France souhaite-t-elle que la CEE creuse l'idée d'une tarification « de bout en bout » sur l'étendue du territoire communautaire.

MARCEL SCOTTO.

Philippe Séguin en route pour Austerlitz... via Epinal

Le pas de charge, Philippe Séguin connaît. Mais la stature, le poids, qui seuls peuvent donner audit mouvement son efficacité ? Merci, le maire d'Epinal, député (RPR) de la première circonscription des Vosges et vice-président de l'Assemblée nationale, a ce qu'il faut pour ne pas craindre. Et la tête, enfin tout ce qui distingue le commun des troupiers de la politique de ceux qui aspirent à être ses Clausewitz ? Pas de problème, là non plus.

Voilà pour ce qui se voit et se dit, chez beaucoup de ses amis, mais, aussi bien, de ses adversaires. Aux murs du bureau austère et moderne de la mairie, pour qui n'aurait pas compris, un portrait et une bataille : de Gaulle et Austerlitz. Au fait, pour le conseiller référendaire à la Cour des comptes, Philippe Séguin, ci-devant énarque, enseignant, membre de cabinets, chargé de missions diverses, tout cela à moins de quarante et un ans, le fauteuil de maire d'Epinal, modeste redoute, valait-il le détour, dans un parcours aussi alerte ? *« J'avais plus ou moins promis, il fallait tenir. »*

C'était en 1978, avant la première élection comme député, au temps où l'on ne se bousculait pas, dans la majorité d'alors, pour sauter sur les Vosges, de peur que le parachute ne s'ouvre pas. Philippe Séguin a sauté. Emporté, le siège, avec Epinal assoupie, ses cent trente-cinq communes et ses vallées repliées sur elles-mêmes et abasourdies par l'effondrement de l'empire Boussac et quelques autres désastres économiques. La conquête ultérieure de la mairie était dans le « contrat moral » ? Conquise, la mairie, en 1983. Alors, tout va bien ? Tout va, mais jamais aussi bien, aussi vite, aussi fort que le voudrait Philippe Séguin. Ce n'est pas sans un peu de lassitude qu'il dit : *« Maire d'Epinal, ça a changé ma vie. »*

« J'appellerai moi-même »

Qu'il se rassure, bien d'autres vies ont changé. La plupart des adjoints et collaborateurs galopent, mettent les bouchées triples pour tenter de combler ce Gargantua de la gestion et de la politique vite et bien faites. En vain, bien souvent. Quand le maire a ingéré les tenants et les aboutissants d'un dossier, d'un projet, les seconds n'en sont bien souvent qu'à rassembler leurs esprits, au mieux à tenter de combler une ultime incompréhension.

Malheur à qui persévérera à ignorer plus d'une semaine l'origine ou la destination du moindre franc, la destinée du plus petit moellon, la couleur projetée des plus petits pans de mur ou les arcanes de sollicitations administratives : *« Donnez-moi le numéro de téléphone du type chargé de cette histoire, je l'appellerai moi-même » : « Mais enfin, il y a trois semaines que je vous pose cette question ! »*

Bref, Philippe Séguin en impose et s'impose comme le maître du plus petit détail de la vie municipale spinalienne. Vous tournez le bouton de la télévision, le voici en président de séance de l'Assemblée, rigoureux et qui ne s'en laisse conter ni par les siens... ni par les autres, même au milieu des tumultes les plus invraisemblables. A peine l'image s'est-elle estompée, le voilà à la mairie, poussant sa carure de questions en ordres du jour : *« Où en sont les travaux du théâtre ? » ; « Le projet de budget doit avancer rapidement, avoir telle allure générale, traduire les objectifs suivants. »*

On acquiesce, on balbutie, on précise, on proteste parfois. La sanction d'un reproche cinglant ou le reproche muet d'un haussement d'épaules exaspéré ne sont jamais loin. Finie la gestion peinarde à l'ancienne. Adieu, aussi, l'illusion d'un maire lointain, vissé au perchoir de l'Assemblée ou perdu dans les magouilles parisiennes. Gérer, créer, prévoir : la boulimie de Philippe Séguin ne connaît pas de bornes ; aux collaborateurs les hoquets ou les indigestions.

De Paris et d'Epinal, peut-on faire un même plat ? *« Je me sers de mon perchoir de temps à autre pour parler à Lang ou Fiterman ou Defferre de mes projets et de mes problèmes à Epinal. »* Mais, au-delà du clin d'œil et du savoir-faire-valoir politique, il *« porte un jugement sévère sur les cumuls ». « Les députés les plus actifs à l'Assemblée sont souvent les moins chargés de mandat locaux,* dit-il. *Et puis il n'est pas facile d'être cohérent. Un maire se doit de reconnaître le pouvoir, quel qu'il soit, et de collaborer. »*

Gymnastique mentale

Voilà comment il existe un Philippe Séguin qui trouve ridicule la création de chambres régionales des comptes et un Philippe Séguin qui se réjouit de l'installation de l'une d'entre elles à Epinal : un Philippe Séguin à qui la complexité et la bizarrerie des systèmes de subventions aux communes donnent le vertige et un Philippe Séguin qui s'y faufile en expert, grapillant tout ce qui peut l'être pour mettre du beurre dans les épinards spinaliens ; un Philippe Séguin pour combattre les archaïsmes à Epinal et en utiliser les bizarreries à Paris si les solutions des dossiers vosgiens s'en trouvent facilitées.

Rude gymnastique mentale que celle qu'impose le mouvement perpétuel Paris-Epinal-Paris. Le maire voudrait que sa ville pèse toujours plus ; le député avance : *« Je ne suis pas très décentralisateur. Je crois beaucoup au rôle de l'Etat. Le système ancien était une garantie du bon*



Dessin de CAGNAT.

emploi des deniers publics. » Le politique fait la synthèse : *« Il y a deux collectivités véritables : l'Etat et la commune ; le reste, ça varie. »*

Marquer Mermaz

Ainsi vont (vite) les choses. Le maire fait son boulot, le vice-président de l'Assemblée fait son boulot : *« Il faut être irréprochable, quitte à s'attirer, de temps à autre, quelques problèmes avec mes propres amis. »*

Le membre du RPR n'oublie pas sa tâche. On ne peut pas dire qu'il ne compte, précisément, que des amis dans son propre parti. Il arrive à des militants de base de le juger d'un libéralisme extravagant et de s'en ouvrir, par écrit, directement aux instances dirigeantes du RPR. D'autre part, Jacques Chirac n'a pas la réputation de favoriser avec un excès d'enthousiasme toutes ses entreprises. Détails.

« De par ma fonction, je suis naturellement chargé de faire le marquage individuel de Mermaz », dit Philippe Séguin. De ce dernier, il goûte en connaisseur l'aptitude politique à présider *« mal-bien »* l'Assemblée. Lui pratique plutôt le mieux-que-bien, mais entre connaisseurs... Le plus intéressant est peut-être encore le bureau de l'Assemblée : *« C'est une instance plus importante que la conférence des présidents. Et on peut encore s'y bagarrer. »*

Le goût de la bagarre

Le goût de la bagarre : normal pour un colosse, dira-t-on. Et quel plaisir quand il ne s'agit pas du catch grossier qui est le spectacle ordinaire de la politique. Philippe Séguin préfère se tricoter un kimono de compétences techniques, d'habiletés politiques et d'exigences morales. Partisans et adversaires se souviennent de son opposition passée à la peine de mort, du refus de la « chasse aux sorcières » à la mairie d'Epinal. *Mais il ne revêt pas le vêtement pour l'esquive,* trop gourmand de voir l'adversaire plier, se dérober ou toucher le tapis.

Un conseiller municipal socialiste réclame solennellement une journée de l'Europe à Epinal avant les prochaines élections, confond au passage les diverses institutions et oublie que son zèle contraste avec l'attitude plus ancienne de son parti sur le même sujet : un petit cours de trois minutes devant le conseil, et le voilà renvoyé, dans la bonne humeur, à ses chères études. Le vote d'une subvention à une école privée : c'est l'occasion de démontrer avec un sourire aux lèvres que l'ancienne municipalité socialiste avait naguère, illégalement, favorisé cet établissement catholique : *« Saisis par le zèle des néophytes, vous en avez rajouté. »* Embarras sur les bancs de la minorité socialiste, qui vote, après une suspension de séance et des explications tarabiscotées, l'aide corrigée en baisse par un maire de « droite ».

Petits plaisirs, petites flèches. On devine Philippe Séguin impatient d'en lancer d'autres, plus aiguës, plus lourdes, de bousculer un ennemi à sa taille, de parcourir des champs de bataille plus vastes, de maîtriser d'innombrables détails et quelques vastes ensembles. Pour qui n'aurait pas compris : de Gaulle et Austerlitz.

MICHEL KAJMAN.

M. LE PEN : Le zèle de Montand rappelle celui de Polyeucte

De notre correspondant

Nice. – Deux mille cinq cents personnes environ ont contre-manifesté vendredi soir 23 février, à Nice où se tenait, au Théâtre de Verdure, une réunion publique du Front national en présence de M. Jean-Marie Le Pen. Vingt-sept associations de gauche et d'extrême gauche avaient appelé leurs adhérents à défiler et à exprimer leur opposition, en lançant des slogans hostiles au fascisme, au racisme, à M. Le Pen, mais aussi contre MM. Chirac, Giscard d'Estaing et Jacques Médecin, député, maire (apparenté RPR) de Nice. La manifestation s'est déroulée sans incident notable.

Peu après, le chef de file du Front national intervenait devant quelque trois mille personnes – dont plusieurs membres du conseil municipal de Nice – pour exposer ses idées. Évoquant la prestation d'Yves Montand – qui selon lui, « *entre en politique en confessant ses erreurs* » – à Antenne 2, mercredi soir, M. Le Pen a déclaré : « *Son zèle rappelle celui de Polyeucte. Pourtant, je me félicite de voir des gens qui osent dire qu'ils se sont trompés. Peut-être le succès de Ronald Reagan lui donne-t-il des idées. Mais, s'il est meilleur comédien que le président américain, il est certainement moins bon politique.* »

M. Le Pen a ensuite chanté sans complexes « *Battling Jo* ». « *Pourquoi pas ? A la télé, Montand joue Le Pen, ce soir, je joue Montand* », a-t-il expliqué.

« Chirac est un roseau peint en fer »

D'autre part, dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Prévisions*, M. Le Pen affirme notamment que M. Chirac « *a toujours été un roseau peint en fer* ». « *Cela a trompé un certain temps ses partisans*, ajoute-t-il, *mais sa volonté de tout conditionner à son ambition présidentielle fait que se détachent de lui celles et ceux qui avaient cru voir en Chirac le chef d'une droite nationale sans complexe, et sans arrière-pensées.* »

France

Le Conseil d'Etat annule l'élection municipale de Sète et confirme l'inversion des résultats de Noisy-le-Grand

Le Conseil d'Etat a rendu vendredi 24 février ses décisions relatives aux élections municipales de Sète (Hérault), de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis) et de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Suivant, dans les trois cas, les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Pauti, il a annulé l'élection dans la première commune, confirmé l'inversion des résultats dans la deuxième, et validé le scrutin dans la troisième.

Pour annuler l'élection municipale de Sète – gagnée par la liste d'opposition conduite par M. Marchand (UDF-CDS) avec seulement 96 voix d'avance sur la liste d'union de la gauche conduite par le maire sortant, M. Martelli (PC), – le Conseil d'Etat s'est fondé sur le fait que, le jour du deuxième tour, ont été trouvés sur les tables ou les isoloirs de quelques bureaux de vote, plusieurs centaines de bulletins de la liste conduite par M. Martelli au premier tour et dénommée *« liste d'union de la gauche et des forces démocratiques »*. Il a estimé que la présense de ces bulletins, que les électeurs pouvaient confondre avec ceux de la liste conduite par le même candidat au second tour, autrement composée et dénommée *« liste d'union démocratique des forces de gauche »*, a constitué une irrégularité, compte tenu du très faible écart des voix séparant les deux listes en présence, a été de nature à fausser les résultats du scrutin.

Pour l'élection de Noisy-le-Grand, le Conseil d'Etat a confirmé le jugement du tribunal administratif de Paris, qui, le 15 juin dernier, avait rectifié les résultats (le bureau centralisateur de cette commune avait en effet irrégulièrement annulé 349 suffrages pourtant reconnus valables par les bureaux de vote), puis inversé la composition du conseil municipal. Ce dernier comprend donc maintenant de manière définitive trente-trois membres de la liste d'opposition conduite par Mme Richard (RPR) et dix membres de la liste d'union de la gauche menée par Mme Goutmann (PC), le maire sortant.

Mme Richard n'a pu, en revanche, obtenir l'annulation de l'élection du maire désigné par le conseil municipal dans son ancienne composition. Comme à Limeil-Brévannes, l'opposition a présenté son recours trop tard : le délai fixé par le code électoral était expiré. Ce recours contre l'élection du maire n'avait pas été, d'autre part, présenté au préalable devant le tribunal administratif.

Le Conseil d'Etat a enfin décidé de valider l'élection de Levallois-Perret que contestait le maire sortant M. Jans (PC), dont la liste a été battue au premier tour par celle de l'opposition, conduite par M. Balkany (RPR). Il a, d'une part, estimé que *« les manifestations et spectacles organisés par M. Balkany pendant la campagne électorale n'avaient pu avoir une influence sur les résultats du scrutin, compte tenu du nombre appréciable de voix par lesquelles la liste d'opposition a dépassé la majorité absolue »*. Il a, d'autre part, considéré que ni l'un des derniers tracts diffusés par M. Balkany avant le scrutin, et auxquels son adversaire a répondu, ni les appels téléphoniques et les visites au domicile des électeurs n'avaient été de nature à fausser la sincérité du scrutin.

Les réactions à Sète...

Commentant la décision du Conseil d'Etat d'annuler l'élection municipale de Sète, M. Yves Marchand, maire sortant invalidé, a déclaré qu'il subissait *« de façon injuste les fautes commises par l'ancienne municipalité »*. *« Je suis assuré,* a-t-il ajouté, *que la population sétoise saura rétablir la justice. Je promets à ces hauts magistrats un écart de mille voix lors de la nouvelle élection. »*

M. Gilbert Martelli, l'ancien maire communiste, qui conduisait au second tour du scrutin de mars une liste d'union de la majorité, n'est *« pas surpris »* de la décision du Conseil d'Etat car, a-t-il déclaré : *« l'opération avait été montée de façon telle qu'après avoir fait 57 % des voix au premier tour sur deux listes la majorité avait été néanmoins battue de 96 voix au second. C'était un peu gros... Le juge du scrutin avait lui-même constaté avant nous un trucage portant sur 700 bulletins... »*

Pour M. Martelli, qui a précisé qu'il conduirait à nouveau une liste d'union de la gauche, *« après une expérience d'un an de la nouvelle municipalité, les Sétois vont pouvoir maintenant juger pour que les choses soient claires »*.

...et à Noisy-le-Grand

La situation créée dans cette commune par la décision du Conseil d'Etat s'apparente à celle qu'a connue récemment Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) et qui a abouti à la dissolution du conseil municipal. Mme Marie-Thérèse Goutmann, (PC), ancien sénateur, ancien député de la Seine-Saint-Denis, reste maire alors que l'opposition détient 33 des 43 sièges du conseil municipal.

Dès que la décision a été connue, la municipalité a fait savoir qu'elle souhaitait *« que ce soit les administrés qui choisissent à nouveau leurs élus »*. Après avoir noté dans un communiqué que *« le maire et ses adjoints de gauche sont maintenus dans leurs fonctions »* elle a pris acte des termes de l'arrêt du Conseil d'Etat *« qui ne relève aucune fraude de la part de la liste d'union de la gauche mais porte appréciation sur la validité de bulletins contestés »*.

Mme Marie-Thérèse Goutmann a annoncé que le conseil municipal sera convoqué *« rapidement »*.

Renvoi du procès de deux élus RPR

La dix-septième chambre du tribunal de Paris, devant laquelle devait être plaidé, le 24 février, un procès en diffamation intenté par M. Pierre Dangles, conseiller de Paris du groupe Rassemblement pour Paris, à M. Yves Lancien, lui aussi conseiller de Paris, affilié au même groupe et député RPR de Paris, a renvoyé l'affaire au 11 mai. Ce procès a pour origine une conférence de presse donnée par M. Lancien, le 13 octobre 1983, a l'Assemblée nationale. Il avait affirmé que M. Dangles s'était fait remettre 5 000 F par une habitante du quatorzième arrondissement, qui avait dû quitter son appartement du quartier Plaisance à la suite d'une opération de rénovation et demandait à être relogée.

M. BARRE : il faudra que les Français travaillent

De notre envoyée spéciale

Toulon. – Au théâtre municipal de Toulon, un peu plus de deux mille personnes sont venues écouter M. Raymond Barre, qui était, vendredi 24 février, l'invité de l'association Provespérance (regroupant des socio-professionnels) et du CERID, Centre d'études pour les collectivités locales présidé par M. Daniel Colin, adjoint au maire de la ville.

Dès son arrivée, en début d'après-midi, à l'aéroport de Toulon-Hyères, l'ancien premier ministre a été accueilli par M. Jean-Paul Claustres (RPR), candidat de l'opposition aux élections municipales de Draguignan. A la veille du deuxième tour de scrutin et après l'attentat encore inexpliqué dont a été victime son adversaire, M. Edouard Soldani, sénateur socialiste, M. Claustres souhaitait recevoir publiquement le soutien de M. Barre. Celui-ci devait déclarer à une radio locale : *« Il n'y a pas un républicain qui puisse accepter un tel acte, mais il n'y a pas non plus un républicain qui puisse accepter l'exploitation politique* [qui est faite] *d'une telle affaire. Je souhaite,* a-t-il ajouté, *que les habitants de Draguignan ne se laissent pas impressionner par un tel événement. »*

Avant la réunion publique au théâtre municipal, M. Raymond Barre a rencontré un groupe d'étudiants en droit et en économie à l'université du Var, puis les élus du département regroupés à l'hôtel de ville autour de M. Maurice Arreckx, maire (UDF-PR) de Toulon. Les représentants du RPR étaient peu nombreux. Ils avaient selon, leurs dires, reçu de M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, la consigne de ne pas participer à cette manifestation. M. Joseph Comiti, ancien ministre, président régional du RPR, prit cependant place à la tribune lors de la réunion publique aux côtés de MM. Arreckx, Paecht, maire (UDF-PR) de Bandol, François Léotard, secrétaire général du PR et maire de Fréjus, et des représentants des associations invitantes.

M. Raymond Barre, après avoir souligné que *« la France, comme beaucoup d'autres pays européens, est engagée dans une passe difficile »*, s'est étonné qu'il faille *« attendre 1984 pour qu'on puisse en des termes particulièrement persuasifs parler à la télévision de la crise »*. Si l'ancien premier ministre ne veut pas mettre en cause la personne de M. Yves Montand, qu'il juge *« courageux »* il se demande cependant s'il n'y a pas *« une exagération des médias dans cette affaire »*, dont le chanteur pourrait devenir *« la victime »*. Il ne manque pas non plus de se dire surpris des réactions favorables entendues dans la classe politique de la part de gens qui semblent découvrir la crise, alors que pendant longtemps ils l'ont *« systématiquement niée »*.

A M. Arreckx, qui déplorait la *« désaffection »* de l'opinion pour le débat politique, M. Barre a répondu : *« Nous devons nous demander si nous n'avons pas à payer cette espèce d'indifférence et d'insouciance entretenues pendant de si nombreuses années à l'égard de la situation du monde et de la France »*. Il a jugé que *« le discours politique aujourd'hui doit être un discours grave, sérieux, mais ne doit pas être pessimiste »*.

Il a mis en garde l'opposition contre toute tentation de triomphalisme le jour où elle reprendrait le pouvoir : *« Nous devrons rembourser les dettes de la France. (...) Il faudra que les Français travaillent (...), les problèmes de la France ne disparaîtront pas demain par un changement de majorité.* Il a ajouté : *« Si nous sommes aujourd'hui dans la situation dans laquelle nous sommes, c'est parce qu'il y a eu à l'élection présidentielle de 1981 un million de Français appartenant à l'ancienne majorité, qui ont cru qu'ils pouvaient en toute impunité voter pour M. Mitterrand. On paie lourdement les erreurs de ce genre. »*

Former une élite

M. Barre a continué : *« Nous devons aujourd'hui penser que l'avenir ne nous est pas fermé et qu'il suffit du travail et de l'effort des Français pour retrouver la grandeur et le rang qui sont indispensables à notre pays. »*

Le député du Rhône a estimé que la situation économique n'est pas le problème le plus *« grave »* mais plutôt le fait que la société soit *« insidieusement pénétrée de l'intérieur »*. Il a déploré le manque de formation des Français, jugeant même que le système éducatif en place tend à *« déformer »* les jeunes Français. Il a insisté sur la nécessité de former une élite qui, demain, saura affronter la compétition internationale.

M. Barre, enfin, a dénoncé *« la France des déficits, du nivellement et de l'assistance. Tous ceux qui travaillent sont pénalisés, tandis que ceux qui reçoivent la manne de l'Etat peuvent se laisser vivre »*, a-t-il poursuivi avant d'affirmer : *« Il faut changer cette conviction que ceux qui travaillent sont égaux à ceux qui ne travaillent pas. »*
Interrogé sur les élections législatives de 1986, M. Barre a répondu qu'*« il ne faut pas vivre avec l'idée que les poires sont cuites »*, car selon lui, le pouvoir cherchera à se maintenir, coûte que coûte, par exemple en se dotant d'une assemblée qui ressemblerait à l'assemblée corse. Il a rappelé trois principes essentiels à ses yeux : le refus de tout compromis historique, de toute cohabitation et que *« rien n'est irréversible »*. Après cette réunion publique, M. Barre devait dîner avec plusieurs élus et responsables de la région. Samedi, il était l'invité, pour le déjeuner des adhérents directs de l'UDF, réunis à Lyon en conseil national.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

« Contre l'esprit chagrin »

Il était une fois un petit groupe d'universitaires, chercheurs et enseignants, anciens du PCF ou des mouvements d'extrême gauche, ou anciens de rien du tout, membres en tout cas de la « gauche inorganisée ». Le petit groupe constatait que, dans son secteur – l'éducation, – les choses *« bougeaient »* dans le bon sens, celui par exemple de la réduction des inégalités, mais souvent dans l'ombre. Il regrettait de voir *« les acquis réels oubliés »*. Il s'irritait aussi de voir des membres de son entourage, souvent des salariés, somme toute plutôt aisés, se lamenter *sur leurs salaires, leurs impôts*, bref, rejoindre le chœur de pleureuses des déçus de la gauche. Membres de la *« France profonde moyenne »*, ces universitaires ne se sentaient guère représentés, enfin, par les cadres manifestant, à l'automne 1983, contre la politique du gouvernement.

« Nous, racontent-ils, *nous n'avions pas voté pour la gauche en espérant que notre niveau de vie allait augmenter et que nous allions payer moins d'impôts. Compte tenu de la situation, il fallait être niais pour penser que, tout à coup, parce que la gauche était au pouvoir, nous allions vivre dans l'opulence »*.

Un jour, dans le métro, l'un des membres du groupe a *« piqué un coup de sang »* en lisant un titre de *Libération : « Les premières gaffes des socialistes espagnols ». « Derrière, il y avait cette idée que la gauche, c'est généreux mais ça fait plouf. Ce n'est pas vrai, ça ne fait pas plouf du tout »*. Encore fallait-il le dire. Sous le coup de la colère, la lectrice de *Libé* rédige, avec sa demi-douzaine d'amis, un texte qui s'intitulera *« Contre l'esprit chagrin, pour la gauche au pouvoir »*.

De copains en relations, de confrères en amis, le texte circule et recueille près de deux cents signatures, émanant pour la plupart de gens soumis aux divers prélèvements fiscaux supplémentaires : 1 % sécurité sociale, surtaxe conjoncturelle... Chaque signataire y va de sa contribution financière. *Le texte deviendra un* appel qui paraîtra sous forme de publicité, sans la liste des deux cents (trop cher), dans *le Monde* du 16 février.

Depuis, à la grande surprise des initiateurs de l'appel, carrément *« émus »* par ce succès, les *lettres arrivent ; une centaine* jusqu'à présent ; parfois accompagnées de chèques, et qui émanent d'enseignants, de cadres, de journalistes, d'architectes... *La plupart apportent leur soutien* à l'appel mais réclament aussi des suites.

Surpris par cette mobilisation, les premiers signataires de l'appel excluent, pour le moment, *toute transformation en courant* organisé. Ils envisagent une deuxième parution – avec les signatures, cette fois – dans *le Monde* et cherchent les *« moyens de faire connaître les choses qui bougent »* dans tous les secteurs de la société. L'émission télévisée « Vive la crise » avec Yves Montand, le 22 février, a surtout renforcé leur envie de s'exprimer.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

★ *Contre l'esprit chagrin, pour la gauche au pouvoir*. Françoise Vidal, poste restante, Paris 38. Ce texte a été rédigé par Marie-France Dorée, Marianne Hardy, Marie-Anne Hugon, Nicole Lantier, Marie-Claire Lavabre, Alix Seydoux, Monique Vial, Françoise Vidal-Platone.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Luchaire (MRG) : M. Maurice Faure est tout désigné pour conduire une liste de centre gauche

De notre correspondant régional

Nice. – Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée le vendredi 24 février à Nice, M. François Luchaire, vice-président du MRG, chargé des affaires internationales, a estimé que M. Maurice Faure était *« tout désigné »* pour conduire une liste de centre gauche aux prochaines élections européennes.

« On s'interroge, à l'heure actuelle, a-t-il déclaré, *pour savoir qui prendra la direction de cette liste. Il me semble que le choix va de soi. Il est imposé par les circonstances mêmes. Il devra nécessairement se porter à mon sens sur Maurice Faure. C'est l'homme de l'Europe. Or, cette liste est faite pour construire les Etats-Unis d'Europe. Il a été le signataire du traité de Rome et le président du Mouvement européen. Son audience dans toute l'Europe est considérable. Il s'identifie avec la cause européenne et il a, tout au long de sa carrière politique, manifesté une très grande loyauté à ses engagements européens comme vis-à-vis de la gauche. Mais il est admis aussi bien par des hommes et des femmes qui sont actuellement dans l'opposition. Il est par conséquent l'homme de la synthèse et de l'avenir de l'Europe. J'ai toute confiance en lui. Je crois que sa personnalité s'imposera. »*

Selon M. Luchaire, M. Edgar Faure se ralliera *« certainement »* à cette solution, qui, a-t-il précisé, a *« de fortes chances »* d'être retenue par le comité directeur du MRG qui se réunira le 4 mars prochain à Paris. Le vice-président du MRG a également indiqué que si M. Maurice Faure ne s'était pas jusqu'ici déclaré candidat, c'est qu'*« il n'est pas un homme ambitieux. Il a voulu faire,* a-t-il ajouté, *une opération de salubrité nationale et non une opération politique personnelle »*.

G. P.

Sciences

Le Pentagone prend ses distances à l'égard de la navette

Le Pentagone souhaite disposer d'un lanceur de satellite « classique », donc non récupérable, pour ne plus dépendre uniquement de la navette spatiale, a déclaré, vendredi 24 février, M. Edward Aldridge, sous-secrétaire à l'armée de l'air américaine. Selon le *Los Angeles Times*, il a demandé au Cogrès un crédit de 10 millions de dollars pour commencer, en 1985, l'étude d'une nouvelle fusée qui pourrait s'inspirer du lanceur Atlas, l'un des premiers véhicules spatiaux développés par les Américains pour envoyer des astronautes dans l'espace et pour lancer des missiles balistiques intercontinentaux.

Le Pentagone dispose déjà de ses propres lanceurs, les Titan-3D, capables de transporter des charges de 15 tonnes, mais il souhaiterait en avoir de plus puissants.

Le département de la défense, qui contribue au tiers du financement du programme de la navette, reste tout à fait confiant en cette dernière, mais M. Edward Aldridge estime *« qu'il lui faut un lanceur plus sûr, plus disponible et plus flexible que ne peut l'être la navette, même si elle fonctionne parfaitement »*.

« Notre expérience a prouvé que si la navette est actuellement une réussite, ajoute-t-il, *elle reste un système très complexe, et de nombreux vols seront encore nécessaires pour en savoir plus sur le comportement de ses différents composants et sur leur durée de vie. »*

Le sous-secrétaire à l'armée de l'air constate que, sur les quatre navettes dont le lancement est actuellement prévu par la NASA (sur les cinq initialement programmées), deux seulement pourront emporter des charges importantes (29,5 tonnes) ; en outre, précise-t-il, *« quatre navettes ne laissent aucune marge, en cas d'accident ou de problèmes techniques »*.

Cette remarque semble prouver que le Pentagone n'a pas été insensible aux échecs de la dernière mission de *Challenger*, qui a « raté » la mise en orbite de deux satellites de télécommunications. D'ailleurs, une mission militaire de la navette vient d'être annulée à deux reprises, car le moteur IUS (International Upper Charge), chargé de mettre de « gros » satellites en orbite, n'est pas au point.

Le nouveau programme du Pentagone prévoit de lancer chaque année deux satellites par an à l'aide de ces nouvelles fusées après 1988, date à laquelle elles pourraient devenir opérationnelles. Huit à dix autres satellites seraient lancés à l'aide de la navette.

Justice

Le film « Mesrine » devra être modifié

Le film d'André Genovès, intitulé* Mesrine *et dont la sortie est prévue le 29 février, devra être modifié.

C'est ce qu'a décidé, vendredi 24 février, le tribunal de Paris jugeant en référé sous la présidence de M. Michel Raynaud (*le Monde* du 23 février). Le réalisateur et la société de production devront supprimer le nom de M. Henri Lelièvre, l'industriel de la Sarthe enlevé par Jacques Mesrine en 1979, et celui de son fils, Michel, dans toutes les scènes évoquant cet enlèvement. Le jugement précise : *« (...) Il est constant que, depuis le procès qui s'est ensuivi, aucun fait n'est actuellement allégué pour justifier une nouvelle révélation au plan de ces circonstances, alors que, volontairement, les demandeurs recherchent la discrétion et veulent demeurer dans l'oubli. »*

Par un autre jugement, le tribunal ordonne la suppression de six séquences mettant en scène la dernière compagne de Mesrine, Sylvia Jeanjacquot, désignée seulement dans le film sous le prénom de Sylvia, et considérées comme *« des atteintes intolérables à la vie privée intime du personnage femme du film inévitablement identifiée par le spectateur à la dernière compagne de Mesrine »*. Mlle Jeanjacquot, pour qui plaidait Me Henri Juramy, demandait la suppression de toutes les séquences la concernant, soit vingt-deux.

En revanche, le tribunal a rejeté les demandes présentées par Mme Fernande Mesrine, mère de Jacques Mesrine, et la fille de ce dernier, Sabrina, qui estimaient que *« le nom de Mesrine ne pouvait, en aucun cas, être utilisé par les réalisateurs du film s'agissant d'une œuvre de fiction (...). Le jugement* considère que *« la trame de l'œuvre est constituée malgré tout par les événements les plus marquants et connus du public de l'existence criminelle de Jacques Mesrine »* et que ce dernier *« était devenu, de son propre fait, un personnage public »*.

Quant aux autres demandeurs, anciens compagnons de Jacques Mesrine, comme Charles Bauër, son ancienne amie, Mlle Renée Gindrat, et Michel Schayewski, le premier est déclaré irrecevable, étant actuellement condamné à une peine afflictive et infâmante, qui le prive de la capacité d'agir en justice faute d'un tuteur légal, et les deux autres sont éconduits, dans la mesure, où s'ils se reconnaissent dans certains personnages du film, ces personnages ne sont pas désignés sous leur nom et ne peuvent donc être identifiés par des spectateurs peu au fait de l'affaire.

J.-M. Th.

● *Arrestation des domestiques de M. et Mme Tsakos*. – Jose Cipriano Amaral Dos Santos, cinquante et un ans, et sa nièce Maria, trente ans, ont été arrêtés à Porto (Portugal), en possession d'une partie des bijoux volés la semaine dernière, à Paris, à leurs employeurs, M. et Mme Tsakos.

En bref

Italie : M. Mulinaris en résidence surveillée

Rome. – M. Vanni Mulinaris, professeur à l'école de langues Hyperion à Paris et détenu en Italie depuis vingt-cinq mois – il est inculpé d'appartenance aux Brigades rouges – a pu quitter le pénitencier de Cueno pour être placé en résidence surveillée sur décision du parquet de Venise. M. Mulinaris avait entrepris, depuis le 2 février, une grève de la faim pour attirer l'attention de la magistrature sur la demande de mise en liberté provisoire présentée par ses avocats.

M. Mulinaris s'est toujours déclaré innocent des accusations portées contre lui, notamment par des « repentis ». Il avait été arrêté immédiatement après la libération du général américain Dozier, enlevé par les Brigades rouges en décembre 1981.

La Convention de Londres et les déchets radioactifs

Les quarante pays assistant à la Convention de Londres pour la prévention de la pollution marine ont déclaré, le 24 février, que l'évacuation en mer de déchets nucléaires hautement radioactifs doit être interdite tant qu'il n'est pas prouvé qu'ils sont sans danger pour l'environnement. Cette déclaration, qui satisfait à la fois les partisans de l'interdiction de tout rejet par déversement ou par enfouissement (comme les pays scandinaves ou l'Espagne) et ceux qui sont favorables à des expériences d'enfouissement (comme la Grande-Bretagne, la France, les Etats-Unis, le Japon et les Pays-Bas), n'a fait l'objet d'aucun vote.

ENQUÊTE AVEC RAUL RUIZ DANS « LA VILLE DES PIRATES »

« Ils tuaient pour le plaisir... »

***La Ville des pirates** est né d'un double jeu de circonstances : le désir de porter à l'écran **Alcyon** de Pierre Herbart, l'ancien secrétaire d'André Gide, ouvrage paru en 1945, mais dont Raul Ruiz n'a pu obtenir les droits, et un séjour au Chili, fin 1982 début 1983, d'où le cinéaste a déjà ramené un petit film de 8 mm, montré à la télévision dans l'émission de Michel Boujut « Cinéma cinéma ».*

« Il était question d'adapter *Alcyon*, de Pierre Herbart : il y a là une façon précise, très oblique en même temps, de parler de la répression, du massacre, du génocide, mais en les liant au comportement quotidien, au paysage, *explique Raul Ruiz*. Deux enfants font une fugue, s'échappent vers une île, ils trouvent des indices, des signes de vie, ils aperçoivent un cimetière, regardent les tombes : c'est un cimetière d'enfants. Il y aurait eu une révolte, des morts. Un gardien a survécu, il raconte confusément que les enfants étaient nus, et il croit reconnaître dans l'un des deux jeunes visiteurs le chef de la rébellion. Il le voit comme un revenant. Il se défend de son fantasme et tue l'enfant à la fin.

Au Chili, je suis retourné dans mon village, je m'étais fixé une règle très stricte : ne téléphoner à personne, attendre de rencontrer les gens dans la rue. J'ai revu mes copains de quand j'avais dix-onze ans ; on était en train de boire quand tout à coup arrive un enfant. Il dit à un autre : « *Mon père te cherche* ». Au bout d'un moment, le père arrive, c'était en fait le fils de mon copain.

» J'étais entouré de vieillards, tous grands-pères, des aïeux. Ils n'avaient pas plus de quarante ans. Et, d'autre part, un fait divers faisait l'objet de toutes les conversations : deux carabiniers avaient tué plusieurs couples pendant qu'ils faisaient l'amour. Cela n'a apparemment rien à voir avec la politique du pays, mais c'est quand même plus que du sadisme. Une machine sadique, une micro-structure de répression purement jouissive. Ils tuaient pour le plaisir et ils cherchaient quelqu'un qui pouvait leur donner l'ordre de tuer. En quelque sorte, c'était un enfant, l'enfant en train de naître des œuvres de deux personnes qui font l'amour. Les carabiniers tuent un couple au nom de cet enfant hypothétique censé commander l'assassinat de ses parents.

» Donc, tout ça s'est mélangé. Je partais aussi d'impressions qu'il aurait été inconvenant d'exprimer telles quelles. Par exemple, j'avais l'impression qu'il n'y avait jamais eu de gouvernement plus « populaire » que celui de Pinochet, exprimant avec fierté tout ce qu'il y avait de méchant dans le peuple, peuple compris au sens de petite bourgeoisie. Les gens avec qui je parlais dans le village avaient rêvé d'une société très efficace, comme l'Allemagne ou le Japon. Ils constataient l'échec et se résignaient à être sacrifiés : Pinochet, c'était ce qu'ils voulaient faire. Il a échoué, donc cela prouve que le Chili est un pays inférieur.

» J'ai aussi entendu quelques amis de gauche dire des choses généreuses, mais parfois dures. Il y avait là le rêve de faire du Pol-Pot, de reproduire la situation du Cambodge : il aurait fallu tuer les deux tiers de la population pour purifier le pays. C'est plutôt un catholique qui disait ça...

Appliquer la méthode surréaliste

» Dans ce délire, tout ce qui se passait était terriblement réel, il ne s'agissait pas seulement d'une conspiration mondiale ou de l'intervention des États-Unis, même si elle a existé. Je me trouvais en face de la réalité de la vie quotidienne. Tout ça n'a pas de rapport direct avec le film ; mais, partant d'une espèce de sujet général et n'obtenant pas les droits d'auteur de Pierre Herbart, je me suis dit : qu'est-ce qu'on fait ? La seule issue possible, c'est d'appliquer la méthode surréaliste, mais à condition de rester dans un seul lieu, de prendre des objets familiers à tous, un couteau, un ballon, quelques livres. Je fais la sieste avec, des images me viennent pendant mon sommeil, j'essaie de les reproduire quand je me réveille. Je dis bien faire la sieste, couché avec les objets, les toucher, les placer sous les draps dans le lit.

J'avais quand même des éléments de base, un dossier d'une bonne centaine de pages, cet enfant assassin imaginé par les carabiniers, ce personnage libertaire, ce Rimbaud. Il y a toute une esthétique fin de siècle, Baudelaire, Lautréamont, on peut citer qui on veut ; et puis ça devient très mesquin, l'enfant était en fait une espèce de micro-Pinochet. J'ai repris pour Anne Alvaro le mythe de la bonne, le même que chez Jean Genet, aussi un peu *la Fiancée du pirate*, de Nelly Kaplan. C'est le témoin conscient, mais qui, en même temps, commence à fonctionner un peu comme tous les Chiliens. Elle se fait avoir. L'idée essentielle du film, c'est un enchaînement d'images qui doivent se lier d'une certaine façon. Je dois beaucoup à l'écrivain cubain Lezama Linna.

» Travailler avec des comédiens français, c'est bien différent de mon expérience avec des comédiens chiliens. Tous les Français sont de bons comédiens, sauf les acteurs de la Comédie-Française. Ils sont très conscients de ce qu'ils doivent faire, ils planifient leur journée, leur vie, leur démarche, leurs gestes : ils sont un peu les présidents de la République d'eux-mêmes, tandis que les Chiliens sont des comédiens-personnages, ils se jouent, ils jouent leur vie, ils risquent, ils ne savent pas ce qui va se passer pendant la prise de vues.

» Vos comédiens jouent une espèce de ballet, et c'est ça qui fascine ; c'est un jeu artificiel, bien sûr, mais c'est ce jeu qu'on pratique partout en France, ce jeu que l'on retrouve aussi bien dans les rapports des gens de mon quartier que chez Racine ou chez Saint-Simon décrivant la cour à Versailles. Chez vous, les conventions ont une force réelle de représentation. Le comédien américain, lui, il sait planifier et en même temps il se jette à l'eau. C'est sa force.

» Notre culture latino-américaine, ce n'est pas une vraie culture, ce sont des bribes. Comme l'a dit Borgès : « *Nous avons la liberté de choisir notre culture.* » Elle est faite d'emprunts anglo-saxons, français, italiens, espagnols. Je me rappelle du temps de l'Unité populaire quand je filmais dans les quartiers. J'ai connu ce qu'on appelle les ouvriers-intellectuels. Je m'attendais à des déclarations politiques et j'ai rencontré des sortes d'exploits littéraires.

» Car la pratique de la mémoire existe encore dans le tiers-monde, même si ça disparaît dans les autres pays. Tout le monde apprend des choses par cœur, parfois des livres entiers. On chante mal au Chili, on danse mal, mais on fait des choses comme ça. Dans un bistrot, un type lance le troisième chapitre du *Diable au corps*, de Raymond Radiguet. Un autre réplique avec *l'Apocalypse de saint Jean*, un troisième connaît par cœur les *Lettres de Van Gogh à son frère Théo* ».

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES

Les Césars 1984

La cérémonie de la remise des Césars, décernés par l'Académie des arts et techniques du cinéma, se fera le samedi 3 mars sous le patronage de Gene Kelly, dans la salle de l'Empire, avenue de Wagram, avec retransmission en direct sur Antenne 2.

Le Théâtre Montparnasse, celui de la Porte-Saint-Martin, la Comédie des Champs-Élysées et l'Espace Cardin vont, ce soir-là, retarder d'une heure leur lever de rideau pour permettre à Marcello Mastroianni, Natasha Parry, Bernard Giraudeau et Claude Rich, de venir remettre les Césars des meilleurs seconds-rôles féminin et masculin, et à Suzanne Flon et Jacques Villeret (ils font partie des nommés) d'être présents à l'annonce des résultats.

Des hommages seront rendus à René Clément par Charles Bronson, à Edwige Feuillère par Jean Marais et au producteur Georges de Beauregard par Jean-Luc Godard. Nouveau César cette année : celui du film francophone (Belgique, Suisse, Canada). Et un événement : la projection d'essais qu'Ingrid Bergman fit pour Selznick au début de sa carrière américaine.

Le promoteur des Césars, Georges Cravenne, fera venir les vedettes dans quinze automobiles R25, nouveau modèle que la régie Renault lance le 1er mars. Avec défilé de la place de l'Étoile à l'Empire dans l'avenue de Wagram, illuminée et coupée à toute autre circulation pour la circonstance.

A LA PREMIÈRE « FÊTE DU LIVRE » DE LIMOGES

Un colloque sur « Raymond Queneau romancier »

De notre correspondant

Limoges. – Un colloque sera consacré à « Raymond Queneau romancier » le jeudi 1er et vendredi 2 mars à l'UER de l'université de Limoges.

Une vingtaine de communications et d'interventions sont prévues, parmi lesquelles celles d'Alain Robbe-Grillet (« Raymond Queneau, précurseur du nouveau roman »), Georges-Emmanuel Clancier (« Queneau, mon ami »), Pierre Amcherey (« Queneau et les philosophes »), Anne Clancier (« Les personnages des romans de Raymond Queneau ») et l'animatrice du colloque, Mary-Lyse Billot, enseignante à l'université de Limoges (« En quête des énigmes de Pierrot mon ami ».)

Parallèlement à ces travaux, trois expositions seront présentées dans la ville, consacrées aux diverses facettes de Raymond Queneau : sa jeunesse à l'époque du surréalisme, sa vie d'écrivain, son activité éditoriale (*l'Encyclopédie de la Pléiade*, aux éditions Gallimard).

Deux spectacles compléteront cet ensemble de manifestations : des lectures de textes par la compagnie Pierre Debauche (dont ce sera la première manifestation, dans son nouveau rôle de Centre dramatique national du Limousin) et diverses projections cinématographiques ou vidéo (Zazie dans le métro, de Louis Malle, et des émissions réalisées pour la télévision par Pierre Dumayet).

Ce colloque s'insérera dans la première « Fête du livre », organisée par la municipalité de Limoges du 2 au 5 mars prochain, qui proposera des rencontres, des colloques et des expositions sur divers thèmes, notamment sur « Guillaume Apollinaire, journaliste » et « Le roman policier, en France et à l'étranger ». – G. C.

★ Renseignements : Hélène Constans, mairie de Limoges. Tél. : 16 (55) 33-70-10.

UNE TOURNÉE

Le grand rêve blanc de Carolyn Carlson

Danse au féminin, rêve magistral..., Carolyn Carlson effectue en ce moment une vaste tournée en France. En France où, « adoptée » depuis 1968, cette Californienne songe à s'installer à nouveau.

CAROLYN CARLSON a une place privilégiée dans le cœur du public français. Elle est la première à l'avoir initié à la modern dance américaine. Elle est à l'origine de nombreuses vocations.

Au départ, un pari un peu fou. La jeune danseuse de la compagnie de Nikolaïs, remarquée et primée au Festival des Champs-Elysées, décide de rester en France. On est en 1968, l'époque convient bien à son goût des rencontres et de la marginalité.

Longue, mince, Carolyn Carlson fait penser à un animal mythique. Lorsqu'elle danse, il semble qu'elle arrache du fond de son inconscient des lambeaux d'images, des fragments de rêves, qu'elle amène en surface dans un mouvement oscillant qui se propage par ondes dans tout son corps. Corps médium, corps blanc, totalement asexué, dépourvu d'érotisme et maîtrisé dans les pires transes gestuelles.

Rien d'étonnant à ce que Rolf Lieberman, séduit par sa personnalité, décide d'en faire une star. Il lui invente un titre d'étoile chorégraphe et lui confie le premier groupe de recherche théâtrale de l'Opéra de Paris. Elle y restera cinq ans en marge du corps de ballet, tapie dans le sous-sol comme une sorcière, élaborant avec sa tribu une alchimie du mouvement. Des musiciens, des cinéastes, des scénographes, viennent travailler avec elle. L'ambiance est gaie, décontractée, un peu bohême, pas du tout dans le style maison.

Derrière le front lisse et têtu de Carolyn Carlson passent des rêves d'enfance, la nostalgie du passé et de l'état d'innocence. Ses ballets vont se peupler de petites filles adonnées à des rituels étranges qui échappent aux adultes. Les danseurs y improvisent des jeux où s'affirme un goût prononcé pour les déguisements. Mais toujours pointe l'angoisse du temps qui fuit en un inexorable goutte-à-goutte. Les chorégraphes, par nature, travaillent dans l'éphémère ; Carolyn Carlson plus qu'aucun autre, qui – se référant à Bachelard – a entrepris de « *désancrer en elle cette matière qui veut rêver* ». Qui se souvient aujourd'hui de ses grandes productions comme *Wind, Water, Sand*, suggérant, à travers un mouvement obstinément creusé, répété, la transparence du verre, le reflux de l'eau, la fuite des nuages ? Ou encore des images somptueuses des *Fous d'or* et de *This, That, The Other*, multipliant des personnages chaplinesques sur des rythmes hachés de cinéma muet ?

En 1978, Carolyn Carlson, passionnée par le zen, entre dans l'année du cheval qu'elle célèbre avec un ballet japonisant où elle traverse la scène – et la vie – comme un pur sang ivre de liberté. On n'est pas étonné d'apprendre qu'elle part pour Venise. Mais avant elle laissera son testament à l'Opéra, *The Architects*, sur une musique de Bach, un chef-d'œuvre baroque où le temps se gèle dans un vertige de lignes et de perspectives.

Le refuge de l'enfance

La cité des doges, point extrême de sa fuite vers l'est, va bien à cette Californienne. Elle lui rend hommage avec *Undici Onde*, où ses danseurs paraissent s'abîmer dans les eaux vénitiennes. Là-bas un petit garçon est né, Alexis, et Carolyn Carlson retourne à sa propre enfance. Avec *Underwood*, elle échappe à ses fantasmes, évoque l'Amérique des jeux avec les cousins, le balancement du rocking-chair dans les chaudes après-midi d'été, les flirts et les danses country. D'une petite voix acide elle chante : « *Laisse-moi dans l'herbe verte* ». Bonheur simple. Mais parfois l'harmonie se rompt ; un téléphone répète inlassablement « *pas libre* », tandis que les danseurs courent en tous sens. Quelque chose de menaçant est venu troubler ce monde préservé, le rappel de la réalité avec sa dureté, ses agressions.

Quand Carolyn Carlson est revenue au Festival d'Avignon l'été dernier avec une création, elle était nerveuse, inquiète, consciente que les temps avaient changé et que le public, fasciné par le réalisme de Pina Bausch, était moins sensible à sa magie. Quant à l'Amérique, où elle s'est produite enfin, elle est demeurée insensible à ses sortilèges.

A quarante ans, Carolyn n'a pas changé ; elle refuse toujours le monde des adultes. Peut-être même a-t-elle encore régressé vers le refuge de l'enfance. *Chalk Work*, qu'elle présente actuellement à travers la France (1), est un rituel blanc, un trompe-l'œil élargi par un jeu de miroirs et estompé par des brouillards de talc odorant. On retrouve les personnages chers à la chorégraphe : automates aux gestes saccadés, clowns en folie, poupées et magiciens, saisis dans un mouvement perpétuel, entraînés dans une suite de courses, de rencontres, de métamorphoses. La petite troupe de la Fenice, très mobile, très jeune, est à l'aise dans cet univers ludique.

Carolyn Carlson reste une admirable danseuse. Elle a encore élargi son répertoire gestuel, ses pas de deux avec Larrio Ekson demeurent des instants privilégiés. L'originalité de *Chalk Work* tient à la présence de Malou Airaudo. Venue de chez Pina Bausch, elle tranche parmi ces charmants automates et paraît étonnamment charnelle. La chorégraphe a habilement tiré parti de cette dissonance ; elle a su mettre en valeur la ligne pleine et sensuelle de la danseuse.

Le ballet s'achève comme il avait commencé, dans une aurore boréale de Peter Vos où se fond poétiquement un personnage à la Folon. *Chalk Work* est partout bien reçu et, Carolyn Carlson, qui revient se fixer en France, peut être rassurée ; les gens ont encore besoin de rêver.

MARCELLE MICHEL.

(1) Rouen : 24-25 février ; Le Havre : 28-29 février ; Nevers : 15 mars ; Lyon : 20-24 mars.

Les oscars du mécénat culturel

Les oscars du mécénat culturel d'entreprise décernés pour la quatrième année fois par l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial) ont été remis le vendredi 25 février à la Fondation Johnson pour le théâtre, à l'association Rotatives de Lyon. Le Festival méditerranéen a reçu un prix spécial du jury.

La Fondation Johnson pour le théâtre, créée en 1982, a notamment apporté son aide à la création de deux pièces de nouveaux auteurs français : *l'Astronome*, de Didier Van Cauwelaert, jeune auteur de vingt-deux ans (montée au Théâtre du Petit-Montparnasse en avril 1983), et *l'Ormaie*, de Marcel Cuvelier (présentée à la Comédie de Paris en novembre 1983).

L'association Rotatives, compagnie théâtrale de Lyon, s'occupe de promouvoir divers spectacles (théâtre, musique et danse) et la constitution d'une troupe de haut niveau. Elle a soutenu la réalisation du spectacle *Macbeth*, en 1983 (subventions mécénat : Banque Veuve Morin-Pons, Institut Mérieux, Jean Brochier et Fils).

L'association Festival méditerranéen organise depuis 1976 de nombreuses manifestations musicales (de Perpignan à Beaulieu-sur-Mer en juillet et août). Elle prend aussi en charge des opérations d'animation en Pyrénées-Orientales, Lozère et Bouches-du-Rhône, et le Festival de Pâques d'Adge, que le mécénat subventionne à 50 % (Crédit agricole, Société Ricard, AGFA, sans compter le mécénat en nature).

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ÉCHEC A LA REINE - Quai de la Gare (585-88-88), sam., dim. 20 h 30.

L'ÉCLAT DE RIRE DE L'OPPRIMÉ - Maison des cultures du monde (544-72-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 20 h : Raymonda.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam. 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; dim. 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ; dim. 14 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer sam. 15 h : Il était une fois et il n'est plus.. (Spectacle pour enfants) ; Grand Théâtre sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Mouette.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), sam. 18 h 30 : Bons offices.

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-Vidéo : sam., dim. 16 h : Golfe zone vitale ; 19 h : Varsovie quand même ; sam., dim. 15 h : Arnulf Rainer ; 18 h : Biennale 1983 du Witney Museum : Théâtre/Danse/Chants : sam. 15 h : Loulou et ses musiciens (Blues-Rock) ; (à partir de 19 h : Farid-Kamel-Cheurfa-Chanson) ; dim. 15 h . Basiak (percussions antillaises) ; sam. 20 h 30 ; dim. 16 h : Ecritures scéniques contemporaines « Active TV Show ».

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Tartuffe ; sam. 18 h 30 : Maria Farnadouri (chants de Grèce et de Turquie).

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 21 h, dim. 16 h : les Perses.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; sam. 22 h 30, dim. 15 h : le Voyage à Berlin (dern.).

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), sam. 20 h 30 dim. 17 h : Théâtre Jagran de Delhi (der.).

ANTOINE (208-77-71), sam.-dim. 18 h 30 : Hamlet ; sam. 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), dim. 15 h : le Pain de ménage. Monsieur Vernet ; sam. 18 h 45 : le Chandelier. Le Plaisir de rompre : sam. 21 h : Moi.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), sam. 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre (dern.).

BASTILLE (357-42-14), sam., dim. 20 h : Grand magasin ; sam. 21 h : les Blouses (dern.).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 15 h et 20 h 30 : Rufus.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95), sam. 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ferdaous... une voix en enfer (dern.).

CARTOUCHERIE (374-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h : Henri IV.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), sam. 20 h 30 : Souvenirs de Salma.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), dim., 15 h 30 et 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 21 h : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 20 h 30 : J'arrive. Zebra crossing ; dim. 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Mamarf.).

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), sam. I : 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), sam. 20 h 30 : Biographie : un jeu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) sam, dim. 15 h ; sam. 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99), sam. 21 h., dim. 15 h : William Ier.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Labiche de poche ; sam. 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) sam., 20 h 30, mat. dim. 15 h : Rhinocéros.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), sam. 21 h : les Gugus.

MARAIS (278-03-53), sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Tchin tchin. – Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop ; sam. 22 h, dim. 17 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30, sam., dim. 15 h 30 : le Coup de grisou.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE sam. 20 h 45, mat. dim. 15 h 30 : Assassino-Assassino.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. et dim. 15 h, sam. 20 h 30 : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Agnès.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Horla ; dim. 17 h : l'Ecume des jours ; dim. 18 h 30 : Orlamonde. – II. Sam. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

Samedi 25 - dimanche 26 février

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), sam. 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) ; Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Enfance.

THÉATRE 7 (262-80-81), sam. 21 h : la Visite.

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), sam. 20 h 30 : (v.f. chansons en anglais). Sam. 22 h 30 : (v.o.) : The Rocky Horror Show.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Long voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), sam. 21 h, mat. dim. 17 h : Tailleur pour dames.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30, dim. 17 h : les Élles et les Eux.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), sam. 20 h 45, dim. 16 h : F. Thibeault (dern.).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), sam. 20 h 30 : Rufus.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), dim. 18 h 30 : Michaela Ionesco.

ESPACE CARDIN (266-17-81), sam. 20 h 30, dim. 16 h : J. Villeret.

ESPACE N° 1 (232-14-14), sam. 20 h 30 : Raymond Devos.

FONTAINE (874-82-34), sam. 20 h 30, dim. 17 h : P. Desproges.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Bruant Revue.

OLYMPIA (742-25-49) sam. 20 h 30, dim. 17 h : P. Bachelet (dern.).

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 21 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam. 20 h 30 : l'Epopée d'Antar.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), sam. 21 h, mat. dim. 17 h : les Garçons « Boris super Vian ».

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), sam. 22 h : En suivant la noce.

TH. DE DIX HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : L. Rocheman.

Les concerts

SAMEDI 25

Gaveau, 17 h : Trio Dvorak (Mozart, Janacek, Dvorak).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Duo R. Looser-U. Voegelin (Mozart, Fauré, Schumann).

Lucernaire, 21 h : B. B. opéra trio.

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble de chambre de l'Orchestre de Paris D. Hovora ; A. Moglia ; E. Peclard (Trio de Haydn, Brahms).

DIMANCHE 26

Radio-France, Perspectives du XXe siècle (tout sur le piano : Jolivet, Messiaen, Stockhausen, Mache, Ballif, Pasquet...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : I Solisti Veneti. Dir. : Cl. Scimone (Albinoni, Vivaldi, Mercadante, Cimarosa, Tartini).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble de musique ancienne « Flauto Musica » (Vivaldi, Bach, Telemann, Quantz).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : D. Roth (Bach, Franck, Boelly).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Amati de Zurich (Schubert, Haydn, Schumann) ; 17 h : « Rêves de hottes » (N. Frize ; concert de jouets) ; 18 30 : J.E. Bavouzet ; D. de Williencourt (Debussy, Webern, Ravel).

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 17 h 30 : A. Bedois (Bach, de Grigny).

Lucernaire, 19 h : Cycle de musique électro-acoustique.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., dim. 21 h 30 : Dany Doritz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h 30 : Carnaval Macumba (dern.).

CITHEA (357-99-26), sam., dim. 20 h 30 : Alcool (dern.).

DUNOIS (584-72-00), sam., dim. 20 h 30 : Karl Malfati, Fred Sam Houe, Tony Coe.

ESPACE BALARD, sam. 21 h : Carnaval brésilien.

FORUM (297-53-47), sam. 21 h : Alien Quartet (dern.).

MANU MUSICALE (238-05-71), sam. 20 h 30 : les Alizés.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 22 h : Y. Chelala : 24 h : A. Lauwman ; dim. 23 h : A. Lauwman.

NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h : Cécil Taylor ; dim. 16 h : Band à Part.

PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. 21 h : Swing at Six.

SAVOY (277-86-88), sam. 21 h : D. Goyone, G. Dall'Anese, M. Bertaux, T. Rabeson (dern.).

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : P. Bourn (dern.).

SUNSET (261-46-60), sam. 23 h : M. Perier et T. Rabeson (dern.).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 25 FÉVRIER

15 h, Simplet, de Fernandel ; 17 h, Venise au cinéma : L'adieu à Venise, de E.M. Salerno ; 19 h, : Les ailes de la colombe, de B. Jacquot ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Maris d'infirmières, unissez-vous ! de S. Koyama.

DIMANCHE 26 FÉVRIER

15 h, Venise au cinéma, de P. Billon ; 17 h, : La Vedova, de G. Alessandrini ; 19 h, La dame sans camélias, de M. Antonioni ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Frère aîné, sœur cadette, de T. Imai.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 25 FÉVRIER

15 h, Cent millions ont disparu, de E. Scola : 17 h, Cinéma de la RDA : Jacob le menteur, de F. Beyer ; 19 h, Un homme à brûler, de P.-V. Taviani ; 21 h, L'enfer des tropiques, de R. Parrish.

DIMANCHE 26 FÉVRIER

15 h, L'aurore, de F.-W. Murnau ; 17 h, Cinéma de la RDA : J'étais, je suis, je serai, de W. Heynowski ; 19 h, Le cheval qui pleure, de M. Donskoi ; 21 h, La stratégie de l'araignée, de B. Bertolucci.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ritz, 18e (606-58-60).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2^e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11.

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Rialto, 19e (607-87-61).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LES FILMS NOUVEAUX

ALSINO Y EL CONDOR, film du Nicaragua de Miguel Littin, v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

L'ASCENSEUR, film hollandais de Dick Maas : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GORKY PARK, film américain de Michael Apted : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON, film inédit de Andrei Tarkovski, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

S.O.B., film américain de Blake Edwards, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STAR 80, film américain de Bob Fosse, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

UN AMOUR DE SWANN, film franco-allemand de Volker Schlöndorff : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VILLE DES PIRATES, film franco-portugais de Raoul Ruiz, version française : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

Paris / programmes

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES JOUEURS D'ECHEC (Ind.) : (v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v. o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

P'TIT CON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A, v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (544-48-85).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Bienvenue, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio 43 (h. sp.). 9e (770-63-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

AGENT SECRET X26 (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

COUP DE GRACE (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fanvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21)).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PASSION (Fr.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Radio-Télévision

Samedi 25 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série noire : Aveugle, que veux-tu ?
de R. Destanques adapt. et réal. J.-L. Bunuel et J.-P. Manchette. Avec F. Cluzet, D. Giardinelli, D. Doll.

Un polar à mi-chemin entre le roman noir américain – manière Chase – et le roman gris banlieusard, façon Simenon. Très bonne interprétation de l'aveugle F. Cluzet, bonne mise en scène et dialigues chocs.

22 h Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac : la revue de presse.
Avec T. Ferenczi, directeur de la rédaction du « Monde », D. Jamet (« le Quotidien »), N. Copin (« la Croix »), J.-M. Bourguereau (« Libération »), P. Bénichou (« Nouvel Observateur »), J.-F. Kahn et G. Claisse (« le Matin »), J.-P. Ramsay (« les Nouvelles »), A. Lefebvre (« Magazine hebdo »), M. Blaisse, correspondant de la radio-télévision néerlandaise, J. Kouchner (TSF 93), P. de Renty (R. COM, ex-Europe communication) ; J. Imbert (Radio 2 000 Dijon), P. Fillioud (Radio Gilda).

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Emission de M. Drucker.
Spécial Pierre Perret ; avec Renaud, Y. Duteil, M.-P. Belle... et quelques grands chefs cuisiniers.

22 h 5 Les enfants du rock.
de J.-P. Dionnet et P. Manœuvre, réal. J.-L. Cap.
Sex Machines, avec un concours de danse smurf ; les groupes Imagination, The Gap Band, Farid Chopel, James Brown, George Benson...

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.
Des troubles au Moyen-Orient dérangent le voyage de noces de Blake et Krystle. Blake rentre immédiatement de peur d'être ruiné. Mieux ou pis que Dallas ?

21 h 25 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.
Quatre personnalités : Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian et Jean Le Poulain sont en compétition par équipes de deux. Les questions sont mijotées par Pierre Sabbagh et posées par l'humoriste Jean Amadou. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité. Malin, quoi !

22 h 5 Journal.

22 h 25 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château quelques-uns de ses amis, stars du cinéma, de la télévision, du théâtre ou de la chanson. Causettes intimistes, confidences rares.

22 h 55 Musiclub.
« Concerto pour piano nº 2 en si bémol majeur », opus 19, de Beethoven, interprété par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. C. M. Giulini, soliste M. Perahia.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.
18 h Troisième rang de face (l'actualité des spectacles).
18 h 25 Présence du théâtre.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales
19 h 35 Clip clap (panorama de la chanson et du cinéma français)
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h « Petrus ou les cheminées d'Alforville », de J.-J. Varoujean. Avec P. Destailles, H. Virlojeux, M.-J. Gardien, A. Alexandre.
21 h 5 Le Bien entendu, de J.-J. Varoujean. Avec N. Barentin et P. Michael.
22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : (donné le 16 décembre 1983 à Radio-France) : « Symphonie nº 3 », de Magnard : « Concerto pour piano et orchestre pour la main gauche » et « Boléro », de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. G. Dutoit, sol. P. Rogé (piano).
23 h Fréquence de nuit : Le club des archives.

Dimanche 26 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.
Connaître l'Islam.
9 h 15 A Bible ouverte.
Le livre de Job.
9 h 30 Orhodoxie.
L'Eucharistie selon la tradition orthodoxe.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée dans la paroisse de Marolles-Hurepoix (91).
12 h Télé-foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Hip-hop.
14 h 35 Champions.
Variétés et divertissement, avec C. Lara, O. Muti ; sports : J. Clerc parle de boxe.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h 00 Série : Franck, chasseur de fauves.
19 h 00 Magazine de la semaine : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Grande Evasion.
Film américain de J. Sturges (1963), avec S. Mc Queen, J. Garner, C. Bronson, D. Pleasence, J. Coburn (rediffusion).
En 1942, dans un camp de représailles en Allemagne, des officiers alliés creusent trois tunnels pour faire évader deux cent cinquante prisonniers de guerre. Une histoire tout ce qu'il y a de plus authentique, traitée, avec d'ailleurs beaucoup d'efficacité humoristique et dramatique, en film d'aventure. Comment résister aux exploits de tant de vedettes ?
23 h 20 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
Avec Jean-Pierre Rives, capitaine de l'équipe de France de rugby.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Récré A 2 : Candy.
10 h Les chevaux du tiercé.
10 h 30 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Magnum ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 05 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.
17 h 10 Série : Papa poule.
18 h 5 Dimanche magazine.
Sénégal : la marée des sables : le cinéma français aux Etats-Unis ; Venezuela : Maria et ses sortilèges.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Malte.
21 h 40 Document : Vietnam.
Série de H. de Turenne. 1970-1975 : Adieu Saigon.
Dernier volet de l'histoire du Vietnam. De 1970 à 1975, période qui suit les pourparlers de paix commencés en 1968 à Paris par le président Johnson. Le lent retrait des troupes américaines, la révolution de palais qui renverse le prince Sihanouk remplacé par le général pro-américain Lon Nol, l'accord conclu en janvier 1973 entre Le Duc To et Kissinger. Des témoignages de généraux, d'anciens chefs d'état-major de Henry Kissinger et de Richard Nixon... Un gros travail, controversé.
22 h 50 Magazine : Opus 84.
De E. Ruggieri, réal. A. Adriani.
Verdi, monté par les trois grands Opéras de Paris, de Genève et de Bruxelles.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de... Tunisie.
Emission de l'ADRI.
10 h 30 Mosaïque.
Mutations dans le textile ; variétés.
12 h 00 D'un soleil à l'autre.
17 h 20 Nouvelles brèves.
17 h 25 Résonance, résonances.
Comprendre l'art.
Emission d.I Barrère avec la collaboration du ministère de la culture.
8 000 personnes ont admiré les toiles de Manet au Grand Palais. L'art et le public : une enquête de Pierre Cabanne. Avec les peintres Pierre Soulages, Messagier, Arnal, Fachard...
18 h 20 Emissions pour la jeunesse.
19 h 40 RFO Hebdo.
20 h Fraggle Rock.
20 h 35 *Un pays, une musique ou la mémoire des peuples francophones* : Tahiti.
Emission de Claude Fléouter. Réal. R. Manthoulis.
Les îles polynésiennes sont les derniers rêves, les derniers paradis du monde, protégés par le centre nucléaire de Mururoa !
21 h 25 Aspect du court métrage français.
« Le Soldat et les Trois Sœurs », de Pascal Aubier (Prix Jean Vigo 1973).
22 h 05 Journal.
22 h 30 Cinéma : Acte de violence.
Film américain de F. Zinnemann (1948), avec V. Heflin, R. Ryan, J. Leigh, M. Astor, P. Thaxter (v.o. sous-titrée. N.)
Après la guerre, un homme, seul survivant d'un groupe de prisonniers, recherche celui qui les a trahis, rentré à son foyer où il vit en américain bien tranquille. Hanté par les séquelles du deuxième conflit mondial, Zinnemann a réalisé un film noir où la vengeance est dictée par des considérations morales et dont l'action bien conduite porte une réflexion sur la violence. Œuvre rare.
23 h 50 Prélude à la nuit.
« Preludio e fughetta », opus 40, nº 1, de Gabriel Pierné, interprété par les Philharmonistes de Châteauroux.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Allegro.
14 h 30 La Comédie-Française présente : « Alceste », d'Euripide. Avec D. Manuel, J. Berthier.
16 h Sons.
17 h 30 Rencontre avec... Jacques Le Guernay.
18 h 30 Ma non troppo.
19 h 10 Le cinéma des cinéastes.
20 h Albatros : Trois poètes de l'obscur.
20 h 40 Atelier de création radiophonique : Tom Johnson, réservé aux sopranos.
23 h Libre-parcours récital.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 4 Hors commerce : Durey, Tailleferre, Milhaud ; vers 16 h, Références : Poulenc, Honegger.
17 h Comment l'entendez-vous ?
Aspects méconnus de Mahler.
19 h 5 Jazz vivant : Cecil Taylor en solo au Festival de Juan-les-Pins 83.
20 h Les chants de la terre.
20 h 30 Concert (en direct de la salle Pleyel, à Paris) : « Concerto pour hautbois et cordes en ré mineur », d'Albinoni ; « Concerto pour violon et cordes en la mineur », de Tartini ; « Concerto pour deux clavecins et cordes en ut majeur », de Pergolèse, « Concerto pour quatre violons et cordes en si bémol majeur », « Concerto pour mandoline et cordes en ut majeur », de Vivaldi ; « Concerto pour cor et orchestre », de Mercandante ; « Symphonie concertante en sol majeur pour deux flûtes et orchestre », de Cimarosa, par I Solisti Veneti, dir. C. Scimone.
23 h 30 Fréquence de nuit : les Figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets : les livres sur la musique.

LES SOIRÉES DU LUNDI 27 FÉVRIER

TF 1	20 h 35 L'avenir du futur : *Holocauste 2000*, film d'A. Di Martino.
	22 h 10 Débat : les tranquillisants de l'an 2000.
A 2	20 h 35 Théâtre : *Mademoiselle Julie*, de Strindberg.
	22 h 20 Magazine : Plaisir du théâtre.
FR 3	20 h 35 Cinéma : *l'Histoire d'Adèle H*, film de F. Truffaut.
	22 h 30 Magazine : Thalassa.
	23 h 15 Avec le temps, émission de M. Grégoire.
	23 h 25 Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 26 FÉVRIER

– *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, président du RPR, est l'invité de l'émission « Forum », sur RMC, à 12 h 30.

– *M. Bernard Stasi*, député UDF de la Marne, participe au « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. Michel Bouchareisssas*, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), répond aux questions des journalistes dans l'émission « le Club de la presse », sur Europe 1, à 19 heures.

LUNDI 27 FÉVRIER

– *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

Le débat sur la privatisation de la télévision

La Haute Autorité rappelle l'urgence la « modernisation du service public »

Les propos de M. Pierre Desgraupes, PDG d'Antenne 2 – réfléchissant dans son interview au *Monde* (22 février) sur les avantages de la privatisation pour une chaîne de télévision, – continuent de provoquer, à l'intérieur de la deuxième chaîne, dans le monde de l'audiovisuel et dans la sphère politique, de sérieux remous. Un débat s'engage sur les forces et les faiblesses du service public, dans lequel le PDG d'Antenne 2 – qui a reçu vendredi les syndicats de l'audiovisuel public – se trouve placé en première ligne.

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle, qui a la tutelle des chaînes, vient de réagir par une lettre de Mme Michèle Cotta, sa présidente, à M. Desgraupes. Elle estime que ce dernier n'aurait « *pas dû formuler, à propos d'Antenne 2, dont* [il assume] *la présidence, des jugements mettant directement en cause le cadre général, les devoirs et le financement publics qui régissent cette société* ». Mme Cotta ajoute : « *S'il ne s'agissait pour vous que de mettre l'accent sur la nécessaire modernisation du service public face à la transformation du paysage audiovisuel français, peut-on vous rappeler que la Haute Autorité en a elle-même exprimé publiquement l'urgence à de nombreuses reprises ?* »

De son côté, M. Jean-Jack Queyranne, député du Rhône et secrétaire national à la culture du Parti socialiste, estime que « *la récente déclaration de Pierre Desgraupes, publiée par le journal* le Monde, *souligne les aspects positifs de la politique conduite par le gouvernement de la gauche dans le domaine de l'audiovisuel. En mettant un terme au système du monopole qui avait permis pendant de nombreuses années à la droite de confisquer les ondes à son profit, la gauche a libéré la télévision de structures et de comportements stérilisants.* (...) *Par son action, Pierre Desgraupes a démontré que le service public n'était pas le refuge confortable des immobilismes, ni l'expression d'un protectionnisme frileux.* » Mais le député socialiste considère que l'exemple des télévisions étrangères ne plaide pas en faveur de la privatisation. Celle-ci « *serait un formidable recul sur tous les plans : création audiovisuelle, indépendance culturelle, pluralisme et diversité de la programmation* ».

● *La « centième » de « 7 sur 7 ».* – Le magazine d'information de TF 1 « 7 sur 7 », diffusé le dimanche soir à 19 heures, fête le 26 février sa centième édition. A cette occasion, une quinzaine d'invités – dont Yves Montand – remplaceront l'habituel « grand témoin ». Le magazine animé par Jean-Louis Burgat, Frédéric Boulay et Erik Gilbert comprend notamment le « Journal de la semaine » et l'intéressante séquence sur « la télévision des autres ». L'invité-vedette du 12 février dernier avait été le président de la République.

● *La situation à « France-Soir ».* – L'annonce par la direction de *France-Soir* d'un « *plan de redressement* » (*le Monde* du 25 février), comportant notamment le départ de cent quarante et une personnes (sur six cent dix salariés), a provoqué des réactions négatives de la part des syndicats du quotidien parisien. Ceux-ci acceptent de discuter un plan de pré-retraite, mais refusent les licenciements. Les syndicats font valoir que « *si le déficit est passé brutalement en un an de 9,5 millions de francs à 45 millions de francs, il s'agit de savoir précisément d'où vient ce brusque écart qui met en péril l'entreprise, alors que la rédaction du quotidien n'a pas subi de charge supplémentaire en proportion* ». Ils ajoutent que *France-Soir Magazine* et le quotidien ont été « *artificiellement séparés, alors que le premier devait être, au départ, l'émanation du second pour contribuer à le rentabiliser* ». De plus, disent-ils, « *nous réclamons l'indépendance de notre gestion, dont les clefs sont au* Figaro, *et le respect de l'entité du journal* ».

France / services

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3654

HORIZONTALEMENT

I. L'homme des cavernes. Nom de baptême. – II. Des petits plaisirs que l'on pouvait s'offrir. Du bois dont on refait les « flûtes ». – III. Retraite de veuve. Fait partie de la haute société. – IV. Doit être détaché après le repassage. Sont attachés au nom du père. – V. Homme des bois. Homme d'affaires. – VI. Se traduit par un hochement de tête. Sortie pour un tour. – VII. La mère de tous les vices. Ville italienne. Lâché par dégoût. En hiver. – VIII. Se prend au collet. Essaie donc d'attraper. – IX. Article étranger. Ne s'en font donc pas. Morceau de poulet. Se prend à tout âge. – X. Peuvent faire une belle chute. Sorte de cruche. Un peu de musique. – XI. Rarement hors-circuit. Grand coureur brésilien. Porte-drapeau. – XII. Conjonction. A donc l'intention de quitter le foyer. Peuvent donc être touchés par un tireur. – XIII. Portées sur la croix. Source de lumière. Est peu séduit par le chant des sirènes. – XIV. La femme ou l'homme de nos rêves. On le pinçait pour être sûr de rêver. – XV. Couteau de cuisine. Etait horrible mais non dépourvue de charmes.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II								■							
III		■		■				■							■
IV							■		■			■		■	
V		■					■								
VI		■									■				
VII				■						■			■		
VIII							■	■	■						
IX			■							■			■		
X						■							■		
XI			■							■					
XII			■							■	■				
XIII	■					■		■				■			■
XIV											■				
XV						■									■

VERTICALEMENT

1. Tuberculeuse de naissance. Travailleur. – 2. Vraiment désolé. Roi de cœur. – 3. Supprimer une partie des sens ou une partie d'essences. Célèbre alexandrin. – 4. Partie de boules. Amusant ou inquiétant. Coup d'éclat. – 5. Un gros travail pour un petit résultat. – 6. Invitations peu protocolaires. Négation. – 7. Ses voyages sont loin de former la jeunesse. Symbole chimique. Sont pris pour des bleus. – 8. Fait partie des choses qui s'imposent. Dernière main. Vieux jeu. – 9. Trouvaille. Traduit par Baudelaire. Aussi léger dans ses actes que dans ses propos. – 10. Fils à maman. N'a donc plus à se presser. – 11. Un bout de chemin ou le bout du chemin. Effeuilla la Marguerite. – 12. Préposition. Peut faire venir l'eau à la bouche. Article. – 13. A bon port. Plus il est grand, plus il est fou. – 14. Ne manque pas de bras. A généralement un petit côté artificiel. – 15. Note. Ne manquent donc pas d'instruction.

Solution du problème n° 3653

Horizontalement

I. Rosbif. Ab. – II. Ope. Ecu. – III. Népenthès. – IV. Fraser. Ré. – V. Lara. Ile. – VI. Eteules. – VII. Mie. Ardus. – VIII. Eosine. Ne. – IX. NN. Mg. Lit. – X. Obus. Os. – XI. Sprue. Ane.

Verticalement

1. Ronflements. – 2. Opération. – 3. Séparées. Or. – 4. Esaü. Imbu. – 5. Inné. Langue. – 6. Trière. – 7. Eh ! LSD. – 8. Acéré. Union. – 9. Buse. Tsé-tsé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL



Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 25 février 1984 :

UNE LOI

● Portant réforme de la formation professionnelle continue et modification corrélative du code du travail.

DES DÉCRETS

● Portant statut des praticiens hospitaliers.

● Etendant la déconcentration en matière de tutelle administrative des associations, fondations ou congrégations et des établissements publics des cultes.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux taux du remboursement forfaitaire à verser par les exploitants agricoles employant de la main-d'œuvre étrangère saisonnière introduite par l'Office national d'émigration.

UNE LISTE

● De classement au concours de 1983 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (sections B, B1, B3, B2 et B4).

PARIS EN VISITES

LUNDI 27 FÉVRIER

« Vauban », 15 h, palais de Chaillot, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Canal Saint-Martin et hôpital Saint-Louis », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Connaissance d'ici et d'ailleurs.

« L'île de la Cité », 15 h, 24, place Dauphine (M. Czarny).

« Une Florentine à Paris », 15 h, musée du Louvre, porte Denon (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La crypte de Notre-Dame », 14 h 30, entrée (Mme Romann).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le vieux Paris).

MARDI 28 FÉVRIER

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'honneur, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, av. des Gobelins, M. Jacomet.

« Saint-Germain l'Auxerrois », 15 h, devant l'église, Mme Colin.

« L'île Saint-Louis », 15 h, 17, quai d'Anjou, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'ancien Hôtel-Dieu », 15 h, parvis Notre-Dame (Paris autrefois).

« Trémois à la monnaie de Paris », 15 h, 11, quai Conti (Paris et son histoire).

CARNET

Mariages

– Pierre WIAZEMSKY et Régine DEFORGES sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, à Paris, le 30 janvier 1984.

Décès

Mme Ouda BARBOUCH,
est décédée accidentellement, le 22 février, à 18 heures, à Paris.

La levée du corps aura lieu le lundi 27 février, à 8 heures, à l'amphithéâtre de la Pitié, 22, rue Bruant, 75005 Paris.

M. Barbouch,
La Voyagerie,
22, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.

– La famille du

docteur Madeleine CAVÉ,

a la douleur de faire part de son décès survenu le 12 février 1984.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Sellam,
152, chaussée Jules-César,
95250 Beauchamp.
Mme Ariane Franc,
La Fayette, Californie (USA).

[Le docteur Madeleine Cavé publia en 1945, dans la Bibliothèque de philosophie contemporaine, aux Presses universitaires de France, « l'Œuvre paradoxale de Freud ». Elle est aussi l'auteur d'écrits théologiques.]

– Mme Victoria Chabre,
M. et Mme Jean-Louis Chabre
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Peralta
et leurs enfants,
Le capitaine de vaisseau
et Mme Jean Vaxelaire
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-Luc Renon
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Chabre
et leurs enfants,
M. Pierre Chabre,
Et toute la famille,
font part du retour à Dieu de

M. Aimé CHABRE,
pharmacien,

leur mari, père, beau-père, grand-père et frère,
survenu, le 20 février 1984, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Toulon, le jeudi 23 février 1984, dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Paul, sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Deux-Etoiles A,
boulevard de la Martille,
83000 Toulon.

– M. et Mme Marcel Reymond,
Le docteur Mireille Daveau,
Mme Monique France Reymond,
M. François Reymond,
M. et Mme François Rambaud,
M. Jean-Pierre Reymond,
M. et Mme Blaise Thorens,

ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Paul DAVEAU,
née Cécile Morel,

leur mère, grand-mère et tante,
survenue, le 15 février 1984, en sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église réformée de l'Oratoire, le 21 février 1984, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Galilée, 75116 Paris.
18 *bis*, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.
12 in Den Lettenreben,
4104 Obernil (Suisse).

– Parcé-sur-Sarthe. Douarnenez.

M. Albert Thillais,
son époux,
Mlle Marie-Françoise Thillais,
sa fille,
M. et Mme Corentin Le Garrec
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Lelasseux
et leurs enfants,
Ses frère et belle-sœur, neveux et nièces, cousins, cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme THILLAIS,
née Jeanne Le Garrec,

survenu en son domicile à Parcé-sur-Sarthe à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu lundi 27 février 1984 à 14 heures en l'église de Parcé-sur-Sarthe.

Condoléances sur registre.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire part.

Anniversaires

– Une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé,

Michel LÉVY (X-70),

en ce douzième anniversaire de sa mort.

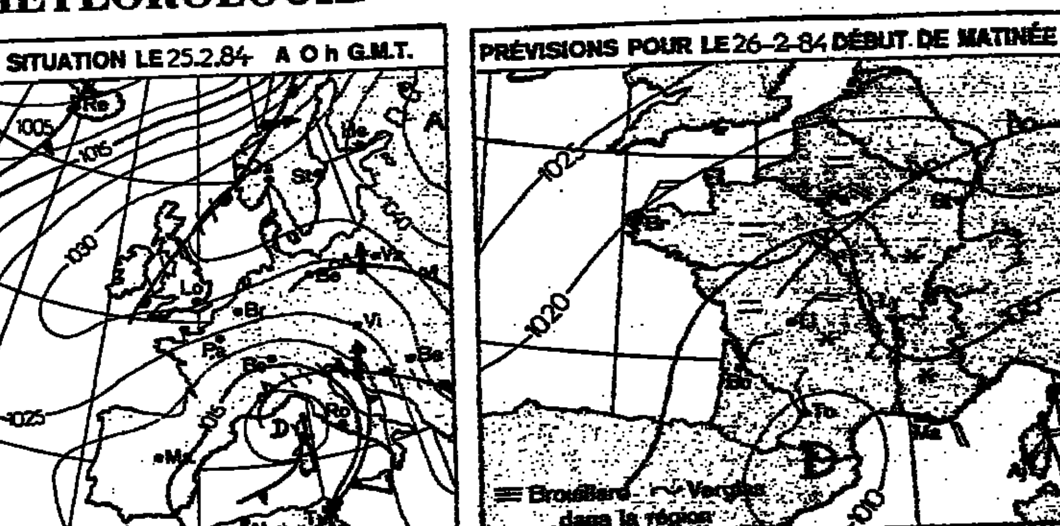
Communications diverses

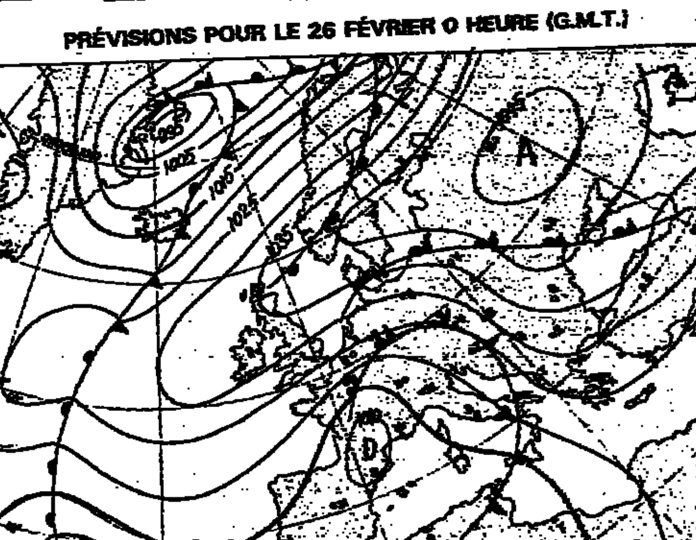
– L'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz organise, du vendredi 13 au jeudi 19 avril prochain, un pèlerinage en Pologne au cours duquel seront visités les camps d'Auschwitz-Birkenau (avec participation, le mardi 17 avril, à la cérémonie d'inauguration des salles belges du Musée d'Auschwitz) et de Maïdanek-Lublin. Logement à Varsovie et à Cracovie.

Tous renseignements sur ce pèlerinage peuvent être obtenus à l'Amicale des anciens déportés d'Auschwitz, 10, rue Leroux, 75116 Paris, ou en téléphonant au 501-92-55, du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 25 février à 0 heure et le dimanche 26 février à 24 heures.

La dépression méditerranéenne remontera vers le Poitou en perdant de son activité.

Dimanche, le temps sera généralement gris et froid sur l'ensemble du pays.

Des chutes de neige assez faibles pourront se produire du Poitou au Jura le matin ; elles gagneront le nord et l'ouest du pays au cours de la journée. Quelques éclaircies pourront apparaître en cours de la journée, de l'Aquitaine au Centre.

Le vent sera modéré et irrégulier d'Est le matin, sur la moitié nord de la France. Il se calmera ensuite progressivement en cours de journée.

Les températures minimales seront de 0 à – 3 degrés en plaine, – 6 à – 8 degrés en montagne.

Les températures maximales varieront de 3 à 8 degrés du nord au sud du pays, et de 6 à 8 degrés de la Bretagne aux Landes.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 février ; le second le minimum de la nuit du 24 février au 25 février) : Ajaccio, 13 et 5 degrés ; Biarritz, 7 et 2 ; Bordeaux, 6 et 1 ; Bourges, 3 et 1 ; Brest, 6 et 2 ; Caen, 5 et 1 ; Cherbourg, 4 et 1 ; Clermont-Ferrand, 2 et – 1 ; Dijon, 3 et 1 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 4 et 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 2 et – 1 ; Lille, 2 et – 10 ; Lyon, 3 et 0 ; Marseille-Marignane, 8 et 3 ; Nancy, 3 et 0 ; Nantes, 5 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 6 ; Paris-Montsouris, 3 et 1 ; Paris-Orly, 2 et 1 ; Pau, 5 et 1 ; Perpignan, 9 et 4 ; Rennes, 6 et – 1 ; Strasbourg, 3 et 1 ; Tours, 2 et 3 ; Toulouse, 8 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 1 degrés ; Amsterdam, 3 et 0 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, 0 et – 1 ; Bonn, 4 et – 1 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Le Caire, 23 et 10 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 1 et – 1 ; Dakar, 31 et 18 ; Djerba, 22 et 10 ; Genève, 2 et 1 ; Jérusalem, 17 et 7 ; Lisbonne, 13 et 4 ; Londres, 5 et 2 ; Luxembourg, 1 et – 1 ; Madrid, 8 et 1 ; Moscou, – 5 et – 9 ; Nairobi, 29 et 16 ; New-York, 12 et 9 ; Palma-de-Majorque, 11 et 1 ; Rome, 14 et 8 ; Stockholm, 0 et – 2 ; Tozeur, 17 et 7 ; Tunis, 16 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

AUTO-DÉFENSE

FEMMES DE CHOC. – Le Kajyn club, la direction départementale temps libre, jeunesse et sports de Paris et le Comité départemental de Paris de karaté organisent un cycle de sensibilisation à l'auto-défense féminine tous les mercredis de 18 h 15 à 19 h 45, 7, passage Thiéré, à Paris (11e). Pour celles qui enseignent, pratiquent des arts martiaux ou animent des clubs.

★ **Inscriptions sur place, lors du premier cours, le 29 février, à 17 h 30. Renseignements : 806-15-86 après 17 h 30.**

TABAGIE

« PAPA, NE FUME PLUS... ». – Les élèves de 6e et 5e sont invités par le Comité français d'éducation pour la santé à créer *« le pays où l'on ne fume pas ».* Toute liberté est laissée quant au mode d'expression : sketches, chansons, reportages, caricatures, imitations, etc. Récompense de ce devoir national : une visite de la Maison de la Radio à Paris, une séance dans un studio professionnel où sera réenregistrée la cassette réalisée, la participation à une émission de radio ou de télévision, des jeux électroniques à trois dimensions Tomy, des tee-shirts. date limite d'envoi des cassettes : le 30 mars.

★ **Comité français d'éducation pour la santé, 9, rue Newton, 75116 Paris. Tél. : 723-72-07.**

LA DATE LIMITE DE DÉPOT DE DÉCLARATION DES REVENUS EST REPORTÉE AU 5 MARS

La date limite prévue pour le dépôt, auprès des services des impôts, de la déclaration des revenus de 1983 a été reportée du 29 février au 5 mars à minuit, a annoncé vendredi 24 février, un communiqué de l'hôtel Matignon.

Ce report de cinq jours a été décidé en raison des perturbations occasionnées par le conflit des routiers, précise-t-on dans l'entourage du premier ministre.

SPORTS

TENNIS

EN COUPE DAVIS

La France élimine l'Inde

New-Delhi. – L'équipe de France a éliminé l'Inde au premier tour du tableau mondial de Coupe Davis. Après les victoires de Yannick Noah et d'Henri Leconte sur respectivement Ramesh Krishnan et Anand Amritraj, la paire française s'est imposée, le 25 février, en trois manches, face à l'équipe Amritraj-Menon (7-5, 6-4, 6-4). Menant 3-0 avant les deux derniers simples, l'équipe de Jean-Paul Loth était qualifiée pour le second tour ainsi que le Paraguay qui, domine la Nouvelle-Zélande à Christchurch et l'Australie, tenante de la Coupe, qui a éliminé la Yougoslavie.

Yannick Noah s'est beaucoup mieux accomodé qu'Henri Leconte du vent violent qui soufflait, vendredi 24 février à New-Delhi, pour la première journée de la rencontre Inde-France, comptant pour le premier tour de la coupe Davis. Impressionnant de puissance au service sur ce gazon qu'il n'affectionne pourtant pas, le numéro un français a réussi quatorze *aces* et quatre jeux blancs. Ramesh Krishnan, affaibli par un début d'angine en début de semaine, ne résista pas plus d'une heure et 20 minutes, avant de s'incliner 6-2, 7-5, 6-2.

Face à Anand Amritraj, classé 786e joueur mondial par l'Association des tennismen professionnels, Henri Leconte fut beaucoup plus gêné au service par le vent, au point d'accumuler... vingt-trois double-fautes. *« Je me suis énervé et j'ai eu beaucoup de mal à retrouver mon timing »,* explique ensuite le numéro 2 français. Henri Leconte alterna sans cesse le bon, comme dans le deuxième et le troisième set où il réussit douze aces, et le moins bon dans le quatrième où il perdit le quatrième jeu sur quatre double-fautes, se retrouva mené 4-1 avant de gagner quatre jeux consécutifs, puis de l'emporter 2-6, 6-2, 6-3, 8-6.

● *Tirage au sort de la Coupe de France de football.* – Le tirage au sort des huitièmes de finale a eu lieu le 24 février ; les rencontres seront les suivantes : Cannes-Sochaux, Monaco-Nancy, Lens-Strasbourg, Metz-Besançon, Rouen-Laval, Nantes-Lyon, Toulon-Guingamp et Bordeaux-Mulhouse. Les matches aller seront disputés le 17 mars sur le terrain des clubs nommés en premier. Les matches retour sont fixés au 21 mars.

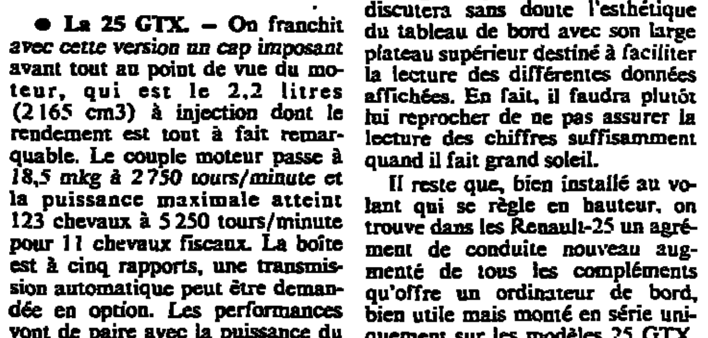
● *Carlos Thraenhardt à la hauteur.* – L'Allemand de l'Ouest Carlos Thraenhardt a amélioré d'1 centimètre la meilleure performance mondiale en salle au saut en hauteur avec un bond de 2,37 mètres réussi le 24 février à Berlin-Ouest. L'ancienne meilleure performance avait été établie par le Soviétique Igor Paklin.

● *Ski alpin : Marie-Cécile Gros-Gaudenier et Didier Bouvet champions de France.* – Marie-Cécile Gros-Gaudenier a remporté, vendredi 24 février à Auron (Alpes-Maritimes), le titre de championne de France de descente en ski alpin, devant Catherine Quittet et Caroline Attia. Didier Bouvet s'est imposé dans le slalom spécial devant Daniel Mougel et Michel Canac.

● *Le Racing-Club de France perd la Coupe d'Europe de fleuret.* – Le Cercle d'escrime de Tauberbischofsheim (RFA) a remporté la Coupe d'Europe des clubs champions de fleuret en battant en finale les Carabinieri de Rome par neuf victoires à sept, le 24 février au stade de Coubertin, à Paris. Le Racing-Club de France, détenteur du trophée, a pris la troisième place devant le CSKA de Moscou.

Économie

La Renault-25 : une grande routière très ambitieuse



« Une espèce en voie d'apparition », tel est le thème de la campagne de lancement choisi par la régie Renault pour sa R-25, nouveau cheval de bataille de sa gamme haute. Un lancement qui marque l'arrivée sur le marché européen de la première véritable concurrente française de ces voitures confortables, rapides et de dimensions relativement importantes, comme savent les fabriquer les constructeurs allemands. Même si les premières victimes de l'apparition de ces nouveaux modèles seront, sans doute, des voitures françaises – CX Citroën, 604 Peugeot, diesel notamment, voire certaines versions de la Renault-18, par l'habituel phénomène de cannibalisme, – il reste qu'à terme les Renault-25 entameront probablement une part appréciable du marché détenu actuellement par les marques d'outre-Rhin.

Huit versions

Elles comportent, de façon homogène en effet, un ensemble de qualités tout à fait comparables à celles qui ont pu faire le succès des firmes allemandes. En outre, l'électronique de confort y triomphe tant du côté du moteur que de celui de l'ordinateur de bord, de la synthèse de paroles ou de la chaîne stéréophonique.

Plus à l'abri semblent être des modèles particuliers comme ceux de Volvo ou de Rover, dont les gammes assez étroites et très ciblées *ne semblent pas menacées* par la nouvelle venue.

La gamme 25, commercialisée dès le 1[er] mars prochain, compte au départ – autre atout – huit versions assez nettement tranchées :

● **La 25 TS.** – Elle prend le moteur 1995 cm3, déjà connu (7 chevaux fiscaux pour 103 chevaux moteur), avec arbre à cames en tête. Comme tous les modèles de la gamme, il s'agit d'une traction avant (il n'y a plus, sauf en utilitaire, de propulsion arrière chez Renault). La boîte est à cinq rapports longs et le couple moteur est fixé à 16,5 mkg à 3 000 tours/minute. Hors tout, le véhicule mesure 4,62 m pour 1,77 m de large, et sa vitesse est donnée pour plus de 180 km/h. La suspension est à quatre roues indépendantes, c'est avant tout une voiture économique bien que le gabarit général soit important. L'allumage est électronique et ajoute à une facilité d'utilisation et d'entretien poussée. A noter que la direction n'est pas assistée et que les freins sont à disques à l'avant et à tambours à l'arrière ;

● **La 25 GTS.** – *Elle a les mêmes caractéristiques que la précédente.* Toutefois apparaissent la direction assistée des pneus de dimension plus large (185/70 R 14 T contre des 165). Fiscalement, la voiture passe à *9 CV. Le poids à* vide est légèrement supérieur (1 150 kg contre 1 120 kg) mais les *performances* ou *les* consommations (de 5,3 litres à 10 litres selon l'usage, route ou ville) restent les mêmes ;

● **La 25 GTX.** – On franchit *avec cette version un cap imposant* avant tout au point de vue du moteur, qui est le 2,2 litres (2 165 cm3) à injection dont le rendement est tout à fait remarquable. Le couple moteur passe à *18,5 mkg à 2 750 tours/minute* et la puissance maximale atteint 123 chevaux à 5 250 tours/minute pour 11 chevaux fiscaux. La boîte est à cinq rapports, une transmission automatique peut être demandée en option. Les performances vont de paire avec la puissance du groupe et l'on n'est guère loin des 200 km/h dans les meilleures conditions de conduite et... quand l'itinéraire emprunté l'autorise.

Avec la 25 GTX, les pneus prennent de l'embonpoint (195/60 R 15 H) et le poids frise 1,2 tonne. Heureusement, la direction assistée, montée en série, gomme tout effort de *conduite urbaine.* Autre cap franchi, les options de confort particulier peuvent être envisagées telles qu'une sellerie cuir ou le conditionnement d'air.

● **LA 25 V6 injection.** – Avec ce « top modèle », on retrouve le V6 de la Renault-30, construit en commun pour Volvo, Renault et Peugeot, et que l'on va voir bientôt sur les grosses Lancia et Fiat. Il fournit pour 14 chevaux fiscaux 144 chevaux moteur à pleine puissance (5 500 tours/minute). Le couple passe à 22,4 mkg à 3 000 tours/minute. La plupart des caractéristiques sont identiques à celles rencontrées sur la GTX. Comme pour cette dernière, les barres antidevers avant et arrière prennent un diamètre supérieur, par rapport au modèle de base (25 TS et GTS), mais en outre, ici, les freins sont à disques, tant à l'avant qu'à l'arrière. Le maximum de confort a été recherché, et le plus de 200 km/h est atteint aisément. Les consommations toutefois s'en ressentent, la moyenne passant à un peu plus de 10 litres contre 8 litres environ pour les autres modèles ;

● **Les 25 Diesel.** – En pendant aux versions à essence, quatre modèles de Renault-25 sont proposés avec un moteur Diesel de 2 068 cm3. Deux sont classiques et sortent 64 chevaux à 4 500 tours/minute pour 7 chevaux fiscaux, et deux sont dotés du turbo cher à la Régie. Fiscalement, on passe de 6 CV pour 85 chevaux moteur en puissance maximale. En régime maximum, ont atteint respectivement plus de 150 km/h et plus de 170 km/h selon la version. L'assistance à la direction – ici indispensable car les groupes diesel sont plus lourds que les moteurs à essence sauf pour le V6 – n'apparaît qu'avec le modèle GTD.

Habitabilité et confort

Sur toutes les versions, la première qualité qui apparaît concerne l'habitabilité et le confort de conduite. Une place très importante est disponible non seulement pour les passagers avant mais aussi pour ceux qui se sont installés à l'arrière, avec un *large espace aux* genoux. Les sièges eux-mêmes moelleux maintiennent bien et sont disposés de telle façon que la visibilité tant avant qu'arrière, avec la bulle dont est doté l'habitacle au *niveau du hayon, soit bonne. Il* reste néanmoins qu'un rétroviseur latéral droit aurait dû être posé d'office sur toutes les R-25. Les manœuvres en parking ou en ville en auraient été grandement facilitées.

Toujours en ce qui concerne l'intérieur du véhicule, le poste de conduite est particulièrement bien conçu, les principaux instruments étant disposés de façon logique tant au regard qu'au maniement. On discutera sans doute l'esthétique du tableau de bord avec son large plateau supérieur destiné à faciliter la lecture des différentes données affichées. En fait, il faudra plutôt lui reprocher de ne pas assurer la lecture des chiffres suffisamment quand il fait grand soleil.

Il reste que, bien installé au volant qui se règle en hauteur, on trouve dans les Renault-25 un agrément de conduite nouveau augmenté de tous les compléments qu'offre un ordinateur de bord, bien utile mais monté en série uniquement sur les modèles 25 GTX, V6 à injection et Turbo DX, ce dernier se voyant doté en outre d'un indicateur de mise en fonction de la turbine.

De la même façon, la chaîne radio haute fidélité (4 × 20 watts) n'est installée, sans option, que sur la V6 et la Turbo DX.

Si l'on fait abstraction d'un *certain nombre de petits défauts de* jeunesse – notamment le niveau sonore de la transmission à l'intérieur de l'habitacle, qu'il faudra corriger, ou le léger flou de la boîte de vitesses ou encore la pose directement sur la tôle intérieure du revêtement en tissu (il s'usera vite à cause du frottement des coudes), – il y a peu de reproches à faire au nouveau modèle de la Régie.

Aucun signe particulier de défaillance n'a été remarqué tant en ce qui concerne une tenue de route irréprochable qu'en ce qui concerne le freinage.

Il faut savoir néanmoins qu'il ne s'agit pas là d'une voiture sportive, et son comportement manifeste les habituelles réactions d'une voiture confortable capable de rouler à grande vitesse : un certain couchage de caisse, sans plongée au freinage toutefois, une certaine molesse à la reprise du moteur. Néanmoins, une utilisation insistante de l'accélérateur ou de la boîte de vitesses, et donc de la puissance disponible, n'entraîne pas de consommations exceptionnellement élevées. Il faut voir là, sans doute, un succès du CX – ce fameux coefficient de pénétration dans l'air si souvent mis en avant (0,28 sur la 25 de base, un peu plus pour les autres versions) et du SCX (0,58), ce non moins célèbre coefficient de traînée aérodynamique. D'ailleurs, la consommation en zone urbaine le démontre, qui ne profite pas des données évoquées.

Grande routière spacieuse et élégante, à autonomie de circulation largement envisagée (de 67 à 72 li*tres en réservoir, selon le modèle*), à espace intérieur bien conçu et facilement utilisable (les sièges arrière se couchent et se relèvent désormais sans effort de la part du voyageur pour laisser un plateau libre de *1 238 dm3*), *les Renault-25* arrivent sur un marché encombré, mais il ne fait guère de doute qu'elles sauront prendre la place qu'elles méritent. De 80 000 à 90 000 exemplaires en France et autant hors des frontières chaque année, a prévu Bernard Hanon. Un objectif réalisable si l'on sait bien vendre ce produit moins attendu qu'une nouvelle petite voiture, mais qui rapportera à son constructeur sûrement plus d'argent.

Pour l'heure, l'une des premières commandes enregistrées l'a été au nom de François Mitterrand.

CLAUDE LAMOTTE.

★ Prix : 25 TS : 73 900 F ; 25 GTS : 84 500 F ; 25 GTX : 96 900 F (+ boîte auto : 100 100 F) : 25 V6 : 124 000 F (+ boîte auto : 128 800 F) ; 25 TD : 85 000 F ; 25 GTD : 93 800 F ; Turbo D : 107 500 F ; Turbo DX : 124 000 F.

Sept ans de réflexion

8 février 1984, 8 heures du *matin. Cent quatre-vingts* grosses berlines que l'on a jamais vues en public sont alignées en ordre impeccable sur l'esplanade du château de Vincennes aux portes de la capitale. Il a fallu toute la nuit pour les amener là depuis Boulogne-sur-Seine, et le jour qui se lève, avec une tempête sur Paris, des voies sur berges inondées et des embouteillages monstres, va être pour les hommes de la Régie qui font les décisions le jour le plus long depuis des années. Car ce jour-là, la vieille dame de Billancourt présente à *la presse son dernier enfant* : la Renault 25, une sacrée voiture, à peine entrevue un mois plus tôt, garée à Sandouville, en Normandie, d'où elle sort des chaînes à trois cents exemplaires par jour. *Le 8 février* 1984 vaudra aux directeurs de la Régie une journée terrible avec conférence de presse, déjeuner-débat, convention à l'américaine, projection de film sur écrans géants avec sono libérée à pleins tubes sous une immense tente à Bagatelle, interview, dîner dans un palace parisien. Une journée épuisante en vérité. L'aboutissement de sept ans d'études, de choix, d'investissements – quelque 3 milliards de francs lourds – et de mises au point.

« Pensez-y », avait lancé en 1977 Bernard Hanon, à son bureau d'études. IL s'agissait de prévoir la relève de la R 20 et de la R 30. Projets sur l'avenir et les crises, sur les goûts et les moyens. *Le temps des études* de concept et du style était arrivé – 4 portes, 5 portes ? – le temps des maquettes aussi, ainsi que celui des sondages en France et en Allemagne, comme il est de tradition à la Régie. Tests anonymes certes, mais déterminants. On choisit alors de faire une voiture de grands itinéraires à 5 portes, efficace mais discrète.

Nous voilà en 1978, à l'époque c'est le cahier des charges marketing que l'on étudie à fond. Analyse des marchés, évolution des tendances. Etude de l'opinion de la clientèle sur les R 20 et les R 30, des modèles qui ont déjà trois ans. Définition des objectifs du nouveau programme. Coût, prix du véhicule. On étudie son poids et même l'aérodynamique qu'on lui définira.

Déjà, l'usine où sera construite dans un premier temps la nouvelle automobile, baptisée encore de son nom de code, *B 29, est mise à contribution.* On consulte les industriels et les sous-traitants. On se revoit à période fixe pour faire le point.

Au printemps de 1979, le cahier des charges définitif est prêt. Accepté durant l'été, le projet reçoit le feu vert presque aussitôt. La technique va prendre le pas sur le marketing durant deux ans jusqu'à ce point de non-retour (à moins vingt-quatre mois de l'industrialisation) qui détermine le choix du matériel de fabrication lourd. Désormais, il ne faudra plus regretter et il faudra aller, quoi qu'il arrive, de l'avant, tant coûterait un abandon du projet. Retests en Allemagne et en Grande-Bretagne. Nouvelle recherche de style. C'est que les goûts changent en quelques années, et 1981 est déjà alors entamé.

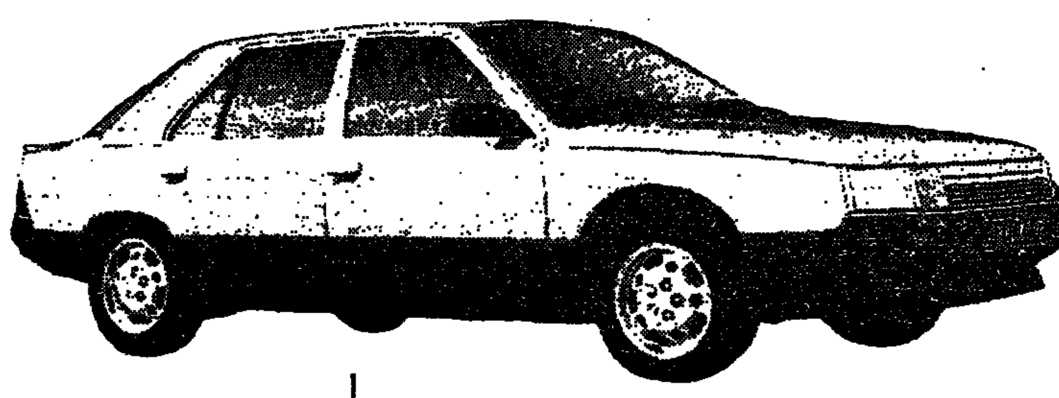
A trente-deux mois de la mise en route des chaînes, c'est *le « grand plan ». On crée les* outils et chaque service d'études, dans son coin, travaille. Un comité de coordination assure l'assemblage des résultats. Les bons choix techniques sont définitivement faits et le prototype sera bientôt à prendre la piste.

Nous sommes à moins vingt-six mois de la commercialisation. Dans des paysages tenus secrets tourne le proto et sont essayées les concurrentes directes. Dernières modifications qui ne sont plus de fond, et l'on rentrera dans le détail du détail.

L'heure est alors venue de mettre en condition tous ceux qui lanceront la gamme en mars 1984 – de la communication à la promotion.

La machine désormais ne s'arrêtera plus et déjà à Boulogne-Billancourt via Paris les bureaux d'études envisagent l'après-Renault 25.

C. L.



Partage du travail dans la Sarthe

De notre correspondant

Le Mans. – Les premiers à-coups de la crise automobile, l'usine LIF, à Sougé-le-Ganelon, tout au nord de la Sarthe, les a ressentis dès 1981-1982, comme tous les équipementiers. LIF, du groupe Hutchinson, fabrique des pièces techniques de caoutchouc pour l'automobile. A l'époque, on avait ramené sans douleur les effectifs de 780 à 700 personnes, en ne remplaçant pas des partants en préretraite. Mais le plan de charge pour 1984 est inférieur de 20 % à 30 % à celui de l'an passé : certaines pièces de caoutchouc ont été supprimées sur la R 5 et la R 18. D'autres nécessitent une nouvelle technologie, et la Régie, qui fournit 80 % de ce plan de charge de LIF, n'a pas été le seul donneur d'ordres à s'adresser ailleurs. Dès 1983, il a fallu recourir au chômage partiel pour la majorité des ouvriers. Aujourd'hui, il faut passer au stade suivant : « *Après onze départs en FNE et sept départs volontaires, il me reste 128 agents de production en trop* », annonça M. Moreau, le gé*rant de LIF, au comité d'entreprise* début janvier.

Autant dire 128 licenciements. Or Moulinex n'ouvrira pas de nouvelles usines dans le coin, et les audacieux prêts à s'installer seront d'abord accueillis sur les zones industrielles des grandes villes. Alors quel est le choix lorsque l'on a fait construire sa maison à deux pas des Alpes mancelles et que l'on tient à ses racines ?

« *Le partage du travail* », a répliqué la CFDT, même s'il est parfois douloureux de passer des slogans aux actes. Pourquoi ne pas transformer certains contrats à plein temps en contrats à mi-temps, indemnisation à la clé ? Mais nouveau choix : Qui toucher ? Réponse : « *Les femmes si le mari travaille...* »

C'est sur cette base que direction, syndicat (CFDT) et direction départementale du travail viennent de parvenir à un accord. Deux cent cinquante-six femmes sont visées (la *moitié du personnel de production* est féminin) : en 1984, elles toucheront seulement 80 % du salaire qu'elles recevraient en restant à temps plein, direction de l'entreprise et direction du travail contribuant à l'indemnisation.

L'accord laisse les portes ouvertes. Soit sur un départ définitif de l'entreprise si la situation ne s'améliore pas et si les licenciements deviennent irrémédiables (dans ce cas, la prime de licenciement est prévue sur la base d'un contrat plein temps), soit pour retrouver le plein temps si des jours meilleurs reviennent – quitte à réduire légèrement la durée hebdomadaire du travail pour l'ensemble du personnel.

ALAIN MACHEFER.

LA CFDT SIGNE LA CONVENTION SUR L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le 24 février, au siège du CNPF, les partenaires sociaux, signataires ou non du protocole du 10 janvier définissant le nouveau régime d'assurance-chômage applicable à compter *du 1[er] avril 1984, se sont re*trouvés pour une deuxième séance de travail consacrée à l'élaboration du texte de la convention régissant le fonctionnement de l'UNEDIC.

Au terme de cette ultime discussion technique, la CFDT a décidé de signer la convention, tandis que la CGT, de son côté, a réservé sa réponse qu'elle devrait faire connaître le 28 ou le 29 février, après avoir consulté ses instances nationales.

Quoi qu'il advienne, les deux organisations refusent de signer le protocole d'accord que seules FO, la CFTC et la CGC, pour les organisations syndicales, le CNPF et la CGPME, *pour les organisations pa*tronales, ont accepté de parapher.

Le 24 février, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a indiqué que « *deux raisons essentielles* » motivaient l'attitude de sa centrale. D'une part, en signant le 9 février le relevé des conclusions instituant le régime de solidarité pris en charge par l'Etat, « *la CFDT avait clairement indiqué que ce système permettait d'améliorer et d'enrichir le protocole (...) en particulier pour les jeunes et les plus de cinquante ans* ».

A l'issue de son conseil confédéral
LA CFTC DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE CHANGER DE POLITIQUE SOCIALE

La CFTC, qui a réuni son conseil confédéral les 23 et 24 février, interpelle le gouvernement, dans un communiqué, en déclarant : « *Changez de politique avant qu'il ne soit trop tard.* »

Soucieuse de la situation économique et sociale, la confédération syndicale chrétienne apporte une attention particulière au plan de restructuration industrielle, qui « *comporte trop de flou (...) pour qu'il puisse être pris sérieusement en considération* ». « *De plus,* ajoute la CFTC, *les mesures annoncées sont trop loin d'être à la hauteur des problèmes (...).* »

A propos des négociations salariales, la CFTC considère quelles « *sont vidées de leur substance, ce qui risque fort de déboucher sur de rudes conflits sociaux et de signer l'arrêt de mort de la politique contractuelle* ».

Parallèlement, une délégation de la CFTC était reçue, le 24 février, par M. Pierre Bérégovoy dans le cadre de la concertation sur la protection sociale. A cette occasion, elle a exprimé « *des réserves concernant tout projet qui romprait toute solidarité nécessaire à une véritable politique de la famille, dont les prestations familiales ne devraient pas être dissociées* ».

Sidérurgie

LES SYNDICATS D'USINOR S'INQUIÈTENT DU PROJET DE SACILOR A GANDRANGE

(De notre correspondant.)

Lille. – Le Valenciennois se mobilise une nouvelle fois pour sa sidérurgie. Il entend défendre l'avenir du train à poutrelles d'Usinor à Trith-Saint-Léger, qui pourrait être mis en cause par le projet de Sacilor de construire à Gandrange, en Moselle, un laminoir universel d'une capacité de 800 000 tonnes. Cette me*nace, bien réelle aux yeux des* sidérurgistes du Nord, suscite une véritable levée de boucliers tant dans les milieux syndicaux (avec toutefois quelques nuances entre la CGC et la CFDT, réunies en intersyndicale, et la CGT) que politiques et économiques. La suppression de huit cents emplois du train à poutrelles de Trith serait un nouveau coup dur pour cet arrondissement qui a perdu plus de quarante mille personnes en vingt ans.

On met de plus en avant les atouts techniques de l'usine du Valenciennois, l'une des plus récentes en Europe pour la fabrication des poutrelles de 200 à 600 milimètres. Ce train pourrait, affirme-t-on, avec quelques investissements supplémentaires, porter sa production à 250 000 tonnes, c'est-à-dire couvrir la totalité du marché.

Les sidérurgistes du Nord dénoncent l'importance de l'investissement (2,5 milliards de francs) que représenterait le projet de Gandrange que certains (CGC et CFDT) considèrent pour leur part comme une « *hérésie technique* », ne croyant pas à la rentabilité industrielle d'un équipement qui serait appelé à fabriquer des produits allant des plus fins aux plus lourds.

J.-R. L.

● **L'Institut Pasteur production s'apprête à licencier.** – Dans le cadre du plan de redressement dont le conseil d'administration sera saisi le *19 mars prochain,* l'*Institut Pasteur* production, filiale de la SANOFI (Elf-Aquitaine), envisage de supprimer quatre-vingt-dix-neuf emplois sur un total de mille. Cette compression des effectifs sera en partie compensée par *des reconversions et la* création de soixante-quatre nouveaux postes en dehors du périmètre d'activité géographique de l'IPP. La CFDT, qui reproche à la direction de l'IPP d'avoir pris la décision d'abandonner la fabrication de certains produits, appelle à un rassemblement devant le ministère de l'industrie le 2 mars à 15 heures.

● **Majoration des pensions de reversion des non-salariés.** – Le taux de la pension de reversion est porté de 50 % à 52 % pour les commerçants, artisans et industriels, selon un décret publié vendredi 24 février au *Journal officiel.* Ce taux est le même que celui du régime général des salariés. Les anciennes pensions de reversion (au taux de 50 %), qui ont pris effet avant le 1[er] décembre 1982, sont majorées forfaitairement de 4 %.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 20 au 24 février 1984

Au ralenti

« *SYMPAS, les routiers : ils lèvent les barrages et la Bourse de Paris en profite pour se faufiler en appuyant sur l'accélérateur* », entendait-on vendredi autour de la corbeille. Simple boutade directement liée à l'actualité ? Sans doute, mais l'expérience prouve que le raisonnement cartésien qui doit normalement guider les choix de la communauté financière accorde toujours une large place à l'humour du moment.

Il est vrai que la forte hausse des actions françaises enregistrée *pour la dernière séance d'une semaine somme* toute assez terne avait de quoi surprendre. D'emblée, la cote progressait de 1 % pour améliorer progressivement sa performance, jusqu'à gagner 1,46 % en clôture (bien au-delà de l'horaire normal), tandis que quatre sociétés profitaient de l'aubaine (France-Dunkerque, Saulnes et Gorcy, Perrier et Penarroya) pour s'envoler. A tel point que leur cotation devait être « réservée », en raison du fort courant acheteur, les deux premiers titres n'ayant même pas pu être cotés au son de cloche final à la suite d'un déséquilibre persistant tournant à leur avantage.

Le même sort – mais inversé – a été réservé à Crouzet à l'occasion de la reprise de cotation de l'action. Celle-ci avait été suspendue jeudi par les autorités boursières en *raison de l'imminence d'un communiqué de la société* à propos de ses résultats financiers. En prenant connaissance ultérieurement de ces derniers (un résultat négatif *« nettement supérieur »* à celui du premier semestre 1983), la Bourse a voulu sanctionner cette contre-performance, dont le comité d'entreprise avait été informé quarante-huit heures plus tôt, expliquant ainsi la décision de suspension de cotation pendant une seule séance, destinée tout simplement à éviter les fuites. Pour méritoire qu'elle soit, cette reprise du marché parisien en fin de semaine ne doit pas occulter le climat hésitant qui a prévalu ces derniers jours au *Palais Brongniart. Mardi, jour de la liquidation mensuelle*, la cote s'adjugeait paradoxalement une hausse de 1,80 % qui lui permettait de contenir à 4,56 % le repli des valeurs françaises durant le mois (boursier) de février, mais, dès le lendemain, l'effritement constaté en début de semaine reprenait pour se poursuivre jeudi. Au total et grâce à ces deux rebonds de mardi et vendredi, les actions françaises ont finalement gagné 1,5 % en moyenne cette semaine, l'indicateur de liquidation redevenant positif (plus *0,32 %) tandis que l'indice calculé par rapport au 31 décembre* dernier reflétait un gain de 4,7 %.

Tout en restant à l'écoute des grands problèmes du moment dominés par la reprise – une fois de plus – des hosti*lités à la frontière irano-irakienne et par la longue glissade* du dollar, qui oblige à jeter aussitôt un coup d'œil sur le mark, partenaire privilégié du franc français, les investisseurs parisiens n'ont pas paru trop préoccupés par l'avenir de leur marché local. Même si celui-ci donne actuellement l'impression de fonctionner au ralenti, ainsi que l'attestent les dernières statistiques disponibles (173 millions de francs seulement négociés jeudi sur le marché à règlement mensuel), les liquidités disponibles restent abondantes et les mines d'or, en hausse de 8 % à 10 % dans le sillage du métal jaune, ont su les utiliser à bon escient.

A cet égard, la possibilité dont vont bénéficier les fonds communs de placement de relever substantiellement leur *plafond de souscriptions, actuellement limité à 100 millions* de francs, est considérée comme un point positif pour le marché. Jusqu'à 250 millions de francs, les autorisations de relèvement délivrées par le Trésor ne devraient poser aucun problème. Par contre, pour obtenir le plafond maximal désormais fixé à 500 millions, les fonds communs intéressés devront prendre l'engagement de comprimer leurs frais de gestion, notamment lorsque plusieurs FCP sont gérés par un même établissement. De plus, ils devront publier leur valeur liquidative une fois par *semaine* (au lieu de deux fois par mois, comme c'est le cas actuellement) en attendant de parvenir à un délai de publication plus proche de celui des SICAV qui, lui, est quotidien. Cette incitation répond au vœu exprimé par les autorités boursières, à commencer par la *Commission des opérations de Bourse*, qui avait récemment tiré (discrètement...) l'oreille de quelques (rares) responsables de FCP à propos de l'établissement de leur valeur liquidative, jugé un peu trop primesautier.

Voilà une bonne nouvelle pour les entreprises qui auront besoin de souscripteurs à l'occasion de leurs prochaines augmentations. Tel est le cas de la société nationale Elf-Aquitaine, qui demandera à ses actionnaires, le 28 mars, lors d'une assemblée extraordinaire, l'autorisation d'augmenter son capital de 300 millions de francs en nominal au maximum. Si l'on en juge par le courant d'ordres qui se porte depuis quelque temps sur cette valeur (elle a continué à figurer cette semaine parmi les titres les plus actifs), la communauté boursière semble disposée à réserver le meilleur accueil à cette initiative du grand groupe pétrolier, sous réserve de connaître les modalités exactes de cette émission d'actions nouvelles.

SERGE MARTI.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	24-2-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 966	+ 52
7 % 1973	9 930	– 245
10,30 % 1975	92,80	Inch.
P.M.E. 10,6 % 1976	91,85	– 0,05
8,80 % 1977	117,75	+ 1,75
10 % 1978	90,50	– 0,50
9,80 % 1978	90,10	– 0,20
8,80 % 1978	91,15	– 1,10
9 % 1979	86,20	+ 0,19
10,80 % 1979	92,65	+ 0,04
12 % 1980	99,80	– 0,10
13,80 % 1980	102,70	– 0,30
16,75 % 1981	110,35	+ 0,05
16,20 % 1982	112	+ 0,10
16 % 1982	111,35	+ 0,40
15,75 % 1982	109,73	– 0,07
C.N.E. 3 %	3 380	+ 21
C.N.B. bq. 5 000 F.	102	– 0,45
C.N.B. Paribas 5 000 F	102,15	– 0,30
C.N.B. Suez 5 000 F	102,12	– 0,38
C.N.I. 5 000 F	101,95	– 0,41

(1) Compte tenu d'un coupon de 90F.

Alimentation

La *Générale Biscuit* procède à une double opération financière.

Elle va d'abord émettre au pair (1 660 F) pour 906,19 millions de francs d'obligations convertibles en actions amortissables en six ans (à partir de 1988 et portant un intérêt de 9,75 %. La conversion interviendra en 1986 (1 obligation pour 1 action jouissance 3 avril 1984).

La société augmente en outre son capital par émission à 1 000 F de 124.209 actions de 100 F (1 pour 10).

	24-2-84	Diff.
Beghin-Say	272	+ 12
Bongrain	1 690	– 25
B.S.N. G.-Danone	2 535	+ 43
Carrefour	1 585	+ 13
Casino	899	
Cédis	585	+ 17
Euromarché	760	+ 54
Guyenne et Gasc.	307	+ 7
Lesieur	1 280	+ 31
Martell	1 690	+ 80
Moët-Hennessy	1 410	+ 96
Mumm	570	inch.
Occidentale (Gale)	584	– 34
Olida-Caby	282	inch.
Pernod-Ricard	680	– 1
Promodès	1 330	– 2
Source Perrier	490	+ 9
St-Louis-Bouchon	432	+ 25
Saupiquet	555	– 30
Veuve Clicquot	1 855	+ 80
Viniprix	1 010	inch.
Nestlé	23 500	inch.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (1)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973 (2)	43 040	81 977 530
Elf-Aquitaine (2)	360 210	79 653 834
BSN (2)	27 990	69 332 035
Matra	31 240	45 309 145
Matsushita (2)	593 500	48 324 570
Air Liquide	65 035	33 155 010
Schlumberger	66 950	31 670 035
CNE 3 %	9 280	31 266 735

(1) Du 17 au 23 février inclus.
(2) Séance du 24 comprise.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 17 février	Cours 24 février
Or fin (kilo en barre)	101 750	103 100
– (kilo en lingot)	101 500	103 050
Pièce française (20 fr.)	646	656
● Pièce française (10 fr.)	460	430
Pièce suisse (20 fr.)	532	559
Pièce latine (20 fr.)	615	628
● Pièce tunisienne (20 fr.)	600	612
Souverain	770	772
● Souverain Elizabeth II	780	779
● Demi-souverain	415	415
Pièce de 20 dollars	4 420	4 505
– 10 dollars	2 020	2 080
● – 5 dollars	1 170	1 200
– 50 pesos	4 095	4 095
● – 20 marks	765	780
– 10 florins	631	640
● – 5 roubles	420	445

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Bâtiment, travaux publics

Malgré la récession, *Ciments français* a réussi en *1983* à dégager un résultat d'exploitation de 190 millions de francs (contre 180 millions) et un bénéfice net de 105 millions de francs (+ 7 %). La société a réussi à adapter ses moyens de production et à bien cibler ses achats de combustibles pour contenir ses coûts.

	24-2-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 341	– 8
Bouygues	688	+ 26
Ciment Français	244	+ 7
Dumez	800	+ 22
J. Lefebvre	133,10	– 1,90
Générale d'Entrepr.	85,10	– 0,90
G.T.M.	280,10	– 3,90
Lafarge	332,50	+ 9,50
Maisons Phénix	277,20	– 16,80
Poliet et Chausson	320	– 14
S.C.R.E.G.	160	– 5

Le bénéfice net consolidé attendu dépasse 150 millions de francs (contre 139,6 millions). La marge brute est supérieure aux 405 millions de francs dégagés en *1982*.

Notons que les ventes de ciments ont baissé de plus de 7 % en volume.

Filatures, textiles, magasins

	24-2-84	Diff.
André Roudière	140	+ 4
F.F. Agache-Willot	80,40	– 5,60
B.H.V.	110	– 6
C.F.A.O.	550	– 2
Damart-Serviposte	1 426	– 4
Darty	790	– 27
D.M.C.	91,50	– 0,5
Galeries Lafayette	173	+ 2,60
La Redoute	1 095	+ 45
Nouvelles Galeries	86,80	– 5
Printemps	140,90	+ 2,9
S.C.O.A.	52	– 0,2

ICI : la renaissance

« Lousy » (dégueulasses) : tel avait été en février 1983 l'adjectif employé par M. John Harvey-Jones, président des ICI, premier groupe industriel privé de Grande-Bretagne, pour qualifier les bénéfices de l'exercice écoulé, en éclatant de son rire *énorme et désormais célèbre.*

Jeudi 23 février 1984, cet ancien officier de l'Intelligence Service, qui cultive sa ressemblance avec Cromwell, n'avait rien perdu de sa faconde et avait toujours noué autour du cou une de ces extravagantes cravates dont il a seul le secret ; tous éléments *confondus, qui lui avaient permis* durant l'été 1983 de faire un « tabac » dans la campagne menée aux Etats-Unis pour introduire les actions ICI sur les marchés américains (plus de 16 % du capital acheté par des investisseurs locaux).

Mais cette année, son regard pétillait d'une malice inhabituelle. *« Les résultats s'améliorent »,* lâcha-t-il imperturbable. *« mais ils pourraient être meilleurs. »* La formule est moins percutante. *Boutade anglo-saxonne ?* M. Harvey–Jones est un pince-sans-rire. Pour un chiffre d'affaires de 8 256 millions de livres, accru de 12,1 % dont 8 % en volume, le groupe a dégagé au 31 décembre dernier 378 millions de livres de profits nets, c'est-à-dire deux fois et demi plus que pour l'exercice précédent. Conséquence : inférieur à 2 % en 1982, le fameux ratio du rendement net d'exploitation est supérieur à 4,5 %. L'analyse par *branches révèle des scores assez* étonnants.

Les bénéfices tirés de la pharmacie (199 millions de livres) ont augmenté de 45 %, ceux de la chimie minérale de 70 %. La progression est de 18 % dans les peintures, de 10 % dans l'agriculture, deux secteurs où règne pourtant un sérieux marasme. Mais c'est surtout la réduction de l'hémorragie dans la pétrochimie et les plastiques qui est impressionnantes. Déficitaire de 139 millions de livres en 1982, soit 1,7 milliard de francs, la chimie lourde d'ICI ne perd plus que 7 millions de livres (84 millions de francs). La division « fibres » se rétablit aussi (– 7 millions de livres au lieu de 25 millions) Dans le rouge un an auparavant, la branche des « spécialités chimiques et plastiques » gagne désormais de l'argent (10 millions de livres). Même les revenus procurés par le pétrole de mer du Nord s'acroissent (93 millions de livres contre 73 millions. Mais ICI *n'y est pour* rien. La fiscalité est devenue moins lourde. Les frais financiers s'amenuisent, la trésorerie est à l'aise.

Bref M. Harvey-Jones a de bonnes raisons de se frotter les mains. Mais il reconnaît, quand même, que les variations de change ont rapporté 100 millions de livres à son groupe, que la pharmacie et l'agriculture concourrent à fournir encore 60 % des profits et que ces pro*fits, pour l'essentiel, proviennent* de l'étranger (dans la pharmacie surtout), de l'Europe en particulier où les ventes ont augmenté de 26 % à 1 593 millions de livres soit trois fois plus vite que prévu, surtout trois fois plus que la production chimique européenne. Pour résumer, le marché britannique n'est pas encore à la hauteur et les secteurs à la traine doivent faire la preuve du redressement opéré. Mais il faut avouer que le résultat obtenu est brillant *et peut faire des envieux,* en France notamment.

ICI est traditionnellement le premier chimiste européen à ouvrir ses livres en début d'année. Il donne ainsi la température générale de ce côté de l'eau. Certes une hirondelle ne fait pas le printemps. Mais ICI n'est pas une hi*rondelle ordinaire. Même si au* siège de Millbank, tout fiers, les grands patrons des ICI estiment que la performance réalisée ne sera battu par aucun concurrent continental, *tout porte à croire* que l'hiver s'achève pour la chimie européenne.

Les *pronostics* pour 1984 ? Prudent, chez ICI, l'on dit que cette année aussi sera un bon cru avec un taux de croissance de 13 % à 15%. Rendez-vous en février 1985.

En attendant le London Stock Exchange n'est pas content. Le dividende de son « baromètre » a seulement monté de 26,8 % (24 pence contre 19 pence). *« Il nous aurait fallu dégager un résultat d'exploitation d'au moins 900 millions de livres* (au lieu de 693 millions) *pour le relever de façon plus substantielle »,* a précisé M. Harvey-Jones. Son rire et sa cravate ont réussi à effacer la déception passagère. Après avoir baissé jeudi (– 2,6 %), *l'action* ICI a regagné le terrain perdu.

A.D.

Matériel électrique services publics

Le bénéfice consolidé de *TDK* pour l'exercice clos le 30 novembre baisse de 7,9 % pour revenir à 26,8 milliards de yens, ce malgré un chiffre d'affaire, accru de 13,8 % à 346,5 milliards de yens.

Ce recul est imputable à la surcapacité mondiale de bandes magnétiques et à la très vive concurrence sur les marchés, qui a favorisé une chute des prix.

	24-2-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	188,50	+ 8,60
CIT-Alcatel	1 356	– 4
Crouzet	N.C	–
Générale des Eaux	543	+ 39
Intertechnique	1 300	inch.
Legrand	1 940	– 42
Lyonnaise des Eaux	752	+ 22
Matra	1 545	+ 115
Merlin-Gérin	835	– 20
Moteurs Leroy-Somer	495	inch.
Moulinex	90	– 5
P.M. Labinal	316	– 24,50
Radiotechnique	357,80	+ 7,80
S.E.B.	470	+ 7
Signaux	845	– 10
Téléméc. Electrique	1 595	+ 70
Thomson-C.S.F.	321	+ 5
I.B.M.	1 160	+ 14
I.T.T.	422	+ 6
Schlumberger (1)	497,80	+ 34,80
Siemens	1 592	– 8

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,70 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	24-2-84	Diff.
Géophysique	850	– 12
Imétal	80,40	+ 5,35
Michelin	907	– 3
M.M. Penarroya	60	+ 0,2
Charter	36,90	+ 0,4
INCO	144,50	+ 4,5
R.T.Z.	98,50	+ 2,10
Z.C.I.	2,39	+ 0,04

Métallurgie construction mécanique

Revenu dans l'ère des bénéfices en 1982, *Valéo* a encore amélioré ses résultats l'an dernier, moins cependant que prévu. Le président Boisson évalue le bénéfice net consolidé à 80 millions de francs (contre 70 millions pour un chiffre d'affaires de 9 milliards (contre 7,82 milliards). La marge pourrait atteindre 450 millions de francs (contre 438 millions).

La filiale *SEV* devrait équilibrer ses comptes, l'exercice 1984 s'annonce difficile. Mais *Valéo* a des atouts pour franchir le cap.

ELM Leblanc table, pour 1983, sur un bénéfice net accru de 15 %.

	24-2-84	Diff.
Alspi	82	+ 1,95
Amrep	619	+ 27
Avions Dassault-B.	540	+ 15
Chant. Fce Dunk.	N.C.	N.C.
Chiers-Châtillon	27,20	+ 0,60
Creusot-Loire	47,20	+ 0,80
De Dietrich	325	+ 7,50
FACOM	849	inch.
Fives-Lille	247,50	+ 5,50
Fonderie (Générale)	35,60	– 1,40
Marine-Wendel	82,80	– 1,20
Penhoët	488	– 5
Peugeot S.A.	237	+ 9
Poclain	56,70	– 4,30
Pompey	128,30	– 2,70
Sagem	1 360	– 29
Saulnes	N.C.	N.C.
Valéo	273	– 7
Vallourec	73,50	+ 0,40

Pétroles

Norsk Hydro annonce pour 1983 un bénéfice après impôt, mais avant ajustement, augmenté de 44,8 % à 1,15 milliard de couronnes.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 29 milliards de couronnes (+ 41,5 %). L'exploitation de sa division pétrolière est redevenue bénéficiaire : 150 millions de couronnes (contre un déficit de 248 millions de couronnes). Les résultats définitifs *seront* publiés à la mi-avril.

	24-2-84	Diff.
Elf-Aquitaine	229	– 8
Esso	600	– 29
Francarep	384	– 1,20
Pétroles française	208	– 1
Pétroles B.P.	85,20	inch.
Primagaz	221	+ 11
Raffinage	104	– 1,20
Sogerap	515	– 1
Exxon	396	+ 10
Petrofina	1 285	+ 28
Royal Dutch	525	+ 2

Valeurs diverses

La *Compagnie financière Delmas-Vieljeux* annonce pour 1983 un bénéfice de 42,83 millions *de francs, comportant* une plus-value de 18,55 millions de francs sur cession de titres.

Pour l'exercice précédent, d'une durée exceptionnelle de dix-huit mois, le résultat avait été de 57,06 millions de francs. Le dividende net est maintenu à 35 F.

Le chiffre d'affaires consolidé de la *Sanofi pour 1983 atteint* 9 264 millions de francs. A structures comparables, la progression est de 15,5 %.

Selon une première estimation, le bénéfice du groupe augmenterait de 15 % (238 millions de francs en 1982 : – 8,8 %).

Produits chimiques

Gerland va augmenter son capital en espèces par émission à 350 F pièce de 2 actions nouvelles pour 5 anciennes.

La société distribuera, en outre, une action gratuite pour quatre.

	24-2-84	Diff.
Institut Mérieux	772	– 23
Laboratoire Bellon	648	+ 8
Nobel-Bozel	13	+ 1,1
Roussel-Uclaf	762	+ 36
B.A.S.F.	672	inch.
Bayer	679	– 9
Hoechst	731	+ 11
I.C.I.	94,10	+ 4,60
Norsk-Hydro	798	– 5

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	20 fév.	21 fév.	22 fév.	23 fév.	24 fév.
Terme	270 440 953	302 689 935	273 935 728	361 521 887	281 674 206
Comptant					
R. et obl.	1 471 184 457	1 112 584 348	803 971 909	953 030 463	–
Actions	29 137 093	29 739 215	40 063 693	38 700 874	–
Total	1 770 762 503	1 445 013 498	1 117 971 330	1 353 253 224	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 30 décembre 1983)					
Franç.	102,5	104,3	103,2	103	–
Étrang.	100,4	99,6	100,4	100,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1983)					
Tendance	102,5	104,3	103,6	103,2	104,7
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	159,9	161,7	161,1	160,4	162,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Sursaut de dernière minute

De nouveau en très vif repli durant la majeure partie de la semaine, les cours se sont brutalement redressés vendredi à Wall Street. Si brutalement que toutes les pertes subies durant les trois premières séances (la journée de lundi avait été chômée) ont été effacées et même largement au-delà, l'indice des industrielles s'établissant vendredi en clôture à 1 165,09 (contre 1 148,86 le 17 février), après avoir progressé de 30,47 points au cours de cette seule journée (plus forte hausse quotidienne depuis le 20 juillet 1983 avec 30,74 points).

Deux éléments sont à l'origine de ce sursaut de dernière minute : l'accroissement beaucoup plus faible que prévu de la masse monétaire (+ 300 millions de dollars) ; la réduction en janvier du déficit budgétaire (5,5 milliards de dollars contre 9 milliards en décembre).

Ajoutons à cela le facteur technique, qui a pleinement joué après six semaines de baisse à peu près ininterrompue qui avait fait perdre 12 % environ au marché.

Autour du « Big Board », les professionnels se refusaient encore à se prononcer sur la durée de cette reprise en raison de la situation au Moyen-Orient, sur des incertitudes pesant toujours sur l'évolution des taux d'intérêt.

	Cours 17 fév.	Cours 24 fév.
Alcoa	39	39 1/4
A.T.T.	16 3/4	17 1/4
Boeing	43	43 7/8
Chase Man. Bank	50 3/4	48 7/8
Du Pont de Nem.	44	46 7/8
Eastman Kodak	66 7/8	69
Exxon	37 1/4	38 1/4
Ford	37 5/8	38
General Electric	52 3/4	53 3/4
General Foods	48 3/4	48 1/4
General Motors	68 3/8	69 3/4
Goodyear	26	26 3/8
I.B.M.	109 3/4	111 1/4
I.T.T.	39 3/8	40 1/2
Mobil Oil	29 7/8	30
Pfizer	35 3/4	37 1/2
Schlumberger	44 7/8	47 7/8
Texaco	39 1/2	41 3/4
U.A.L. Inc.	29 3/4	31 3/4
Union Carbide	53 3/4	53 7/8
U.S. Steel	28 3/8	27 7/8
Westinghouse	47 3/4	47 1/2
Xerox Corp	42 5/8	43 1/4

LONDRES

Calme

Tempérée par le continuel affaiblissement de Wall Street, l'ardeur des opérateurs, pourtant stimulée par les bonnes nouvelles de l'économie, s'est calmée. Les cours ont évolué assez irrégulièrement, mais sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents. Un mouvement d'humeur a été enregistré sur ICI (– 2,6 % jeudi), la majoration du dividende ayant été jugée trop modeste, comparée au « boom » des résultats. Mais il a été de brève durée.

Indices « FT » du 24 février : industrielles, 815,8 (contre 818,2) ; mines d'or, 656,6 (contre 606,7) ; fonds d'Etat, 82,39 (contre 82,79).

	Cours 17 fév.	Cours 24 fév.
Beecham	296	313
Bowater	260	258
Brit. Petroleum	425	425
Courtaulds	139	137
De Beers (*)	8,30	8,53
Dunlop	41	41
Free State Ged. (*)	38 1/2	43 1/2
Glaxo	735	745
Gt. Univ. Stores	568	568
Imp. Chemical	600	602
Shell	628	625
Unilever	910	905
Vickers	142	143
War Loan	36 3/8	36 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Tassement

Le malaise de Wall Street, la tension au Moyen-Orient : deux facteurs qui ont pesé sur les cours cette semaine sans toutefois provoquer de très gros dégâts à la cote.

Indice de la Commerzbank du 24 février : 1 034,50 contre 1 055,60.

	Cours 17 fév.	Cours 24 fév.
A.E.G.	103	98,90
B.A.S.F.	168,50	167
Bayer	171,40	168,70
Commerzbank	190	185,70
Deutschebank	388,20	384
Hoechst	183	183,20
Karstadt	262	257,80
Mannesman	148,50	145,80
Siemens	402	397,50
Volkswagen	215,50	211,10

TOKYO

Reprise

Le Kabuto-cho s'est dans l'ensemble bien comporté et, malgré quelques accès de faiblesse, a regagné du terrain perdu mais avec peu d'affaires.

L'indice Nikkei Dow Jones repassait samedi 25 février la barre des 10 000 pour s'établir à 10 046,05 (contre 9 921,81) et l'indice général s'inscrivait à 778,07 (contre 738,38).

	Cours 17 fév.	Cours 24 fév.
Akaï	540	541
Bridgestone	555	591
Canon	1 440	1 420
Fuji Bank	775	761
Honda Motors	1 020	1 010
Matsushita Electric	1 770	1 820
Mitsubishi Heavy	238	236
Sony Corp	3 500	3 450
Toyota Motors	1 300	1 330

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

2024

Lequel des témoins *actuels* sera encore présent au printemps de l'an 2024 pour assister au remboursement de l'euro-émission de 500 millions de dollars lancée jeudi après-midi par la Suède ? C'est le premier emprunt euro-obligataire d'une durée de quarante ans.

Aussi, plus que sur ses conditions, les euro-banquiers s'interrogeaient en fin de semaine sur ce que sera à son échéance la structure du marché international des capitaux. Le Libor existera-t-il encore ? La City de Londres régnera-t-elle toujours sur l'euromarché ou aura-t-elle disparu au bénéfice de New-York ou de Beijing ? Quelle sera, à l'époque, la valeur du dollar ? Les euros-remninbis auront-ils remplacé la devise américaine ? Peter Engstrom, le remarquable directeur de l'Office national de la dette suédoise, en sera-t-il une fois de plus à consolider inlassablement les engagements financiers extérieurs de son pays, ou le risque suédois aura-t-il été alors assimilé à celui du COMECON ?

Perdus dans des rêveries orwelliennes, les banquiers internationaux en ont totalement oublié les conditions de l'opération qui leur était proposée. Ceux qui ont refusé de participer au syndicat bancaire de direction l'ont en général fait pour deux raisons principales.

La première est d'ordre politique, parce qu'il crée un précédent inacceptable. Choisir de prêter des eurocapitaux à quarante ans au royaume suédois, c'est virtuellement s'engager à faire de même pour d'autres débiteurs internationaux.

Deuxièmement, il est difficile pour une banque dont les ressources ne sont pas la devise américaine d'envisager sur une période aussi longue sa capacité de refinancement en dollars. Le prêt suédois étant à taux d'intérêt variable, les établissements prêteurs se refinancent en empruntant des eurodollars sur le marché interbancaire à Londres à partir du taux du Libor en vigueur à l'époque.

Pour le moment, toutes les grandes banques internationales sont capables de trouver par cette voie des capitaux à un coût inférieur au Libor. Elles peuvent, par conséquent, prêter à leur tour ces fonds sans risque puisque l'intérêt semestriel de l'emprunt suédois comporte une marge de 0,125 % venant s'ajouter au taux du Libor à six mois. Malheureusement, il arrive que de temps à autre certaines banques soient contraintes, pour des raisons diverses, d'acquitter une prime. Le bénéfice de la marge disparaissant, le prêt à six mois peut dès lors devenir un problème à long terme dramatique pour les établissements obligés de prêter à un coût inférieur à celui des fonds qu'ils obtiennent.

L'euro-emprunt de la Suède suscite des réactions passionnées. Pour beaucoup, ses quarante ans représentent le comble de la démence et la fin du marché à taux d'intérêt variable. Depuis le début de l'année, les conditions n'ont cessé de s'y rabougrir, au point que certains estiment qu'il n'est plus rentable de prêter au taux pratiqué actuellement. L'extension à quarante ans des durées va, selon les mêmes, porter le coup de grâce à un marché qui n'avait cessé de croître et de prospérer depuis un an. En attendant, la Suède réussit un nouveau coup de maître et donne une leçon magistrale sur la manière, pour un pays, de gérer sa dette en devises.

La totalité du nouvel emprunt de la Suède est destinée à consolider à très longue échéance et à un taux plus avantageux des dettes extérieures existantes. La présente euro-émission, compte tenu d'une commission pour les banques totalisant 2,375 %, *représente pour le royaume* scandinave un coût légèrement inférieur à 18,50 points de base par an.

Ceci est très favorable pour l'emprunteur, puisque les engagements antérieurs qu'il va rembourser avec la présente euro-émission lui coûtent *annuellement plus de 50 points de* base. Mais s'agissant d'une consolidation, le royaume scandinave n'était pas pressé de venir solliciter le marché euro-obligataire. Pourquoi, diable, a-t-il donc choisi de le faire à un moment où les conditions ne sont pas propices ? Cette question est sur toutes les lèvres, alors que la totalité du secteur du marché international des capitaux libellés en dollars est dans une mauvaise passe.

Méfiance sur le dollar

Les euro-émissions en dollars et à taux d'intérêt fixe sont totalement délaissées par les investisseurs, inquiets de la remontée du coût de l'argent à court terme. Celles lancées récemment sont encore loin d'être placées et se traitent toutes avec des décotes importantes. Pour sa part, le secteur des euro-emprunts à taux d'intérêt variable est saturé. En conséquence, les conditions pour les emprunteurs, qui n'avaient cessé de baisser depuis le début de l'année, tendent à être en hausse.

La Société générale, pour lever 200 millions de dollars sur dix ans, ainsi qu'elle en a décidé cette semaine, doit supporter par an un coût non actuariel de 3 points de base supérieur à ce qu'EDF qvait dû acquitter il y a deux semaines pour drainer un plus gros volume (400 millions de dollars) sur une durée plus étendue (quinze ans). Les euro-obligations de la Société générale sont offertes au pair, sur la base d'un intérêt semestriel qui sera l'addition de 0,125 % au taux du *Libor* à six mois et d'une commission pour les banques s'élevant à 0,90 %. Ceci équivaut à un coût annuel pour l'emprunteur de 21,5 points de base.

Simultanément, l'Arab Banking Corporation (ABC) propose 100 millions de dollars sur douze ans, avec, néanmoins, la possibilité pour les porteurs d'en demander le remboursement anticipé après sept et dix ans. L'intérêt payable semestriellement sera composé de l'ajout de 0,125 % au taux du *Libor* à six mois. Comme la commission bancaire totalise 1,25 %, le coût pour ABC est, sur sept ans, légèrement supérieur à 30 points de base par an, et sur dix ans, de 25 points. Dans tous les cas, ABC paie nettement plus cher que la Société générale. Pourtant, la grande banque arabe, avec une capitalisation d'un milliard de dollars, est l'une des plus importantes institutions bancaires du monde. Mais la tension militaire dans le Golfe suscite des appréhensions croissantes. Vendredi, les euro-obligations ABC se traitaient au-dessous de 99, et celles de la Société générale aux environs de 99,20. Celles de la Suède, qui seront également émises à 100, oscillaient aux alentours de 97,50-98.

Le dollar des Etats-Unis est en passe de susciter d'autant plus la défiance que les taux d'intérêt à court terme ne sont pas près de baisser à New-York, aussi les investisseurs internationaux se tournent-ils massivement vers le deutschemark et l'ECU. Ce dernier, qui est presque devenu la devise nationale des Belges pressés de fuir un franc chancelant, fait l'objet d'une demande continue. Par conséquent, les euro-emprunts libellés dans l'unité composite de la CEE continuent de fleurir.

Le dernier en date est 60 millions d'ECU. Il est offert par la RATP. Garanti par la République française, il est proposé en deux tranches. La première, de 40 millions, a une durée de huit ans et est accompagnée d'un coupon annuel de 10,875 %. La seconde, de 20 millions, s'étendra sur dix ans et portera un intérêt annuel de 11 %. Bien qu'il *soit encore tôt pour se prononcer sur* l'issue de l'opération qui n'a été lancée que vendredi soir, les premières réactions du dentiste belge assoiffé d'ECU se sont révélées très positives.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Le dollar a perdu encore 2 %

Le mouvement de *baisse* du dollar s'est poursuivi. D'un vendredi à l'autre, la devise américaine a perdu encore 2 % notamment sur la place de Paris, après avoir reculé à peu près du même pourcentage au cours de la période hebdomadaire précédente. L'or a pris une direction *inverse même si sa remontée* n'a pas justifié tous les espoirs des spéculateurs qui avaient cru jeudi matin que le seuil des 400 dollars l'once serait franchi pour de bon.

C'est sur une note différente qu'avait commencé la semaine. Le dollar et la livre sterling s'étaient assez sensiblement redressés à cause, semble-t-il, de la tension au Moyen-Orient. Le marché paraissait craindre que l'Iran mettrait à exécution sa menace de fermer le détroit d'Ormuz, obligeant les Américains à intervenir. Le marché de New-York qui avait été fermé lundi à cause du jour anniversaire de Washington reflétait mardi la tendance haussière amorcée lundi de l'autre côté de l'Atlantique. La nouvelle des raids israéliens au Liban jouait aussi son rôle. La suite devait prouver que les facteurs expliquant la passagère fermeté de la devise américaine, et dans son sillage de la livre sterling, étaient bien fragiles. Dès mercredi le mouvement de recul reprenait, sans que le marché se soucia, semble-t-il, des propos du secrétaire au Trésor, moderne docteur Pangloss, pour qui tout va presque tou*jours pour le mieux dans le meilleur* des mondes américains. M. Donald Regan avait derechef déclaré que le dollar n'était nullement surévalué, son niveau actuel n'étant que le reflet de la vigueur de la reprise économique aux Etats-Unis. Il avait ajouté qu'après tout les cours actuels en yen et en deutschemarks étaient à peu près les mêmes qu'en 1973, époque à laquelle il n'existait pas de déséquilibre dans le commerce américain avec la RFA et le Japon. Le déficit américain est donc aujourd'hui attribuable, selon M. Regan, à une certaine perte de productivité, un argument des plus contestables étant donnés notamment les modes de calcul des gains de productivité (n'est-il pas normal qu'après la très forte augmentation de l'emploi aux Etats-Unis, les gains de productivité calculés sur l'ensemble du PNB apparaissent relativement faibles ?). Quoi qu'il en soit, le marché épouse plutôt les thèses du conseiller économique en chef de la Maison Blanche M. Martin Feldstein. Celui-ci n'a pas manqué une nouvelle fois de contredire immédiatement les déclarations du secrétaire au Trésor en attribuant une fois de plus la « surévaluation » du dollar à l'effet indirect du déficit budgétaire, cause principale du niveau élevé des taux d'intérêt.

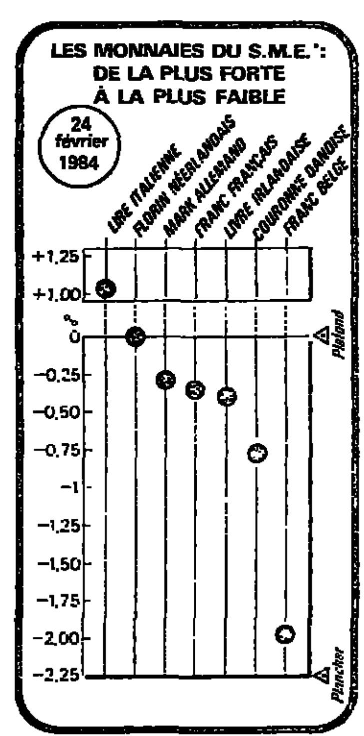
Cependant les perspectives d'une nouvelle tension sur le loyer de l'argent ont cessé d'avoir un effet haussier sur le dollar (voir ci-dessous). La principale raison de détérioration est probablement la baisse accentuée de Wall Street, à laquelle s'ajoutent désormais les craintes d'une reprise de l'inflation qu'avivent les bonnes nouvelles confirmant le rythme soutenu de l'activité économique.

Si les capitaux continuent à *se* diriger vers les Etats-Unis, ils le font à un rythme très ralenti par rapport à celui qu'on avait connu au cours des dix-huit mois précédents. La désaffection relative pour Wall Street est renforcée par l'attrait pour les valeurs allemandes promises, selon les spécialistes, à la hausse à la suite des nouvelles dispositions fiscales favorables aux sociétés détentrices d'actions introduites. en République fédérale le 1er janvier dernier.

A Paris, le deutschemark cote désormais régulièrement un peu au-dessus de son cours pivot au sein du Système *monétaire européen*. Ce n'est pas une raison pour s'inquiéter encore des perspectives du franc; qui jouit actuellement d'une bonne réputation sur les places étrangères. Cela n'empêche pas les instituts spécialisés, dont les travaux de prospective tiennent parfois du réflexe *conditionné, de parler d'un prochain* réalignement des parités du SME. Cela dit, le franc belge a continué à être discuté malgré le récent relèvement du taux de l'escompte de la Banque de Belgique.

Aussi arbitraires apparaissent les *prévisions* faites *par* les grandes firmes de courtage sur l'or. A croire l'une d'entre elles, Vickers Da Costa, l'or devrait baisser dans les prochains mois pour remonter ensuite. Le cours du métal précieux a fait mercredi un bond en avant, s'élevant en une seule séance du *marché de plus de 11 dollars. Cette* hausse était attribuée aux événements du Moyen-Orient. Finalement, la nervosité du marché trouve son origine dans le début de perte de confiance dans le dollar.

PAUL FABRA.



* Système [illegible]

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 AU 24 FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4700	–	12,3304	45,9242	38,0517	1,8577	33,7268	0,0612
	1,4500	–	12,1212	45,6412	37,3413	1,8215	33,0633	0,0602
Paris	11,9217	8,1100	–	372,44	308,59	15,0659	273,52	4,9693
	11,9625	8,2500	–	376,54	308,06	15,0273	272,77	4,9698
Zurich	3,2009	2,1775	26,8499	–	82,8576	4,0451	73,4401	1,3342
	3,1769	2,1910	26,5576	–	81,8147	3,9908	72,4417	1,3198
Francfort	3,8631	2,6280	32,4054	120,68	–	4,8820	88,6340	1,6103
	3,8831	2,6780	32,4612	122,22	–	4,8820	88,5435	1,6132
Bruxelles	79,1302	53,83	6,6375	24,7210	20,4832	–	18,1551	3,2984
	79,605	54,90	6,6545	25,8570	20,5003	–	18,1517	3,3072
Amsterdam	4,3585	2,9650	36,5603	136,16	112,82	5,5080	–	1,8167
	4,3855	3,0245	36,6609	138,04	112,93	5,5091	–	1,8219
Milan	2399,84	1632,00	201,23	749,48	621,00	30,3176	550,42	–
	2407,00	1660,00	201,21	757,64	619,86	30,2367	548,85	–
Tokyo	342,58	233,05	28,7364	107,02	88,6796	4,3293	78,6003	0,1428
	338,06	233,15	28,2605	106,41	87,0612	4,2468	77,0871	0,1404

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 24 février, 3,4799 F contre 3,5385 F le vendredi 17 février.

Les matières premières

Hausse de l'argent, repli du cacao

Un regain de tension internationale au Moyen-Orient et dans les pays du Golfe a donné un coup de fouet aux prix des métaux précieux. Les remous sur les monnaies, avec la rechute du dollar, les incertitudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt tendent à paralyser les initiatives des utilisateurs de matières premières. Les capacités de production sont encore loin d'être complètement employées et les stocks dans l'ensemble sont encore supérieurs à la moyenne.

MÉTAUX. – *Rechute des cours du cuivre à Londres, le « trois mois » cassant les 1 000 livres la tonne. L'imposition de restrictions aux exportations de métal rouge aux Philippines, pays figurant parmi les dix premiers producteurs mondiaux, n'a eu aucun impact sur le marché. La consommation mondiale de métal ne donne toujours pas de signes tangibles d'amélioration.*

Les cours du zinc à Londres ont récupéré une petite partie de leur perte précédente. Les deux principaux producteurs péruviens ont invoqué la clause de force majeure (glissements de terrains, pluies diluviennes) pour ne pas satisfaire à leurs obligations de livraisons. Le Pérou est le troisième producteur mondial de zinc. Autre élément de soutien, la sensible diminution des stocks dans différents pays.

Repli des cours du plomb à Londres en corrélation avec la reprise du travail dans une importante unité de production alors que l'utilisation de métal reste toujours décevante.

La reprise a tourné court sur le marché de l'étain à Londres, où les cours sont tombés à leur niveau le plus bas depuis décembre 1983 en dépit des achats de soutien effectués par le directeur du stock régulateur.

Sensible baisse des cours de l'aluminium à Londres qui sont revenus en dessous de 1 000 livres la tonne. Ce sont surtout des ventes de la part du Japon et de l'Union soviétique qui ont pesé sur les prix. Aussi la diminution des stocks tombés à leur niveau le plus bas depuis août 1982 a-t-elle été insuffisante pour arrêter la chute des cours.

L'argent a suivi l'or dans son ascension, amplifiant ainsi sa progression précédente. En 1983, la consommation mondiale de métal s'est accrue de 1,4 % par rapport à 1982 pour atteindre 366,6 millions d'onces. L'offre a augmenté de 5 % et celle provenant de métal de récupération de 20 millions d'onces à 158 millions d'onces. Les stocks mondiaux se sont accrus de près de 100 millions d'onces en l'espace d'un an.

DENRÉES. – *Le sucre poursuit son mouvement de repli. Les superficies consacrées à la culture de la betterave ont augmenté de 3,4 % en Europe occidentale et de 0,4 % seulement en Europe orientale. Pour les pays de la CEE, l'accroissement des superficies sera de 3,05 %.*

Le marché du cacao est toujours déprimé ; aussi les cours poursuivent-ils leur lent glissement. La perspective d'une récolte de fèves plus abondante que prévu dans la plupart des pays de l'Afrique occidentale ne milite pas en faveur d'un redressement du marché.

LES COURS DU 24 février 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 976,50 (999,50) ; à trois mois, 997 (1 018) ; étain comptant, 8 400 (8 615) ; à trois mois, 8 525 (8 751) ; plomb, 276 (284,50) ; zinc, 676 (672) ; aluminium, 992 (1 034) ; nickel, 3 144 (3 200) ; argent (en pence par once troy), 656 (627,50). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (High grade), 64,35 (64,95) ; argent (en dollars par once), 9,77 (9,07) ; platine (en dollars par once), 404,8 (397,50) : ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inc. (95,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 284-295 (289-300). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inc. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 76,70 (74,29) ; mai, 77,03 (74,94). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mars, 428 (433). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mars, 48,90 (48,60).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 810-840 (825-845). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 265,50-266 (267,50-269).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 415 (2 445) : mai, 2 345 (2 360) ; sucre, mars, 6,66 (6,77) ; mai, 7,03 (7,11) ; café, mars, 147,01 (147,18) ; mai, 142,25 (142,75). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 117,25 (120,50) ; mai, 124,50 (126,50) ; café, mars, 2 058 (2 060) ; mai, 1 928 (1 953) ; cacao, mars, 1 670 (1 719) ; mai, 1 681 (1 730). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 1 985 (2 027) ; mai, 2 040 (2 077) ; café, mars, 2 430 (2 470) ; mai, 2 350 (2 377) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 542 (1 597) ; août, 1 662 (1 695) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), mars, 190,80 (190,60) ; mai, 194,70 (195). – **Londres** (en livres par tonne), avril, 153 (156) ; juin, 155 (158,20).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 330 1/4 (335 1/2) ; mai, 329 3/4 (336) ; maïs, mars, 325 1/4 (319 1/2) ; mai, 327 1/2 (322 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 053,40 (1 051,20) ; Reuter, 1 951,50 (1 961,80).

Marché monétaire et obligataire

Morosité du marché américain

Une fois de plus, la lancinante question des taux d'intérêt, directement liée à l'attitude de la Réserve fédérale et aux efforts déployés pour réduire le déficit budgétaire américain, a été au centre des discussions cette semaine aux Etats-Unis, expliquant en grande partie la morosité qui continue à régner sur les marchés financiers.

Sur ce dernier chapitre, à savoir le déficit fédéral, qui devrait atteindre 192 milliards de dollars au cours de l'exercice 1985 selon un rapport *rédigé par* l'Office du budget du Congrès américain (l'administration Reagan l'évalue encore à 180 milliards), l'exécutif et le législatif s'affirment prêts à en réduire l'ampleur tout en restant très éloignés sur la façon d'y prvenir. Pour M. David Stockman, directeur du budget, il doit être *possible d'économiser* quelque 150 milliards de dollars, sur une durée de trois ans, il est vrai.

Une suggestion retenue avec le plus grand intérêt à la Chambre haute par M. Robert Dole. Le sénateur républicain du Kansas, qui préside la commission des finances sur la colline du Capitole, a alors sorti de son tiroir un projet de réduction du déficit budgétaire de 102 milliards de dollars, également sur trois ans. Celui-ci comporte bien une réduction des dépenses de 51 milliards, mais aussi un accroissement des recettes de même montant.

Or, sur ce dernier point, le président Reagan continue à se montrer inflexible. Lui qui s'est fait le champion de la croisade anti-impôts n'a certainement aucune envie de changer de monture, surtout dans la perspective de l'élection de novembre prochain.

A l'occasion d'une réunion avec les journalistes, M. Reagan a félicité la Réserve fédérale américaine pour la façon dont elle mène la politique monétaire, estimant qu'elle encadre pour l'instant sans trop d'à-coups une reprise économique dénuée de tendances inflationnistes (la masse monétaire M-1 a augmenté de 300 millions de dollars au 13 février). Une détente devrait intervenir sur les taux d'intérêt outre-Atlantique dès que les marchés financiers auront compris la réelle volonté de son administration de tordre le cou à toute velléité de relance de l'inflation, a souligné le chef de l'exécutif. Tel n'est pas tout à fait l'avis de M. Henry Kaufman, l'un des oracle favoris de Wall Street. Le chef économiste de la firme Salomon Brothers a déclaré que les taux d'intérêt américains avaient atteint depuis plusieurs mois – depuis mai dernier, selon lui – leur « *point bas cyclique* » *et qu'ils devraient remonter* de façon irrégulière, le rendement des bons du Trésor à long terme pouvant atteindre 13 % d'ici à la fin de l'année tandis que les fonds fédéraux se situeraient aux alentours de 11 % (ils valent actuellement quelque 9,5 %).

Les derniers enseignements tirés du marché semblent lui donner raison. Lors de la dernière adjudication de bons du Trésor à deux ans, le taux de rendement est passé à 10,94 % contre 10,66 % le 31 janvier dernier, et une hausse des rémunérations a été également constatée lors des émissions d'effets de même catégorie à brève échéance : 9,13 % contre 9,04 % la semaine précédente pour les bons à trois mois et 9,28 % contre 9,16 % pour ceux à six mois.

Le relèvement de l'emprunt d'Etat

Peu d'événements sont intervenus par ailleurs sur la scène internationale, si ce n'est, pour mémoire, la réduction de 1,25 point du taux préférentiel dorénavant pratiqué par une banque italienne, la Banca Nazionale del Lavoro, lequel se trouve ramené à 17,25 %.

A Paris, le relèvement de 12 à 18 milliards de francs du dernier emprunt d'État n'a pas surpris la communauté financière. « *On aurait pu aller jusqu'à 20 milliards, mais les pouvoirs publics ont préféré rester dans des limites raisonnables* », confie l'un des spécialistes du marché obligataire, confirmant l'intérêt suscité par la tranche à taux variable assortie d'une option d'échange, une formule qui a beaucoup plu aux investisseurs institutionnels (*le Monde* du 25 février). Cette seconde tranche aurait mobilisé à elle seule 12 à 13 milliards de francs tandis que le solde (3 à 4 milliards) aurait été recueilli sur la première tranche de l'emprunt (taux fixe de 12,90 % et durée de sept ans), plus particulièrement destinée au grand public.

Cette émission a permis de confirmer le rôle important des SICAV et des fonds communs de placement à court terme, lesquels ont figuré parmi les principaux souscripteurs à la seconde tranche de l'emprunt grâce aux abondantes liquidités dont ils disposent. « *Le robinet est grand ouvert et l'argent continue à arriver massivement* », indiquent les spécialistes, précisant qu'aucune émission n'est prévue pour la semaine prochaine sur le marché financier, qui a déjà recueilli environ 65 milliards de francs depuis le début de l'année en incorporant les 18 milliards de l'emprunt d'État et les 8 milliards d'obligations renouvelables du Trésor récemment lancées.

Sur le marché secondaire, les taux de rendement n'ont guère varié. Selon Paribas, les emprunts d'État à plus de sept ans se sont établis à 12,95 % (contre 12,97 % la semaine *précédente*) et ceux à échéance inférieure à 12,71 % (contre 12,70 %), tandis qu'une légère remontée était constatée sur le secteur public avec un taux brut de 13,92 % contre 13,80 % et sur le secteur industriel (14,28 % en brut contre 14,22 %).

Les dernières moyennes mensuelles *relevées sur le taux au jour le* jour ne traduisent qu'un très modeste repli : 12,342 % au 20 février dernier contre 12,41 % un mois plus tôt, tandis qu'en fin de semaine le taux du « *ji-ji* », comme l'appelent les spécialistes, se situait encore à 12 %. Or, sans baisse de ce taux, on *ne peut guère espérer* une diminution du taux obligataire.

SERGE MARTI.

UN JOUR DANS LE MONDE

Une secrétaire au poignet

Après la montre-calculette, la montre à fuseaux horaires, la montre-télévision, la montre-*magnétophone*, la *montre* pour aveugle, c'est maintenant la montre-ordinateur qui fait son apparition.

Le fabricant ? Le groupe japonais Hattori (marque Seiko), qui, décidément, ne manque pas d'idées. A *quoi* sert ce *nouveau* joujou ? A noter les rendez-vous et les numéros de téléphone, par exemple, à faire du traitement de texte, se relier à des banques de données, et bien d'autres choses encore. Bref, une vraie secrétaire au poignet...

Son handicap : l'UC 2000, c'est son nom, n'est pas autonome. Pour utiliser cette petite merveille, dernière née de la microélectronique, son heureux propriétaire devra la relier à un clavier grand comme un paquet de cigarettes pour faire entrer les données. Simple comme bonjour : la connection est électromagnétique.

Cette montre deux pièces a de la mémoire (2 000 caractères), elle est capable de bien s'afficher (40 signes sur l'écran), et surtout elle est à la portée du consommateur nippon (*1 900 F* environ). Elle sera lancée aux Etats-Unis en mars, sous le nom de Data 2 000, au prix de 1 400 F, et un peu plus tard sur le marché européen.

A. D.

Incendie à Bruxelles : cinq morts

Bruxelles. – Un violent incendie s'est déclaré, vendredi 24 février vers 22 h 30, dans un cinéma du centre de Bruxelles, le Capitole, provoquant la mort de cinq personnes. Selon le responsable des pompiers de Bruxelles, l'incendie a également fait sept blessés, dont un dans un état grave. Peu après que le feu se fut déclaré, cinq à six cents personnes avaient pu quitter le cinéma, dont la capacité est de neuf cents places. L'origine du sinistre était encore inconnue, samedi en fin de matinée. – (*AFP*).

En Espagne

Les obsèques du sénateur socialiste assassiné ont tourné à la manifestation contre le terrorisme basque

Les obsèques, le vendredi 24 février à Saint-Sébastien, du sénateur socialiste Enrique Casas, assassiné la veille, probablement par des dissidents de l'ETA militaire, ont tourné à la manifestation contre le terrorisme des commandos indépendantistes basques. Une grève générale a largement paralysé la région.

Cependant, les élections au Parlement autonome basque devaient avoir lieu comme prévu, le dimanche 26 février. Il s'agit de désigner soixante représentants des provinces de Guipuzcoa, de Biscaye et d'Alava. Lors de la précédente consultation, en mars 1980, les divers partis nationalistes, à commencer par le PNV, l'avaient largement emporté sur les formations nationales.

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. – Porté par une demi-douzaine de militants du parti, le cercueil, recouvert d'un drapeau espagnol et d'un *ikurrina* (drapeau basque) avance lentement au milieu de la foule. Le silence est rompu par les cris de « *ETA assassine* » et « *ETA tue les socialistes* ». Le cortège se dirige vers la basilique Saint-Marie, en traversant les petites rues *piétonnières* de la vieille ville de Saint-Sébastien où tous les magasins ont fermé leur porte et baissé leur rideau vendredi 24 février.

La basilique et son parvis sont noirs de monde. Lorsque le cortège parvient au bas des escaliers, la *foule éclate en applaudissements* et une nuée de fleurs sont lancées sur le cercueil du sénateur Enrique Casas, *assassiné la veille à son domicile*. Le chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, très ému, est lui aussi beaucoup applaudi. Arrivé le matin de Madrid, il s'était recueilli avant l'enterrement devant le cercueil exposé à la Maison du peuple, le siège du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) où il a demandé au peuple basque de « *défendre sa liberté* » face au « *fanatisme aveugle et totalitaire du terrorisme, qui utilise des méthodes nazies trop connues* ».

A la messe, célébrée à la basilique Sainte-Marie, étaient présents, outre M. Gonzalez, le vice-président du gouvernement, M. *Alfonso* Guerra, les principaux dirigeants du PSOE et des formations politiques d'opposition, le gouvernement autonome basque au complet et plusieurs officiers de haut rang.

Dans l'après-midi au cimetière, des *milliers de militants* du PSOE chanteront *l'Internationale*, le poing levé, tandis que le cercueil d'Enrique Casas, est descendu dans la fosse.

Le Pays basque a été largement paralysé le même jour par une grève *générale convoquée par toutes* les centrales syndicales, en signe de protestation contre l'attentat, probablement perpétré par des *dissidents* de l'ETA militaire. A Bilbao et Saint-Sébastien, tous les établissements de commerce ont fermé leurs portes, et les transports publics se sont joints au mouvement. Dans la banlieue de Bilbao, où se trouve l'une des plus grandes concentrations industrielles d'Espagne, la grève a été totale. A midi, dans toutes les usines du pays, les ouvriers ont observé une minute de silence en mémoire du parlementaire assassiné.

L'unanimité avec laquelle toutes les *forces politiques avaient stigmatisé* l'attentat s'est rapidement rompue, à quarante-huit heures des élections régionales qui devaient avoir lieu le dimanche 26, comme prévu. La condamnation de l'assassinat par Herri-Batasuna a été rejetée par les autres partis, qui y voient un artifice, la coalition indépendantiste se refusant toujours à condamner l'ETA elle-même.

Le PSOE, par ailleurs, a publié un communiqué dur, soulignant les responsabilités du parti nationaliste basque (PNV) *qui, durant* la campagne, avait affirmé que le PSOE n'était pas totalement étranger aux attentats commis en territoire français par le Groupe antiterroriste de libération (GAL). Une fois passé le premier sursaut d'indignation solidaire, le climat politique au Pays basque semble donc plus tendu que jamais.

THIERRY MALINIAK.

LE CONFLIT TCHADIEN AU CENTRE DES ENTRETIENS DE M. CHEYSSON A LAGOS

M. Claude Cheysson, qui doit regagner Paris dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 février, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures au Nigeria (*le Monde* du 22 février), a *été reçu vendredi* à Lagos par le nouveau chef de l'Etat, le général Buhari. Le ministre des relations extérieures a également eu plusieurs entretiens avec son homologue nigérian, M. Ibrahim Gambari, lequel a rappelé, en ce qui *concerne* le conflit tchadien, que son gouvernement « *exigeait le départ des forces françaises, ainsi que celui des troupes libyennes, stationnées dans le nord du pays* ». M. Cheysson a rappelé, pour sa part, la position française selon *laquelle* le détachement Manta demeurera au Tchad jusqu'à la réalisation d'un accord sur le retrait des troupes étrangères de ce pays.

D'autre part, à Brazzaville, le comité paritaire ACP-CEE (Afrique - *Caraïbes - Pacifique - Communauté* européenne) a adopté, jeudi, contre toute attente, une résolution favorable au « *gouvernement légal* » de N'Djamena et dénonçant « *les risques d'annexion par la Libye de tout le nord* » du pays. Les parlementaires socialistes français se sont abstenus de voter cette résolution présentée par un groupe de parlementaires français de l'*opposition*. Alors que le RPR faisait savoir, vendredi, qu'il « *déplorait* » l'attitude des socialistes, ces derniers ont déclaré, dans une « *note d'explication* », que, « *s'il y a eu au Tchad, indiscutablement, une intervention extérieure, en l'occurrence de la part de la Libye, une condamnation unilatérale de ce pays portée aujourd'hui en pleine période de négociation ne nous a pas paru de nature à faire progresser cette négociation* ». Le comité paritaire est une émanation de l'assemblée consultative ACP-CEE et n'a pas pouvoir de décision.

● *Un square Jean-Cocteau à Paris.* – Par arrêté du maire de Paris, le nom de Jean Cocteau est attribué à un square du quinzième arrondissement (quartier Saint-Charles), annonce *le Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, du 22 février. Ce square Jean-Cocteau est situé rues Modigliani et Jongkind.

En Tunisie

Reprise de l'agitation sociale

De notre correspondant

Tunis. – Tunis et, dans une large proportion, sa banlieue sont privées de courrier depuis une semaine à la suite d'une grève, très largement suivie, des postiers. Le mouvement, déclaré illégal aussi bien par le gouvernement que par la centrale syndicale UGTT, a pour origine des revendications portant sur la révision des statuts, la titularisation de quelque 1 700 agents et l'allocation de diverses primes. Les griefs que les adhérents de la fédération des PTT formulent à l'égard de leurs représentants syndicaux, auxquels sont venus s'ajouter une quarantaine de licenciements et des interpellations par la police intervenues depuis quarante-huit heures, ont *compliqué encore* un peu plus la situation.

Si ce mouvement échappe en partie à la direction de l'UGTT, d'autres ont été déclenchés avec son approbation au cours de ces deux dernières semaines : ceux des instituteurs, puis des enseignants du secondaire, et jeudi des employés de la Caisse nationale de la sécurité sociale. Des grèves ont pu être annulées ou reportées *in extremis*, notamment dans l'industrie textile et la boulangerie, mais la fédération des banques et des assurances maintient son mot d'ordre pour la journée du 28 février.

Ces multiples perturbations, auxquelles n'échappe pas non plus le secteur *privé, ne facilitent* pas la tâche du gouvernement, qui s'efforce pourtant d'atténuer les effets des retombées de la grave secousse du début de l'année et de surmonter les difficultés budgétaires nées de l'annulation de l'augmentation du prix du pain.

Certes, les retards enregistrés dans l'application des nouveaux statuts, élaborés depuis longtemps dans *plusieurs* secteurs, et les diverses augmentations prévues (les carburants et les tabacs ont déjà été touchés) ne sont pas étrangers à *cette* agitation. Mais les multiples problèmes auxquels est actuellement confrontée la centrale syndicale, au *sein de* laquelle l'union n'est pas toujours assurée, entrent probablement aussi en ligne de compte. La position *quelque peu ambiguë* de la direction du l'UGTT lors de l'augmentation du prix du pain, qu'elle affirme avoir rejetée *alors qu'elle* avait accepté de négocier une compensation salariale, a soulevé des critiques parmi les adhérents. Et alors qu'une organisation syndicale rivale vient de voir le jour, il s'agit donc pour elle, même si elle s'en défend, de se *démarquer fermement* et plus nettement du pouvoir.

Pour leur part, les différents courants d'opposition, complètement *dépassés, tout comme* les structures du Parti socialiste destourien, par l'ampleur de « *la révolte du pain* », ont *considérablement durci* leur position, au point qu'il semble difficile dans l'immédiat d'engager ce « *dialogue national* » qu'ils sont les premiers à réclamer.

MICHEL DEURÉ.

● *Suspension des raids Khmers rouges au Cambodge.* – Les khmers rouges ont annoncé, vendredi 24 février, l'arrêt temporaire de leurs raids à la frontière du Cambodge afin d'éviter des représailles sur les villages thaïlandais. Ils ont indiqué aux autorités de Bangkok qu'ils reprendraient leurs opérations « *si Hanoï ne répond pas positivement à ce geste* ». – (*UPI*).

En Union soviétique

Le maréchal Oustinov relance les accusations contre la politique américaine

De notre correspondant

Moscou. – Le maréchal Oustinov a réussi à *susciter l'attention* au milieu de la lassitude provoquée par les discours « électoraux » des candidats au Soviet suprême. Le ministre de la défense ne parlait d'ailleurs pas, vendredi 24 février, devant ses électeurs de la circonscription de Kountsevsky, située dans les limites administratives de la ville de Moscou, mais devant les communistes de choc de son ministère.

Le maréchal Oustinov a eu recours à propos des Etats-Unis aux formules sévères en vigueur sous Andropov mais qui semblaient moins utilisées – ou de façon plus modérée – depuis l'accession au pouvoir de M. Tchernenko. « *Toutes les actions de l'administration de Washington dans les domaines politique, militaire, économique et idéologique, sont subordonnées à son désir aventuriste d'établir une domination mondiale et, en premier lieu, d'obtenir une supériorité militaire sur l'URSS et les autres pays du pacte de Varsovie* », a déclaré le ministre de la défense. « *Le déploiement des Pershing-2 et des missiles de croisière sur le territoire de pays de l'Europe de l'Ouest (...) rend impossible la poursuite des conversations sur la limitation des armes nucléaires en Europe* », a-t-il ajouté.

M. Oustinov ne faisait que répéter la thèse officielle inlassablement martelée pendant les derniers mois de la vie d'Andropov : l'URSS ne peut laisser « *renverser l'équilibre militaire* » qui aurait existé entre les deux super-puissances avant l'installation des Pershing-2. Bref, la situation créée par ces nouvelles armes n'est pas supportable pour Moscou et seul le retour au *statu quo ante* permettrait une reprise des négociations.

Ce discours ostensiblement destiné aux seuls militants du parti au sein du *ministère* de la défense apparaît comme un rappel à l'ordre, adressé autant aux membres de la direction soviétique, qui seraient tentés de tourner la page sur l'installation des Pershing-2, qu'aux Américains.

Le ministre de la défense a en même temps rendu un hommage appuyé à M. Tchernenko, dont les militaires « *connaissent bien la grande sollicitude* » à leur égard. Il a employé avec insistance le mot d'« *unanimité* » comme s'il avait quelque chose à se faire pardonner.

D. Dh.

M. TCHERNENKO APPELLE A UNE AMÉLIORATION DU TRAVAIL IDÉOLOGIQUE

Moscou (*AFP, AP, Reuter, UPI*). – M. Tchernenko semble devoir maintenir la pratique inaugurée par son prédécesseur et consistant à publier des comptes rendus succincts des réunions hebdomadaires officielles du bureau politique. L'agence Tass a en *effet indiqué*, le vendredi 24 février, qu'à la réunion du bureau politique tenue la veille le nouveau secrétaire général du PC soviétique avait « *défini les orientations principales du développement de l'économie, de l'accroissement continu du bien-être du peuple, du renforcement de la capacité défensive du pays et de l'amélioration de la planification et de la gestion économique* ». M. Tchernenko a appelé toutes les organisations du parti et de l'administration à « *améliorer non seulement le travail économique mais aussi l'éducation, à stimuler toutes les énergies créatrices à élever la conscience et la conviction idéologique du peuple soviétique* ».

Cependant la Pravda de vendredi a publié une résolution du comité central critiquant le travail du principal institut de recherches économiques de l'Académie des sciences. Celui-ci est accusé d'employer des « *optimistes béats* », alors que s'imposerait « *une recherche sur les problèmes de fond* ». Le Parti enjoint aux responsables de l'institut de « *modifier la structure et les méthodes de travail* » afin de développer ses travaux « *davantage en rapport avec la pratique* ».

UNE JEUNE CHINOISE EST AUTORISÉE A REJOINDRE SON FIANCÉ EN FRANCE

(Correspondance.)

Pékin. – Une jeune Chinoise, Mlle Zhang Zhun, ancienne étudiante à l'Institut du théâtre de Pékin, a été autorisée par les autorités de son pays à partir pour la France, où elle est arrivée ce samedi 25 février. Elle rejoint à Paris son fiancé, M. Jean-Raphaël Peytregnet, qu'elle avait connu à Pékin il y a quelques années.

En raison de sa liaison, Mlle Zhang avait été « mise en isolement » pendant huit mois, en 1982, par son unité administrative – en l'occurrence l'armée, – puis de nouveau pendant trois mois, l'automne dernier, à la suite d'un voyage à Pékin de son fiancé, venu dans l'espoir de régler les formalités de leur mariage. Elle avait finalement été autorisée à présenter, au début du mois de février, une demande de passeport à la suite de l'intervention discrète de certaines personnalités gouvernementales françaises.

Les troubles au Pendjab

L'ARMÉE INDIENNE EST PLACÉE EN ÉTAT D'ALERTE

New-Delhi (*Reuter-AFP*). L'armée indienne a été placée en état d'alerte vendredi 24 février, pour le cas où des renforts devraient être acheminés au Pendjab, où les affrontements entre sikhs et hindous ont fait deux nouvelles victimes. Plus d'une cinquantaine de personnes ont trouvé la mort au cours des onze derniers jours. Des renforts paramilitaires ont été dépêchés dans l'Etat, dont les six principales villes sont toujours soumises à un couvre-feu nocturne.

Mme Gandhi, premier ministre indien, a réuni son « cabinet de crise ». Le chef de la police du Pendjab et deux conseillers du gouvernement local ont été remplacés, ce qui est généralement interprété comme le signe d'un durcissement de New-Delhi à l'égard des extrémistes.

M. BERNARD STASI invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Bernard Stasi, député UDF de la Marne, maire d'Epernay, membre du collège exécutif du Centre des démocrates-sociaux, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 26 février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le président du conseil régional de la région Champagne-Ardenne, *vice-président* de l'Assemblée nationale, répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

LA YOUGOSLAVIE MENACE DE DÉCLARER UN MORATOIRE DE SA DETTE

Belgrade (*AFP*). – Dans une interview accordée à l'agence officielle de presse Tanjug, le vice-premier ministre yougoslave, M. Zvone Dragan, a déclaré : « *Si la Yougoslavie n'obtient pas cette année de nouveaux crédits et si on lui refuse un ajournement du remboursement du capital de sa dette, nous serons obligés, à coup sûr, de prendre la difficile décision de déclarer un moratoire.* »

La Yougoslavie, dont la dette avoisine 20 milliards de dollars, a bénéficié en 1983 d'un soutien financier occidental de 4,5 milliards de dollars. Le service de sa dette extérieure s'élève en 1984, selon M. Dragan, à 5,1 milliards de dollars, dont 2,9 milliards en principal.

La décision des banques occidentales de venir une nouvelle fois en aide à la Yougoslavie est liée à l'issue des négociations que ce pays mène actuellement avec le Fonds monétaire international.

Au Venezuela

LE BOLIVAR EST DÉVALUÉ DE 74 %

Caracas (*AFP*). – Trois semaines après son installation, le président vénézuélien Jaime Lusinchi a annoncé le 23 février, dans un message à la nation, une dévaluation de 74 % du bolivar. Les prix des produits pétroliers devraient vraisemblablement doubler dans les prochains jours, a annoncé de son côté, le ministre vénézuélien de l'Energie, M. Arturo Hernandez.

La monnaie vénézuélienne, qui se changeait au cours fixe de 4,30 bolivars par dollar et fut pendant douze ans la devise la plus forte d'Amérique latine, se changera désormais à 7,50 par dollar. Deux exceptions : le billet vert restera à 4,30 bolivars jusqu'à la fin de 1984 pour les importations alimentaires essentielles (près de 30 % de la consommation, selon des chiffres gouvernementaux) et les médicaments, ainsi que pour le remboursement de la dette extérieure privée et publique (environ 40 milliards de dollars, la quatrième du continent) et à 6 bolivars pour les opérations de l'industrie pétrolière et la sidérurgie. Le marché libre (13 bolivars par dollar dans les maisons de change actuellement) sera maintenu pour le dollar dit « touristique ».

Le président du Venezuela a aussi annoncé une baisse des taux d'intérêt (notamment pour les crédits destinés à l'agriculture et au logement), un contrôle des prix du « panier de la ménagère », une réforme de la fiscalité et la réduction des dépenses publiques. M. Lusinchi a insisté sur la nécessité de développer les industries exportatrices, de maintenir l'emploi (il a annoncé des mesures de compensation pour les salariés les plus défavorisés qui gagnent moins de 3 000 bolivars par mois) et de réduire la dépendance économique à l'égard du pétrole (qui représente plus de 90 % des recettes en devises du pays).

● *Renault va remettre 530 millions de francs dans American Motors.* – AMC, qui va investir dans l'adaptation de nouveaux modèles 1 milliard de dollars en quatre ans, va émettre 24 millions d'actions, dont plus de 11 millions, soit 65 millions de dollars (530 millions de francs), seront souscrites par Renault. Avec cette participation à l'augmentation de capital, Renault, *qui détient* 46 % d'AMC, aura fourni à sa filiale américaine quelque 515 millions de dollars depuis 1979.

● *La CGT préfère une préretraite au FNE chez Renault.* – Après le comité de groupe tenu chez Renault le 24 février, la CGT, qui continue de refuser la notion de sureffectif, a réclamé une réduction de moitié des véhicules fabriqués par Renault à l'étranger et déclaré sa préférence pour une préretraite maison qui garantirait 80 à 90 % du salaire (alors *que* le FNE n'en assure que 65 % pour la part du salaire en dessous de 8 110 F et 50 % au-dessus. La *CFDT*, de son côté, juge les suppressions d'emploi « *inacceptables dans une entreprise nationalisée* » et prône la réduction du temps de travail. La CGC enfin, doutant de l'autonomie de gestion de la direction, se demande s'il ne vaut pas mieux « *négocier à Matignon* ».

● *Les Belges vont participer à la construction de la centrale nucléaire de Chooz.* – Après une réunion, le 24 février, du conseil de cabinet belge, le gouvernement devrait envoyer au gouvernement français une lettre confirmant la participation de l'industrie belge à hauteur de 25 % à la construction de la centrale de Chooz de 1 300 MW. Cette participation doit entraîner la réciprocité pour les industriels français lors de la construction d'une centrale à Doel, en Belgique.

Le numéro du « Monde » daté 25 février 1984 a été tiré à 443 765 exemplaires